SAMEDI 16 NOVEMBRE 1991

No 34902 - 111e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. 039/211135
Fax 039/285852
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

L'Impartial

Cambodge

Le retour craint des Khmers rouges

Le Premier ministre cambodgien Hun Sen a exprimé hier son soutien total au prince Norodom Sihanouk, mais a estimé que les Khmers rouges pourraient être accueillis à leur arrivée dans la capitale par des coups de «bâton en bois».

Page 2

Yougoslavie

Ante Markovic limogé

Le premier ministre yougoslave Ante Markovic et le ministre des Affaires étrangères Budimir Loncar, tous deux croates, ont été démis hier de leur fonction par le Parlement fédéral, où ne siègent plus que des députés de la Serbie et du Monténégro. Un nouvel accord sur un cessez-le-feu doit entrer en vigueur aujourd'hui à 18 h.

Page 4

Sommet francophone

Délégation suisse

Désormais membre à part entière de la Conférence des pays francophones, la Suisse envoie au sommet de Paris une importante délégation: René Felber sera notamment accompagné de Jean Cavadini.

Page 6

Delémont

Eleveur condamné

Le juge unique du Tribunal correctionnel de Delémont, M. Pierre Lachat, a condamné hier un éleveur de Rossemaison (JU), M. Walter Rufer, à une amende de 500 francs et à 1300 francs de frais judiciaires, sous la prévention d'importation illégale de semences de taureau.

Page 17

Attentat de Lockerbie: la Libye à nouveau dans le collimateur des Occidentaux

Sanctions envisagées

La Libye, notamment soupçonnée d'être à l'origine de l'attentat de Lockerbie, est à nouveau dans le collimateur des Occidentaux. Ceux-ci se concertent sur d'éventuelles mesures de rétorsion à l'encontre de Tripoli après l'inculpation, jeudi aux Etats-Unis, de deux agents secrets libyens et après les mandats d'arrêt lancés contre eux par la justice écossaise.

M. Bush a entamé jeudi ses discussions avec certains dirigeants étrangers sur une réaction coordonnée et devait les poursuivre dans les prochains jours, selon son porte-parole Marlin Fitzwater. «Nous n'excluons aucune option», avait-il souligné jeudi en relevant que «la communauté internationale doit se protéger contre ce terrorisme barbare».

Rien ne laissait cependant envisager dans l'immédiat la préparation par la Maison-Blanche ou le Pentagone d'une riposte armée, du type du bombardement de 1986 contre Tripoli et Benghazi. Au sein de l'administration américaine, on affirmait que M. Bush souhaitait obtenir le soutien de ses alliés pour isoler éventuellement la Libye sur la scène internationale, dans l'espoir qu'ils suivraient Washington en rompant leurs relations diplomatiques et économiques.

Le porte-parole adjoint du Département d'Etat Bernard Boucher a relevé que les consultations avec les alliés visaient à «assurer que des mesures seront prises pour punir le gouvernement libyen de façon à en dissuader d'autres».

En France, le député RPR Robert Pandraud, ancien ministre délégué à la Sécurité, a «souhaité» hier une action punitive contre Tripoli et le régime du colonel Moammar Kadhafi et, selon lui, la France «doit y participer».

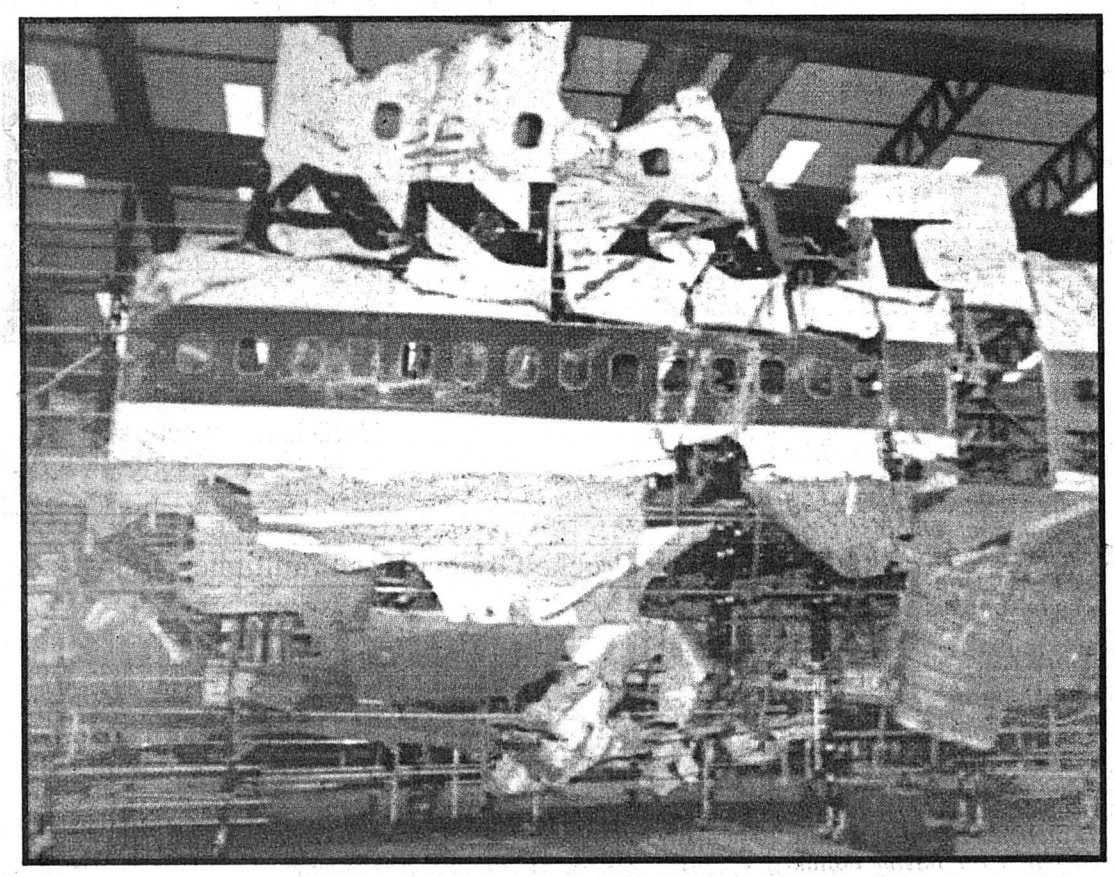

Reconstruction du Boeing 747 de la Pan Am
L'explosion de l'avion en 1988, près de Lockerbie (Ecosse) avait coûté la vie à 270 passagers. (AP)

LA LIBYE DÉMENT

Dans un communiqué publié hier matin par l'agence de presse officielle JANA, le ministère libyen des Affaires étrangères «dément catégoriquement tout lien libyen avec ledit incident ou toute connaissance (de ce dernier) par les autorités libyennes».

S'abstenant de recourir au ton habituellement virulent envers les Etats-Unis, la dépêche qualifie la Libye de «petit pays en développement», qui a réagi avec «surprise» à ces inculpations. Elle ne précise pas si Tripoli remettrait les deux hommes recherchés, Abdelbasset Ali Mohammed Al-Megrahi et Al Amine Khalifa Fhimah.

Le ministère affirme qu'il est selon lui prêt à se défendre devant «une instance judiciaire impartiale et neutre et devant les Nations Unies, la Cour internationale de Justice (qui dépend de l'ONU et règle les différends entre Etats) et d'autres».

Interrogé sur l'éventualité d'une enquête internationale, M. Fitzwater a relevé que Washington avait «une obligation» envers les familles des victimes et que le pays était tenu de poursuivre le processus juridique dans le cadre du système américain. Il a en outre exprimé des doutes sur la compétence de tribunaux internationaux.

La mission libyenne à l'ONU a par ailleurs publié un communiqué affirmant que «si les accusations dénuées de tout fondement» doivent servir de prétexte à une agression contre la Libye, le gouvernement de Tripoli «se réserve le droit de se défendre». (ap)

Mebo SA à Zurich réagit

La société zurichoise Mebo AG a confirmé hier avoir livré des dispositifs électroniques dans les pays arabes en 1985. Selon les autorités américaines, l'un des prototypes serait identique aux fragments retrouvés après les attentats contre un avion Pan-Am au-dessus de Lockerbie et contre un avion d'UTA au-dessus du Sahara.

Le président du conseil d'administration de la société Mebo AG (Meister & Bollier), Edwin Bollier, a cependant précisé que l'enquête sur l'attentat du 21 décembre 1988 contre l'avion Pan Am, s'est conclue favorablement pour sa société. Il a indiqué que sa société n'a à aucun moment violé la loi et qu'elle n'a pas enfreint l'embargo.

Des sources gouvernementales américaines ont pourtant indiqué que Mebo SA a, dans les années 1985 et 1986, livré vingt prototypes de minuteries électroniques à la Libye. Le client se trouvait être les services de renseignements libyens. (ats)

OPINION

700e: fin de partie

C'était hier. L'armée bombait le torse et célébrait en grande pompe la «mob» de 1939. Banquiers et diplomates chantaient d'un seul chœur les bienfaits de la neutralité et de la stabilité sociale qui valaient à la Suisse la confiance des Etats et des particuliers du monde entier. Elève modèle, bien noté et coté, le pays avait d'excellents motifs de se croire exceptionnel. Il entrait d'un bon pas dans le 700e.

Il en sort, demain, singulièrement défraîchi. Chemin confédéral mis à part, le succès de cette commémoration a été très relatif. Tout ce qui avait couleur de «Festspiel» a été un flop. Aucun grand talent artistique ne s'est révélé à cette occasion. On a pu, en revanche, prendre la mesure d'une crise d'identité.

La guerre du Golfe puis, tout récemment, le conflit yougoslave ont jeté aux orties la vieille robe trouée et tachée de la neutralité. Elle est devenue vraiment ce qu'elle était: un moyen, parmi d'autres, de la politique de sécurité; un instrument dont il faut user avec ménagement tant sa crédibilité est amochée. Quant à l'armée, elle a mille raisons de se faire toute petite, ne sachant à quelle sauce elle sera apprêtée dans une Europe incertaine où la menace a changé du tout au tout.

Qui a dit stabilité? On entend actuellement fort peu parler de cette fameuse «paix du travail». L'inflation, la récession et la restructuration lui font un mauvais sort. On ne peut en douter: on va à petits pas vers le trépas du consensus social. Il y a du tangage et du roulis au programme de 1992.

Le pays baigne dans un certain désarroi et c'est de lui que le Conseil fédéral attend des signes d'encouragement pour aller plus avant en direction de l'Europe des Douze. Quand on interroge un bègue sur la voie à suivre, il vaut mieux le faire quelques kilomètres avant la bifurcation. Faute de s'y être pris à temps, le gouvernement donne l'impression de retenir le peuple par le bouton de son pardessus pour lui expliquer à la hâte des choses trop compliquées pour un entendement moyen, préoccupé, de surcroît, par d'immédiats et très réels soucis d'argent.

Il est venu le temps des désillusions. Et nul ne sait ce qui germe sous cet humus. Un arbre nouveau, peut-être, dont il faudra prendre grand soin qu'il croisse vers le ciel.

François GROSS

Football - Philippe Walker, gardien de Lugano

«Il faut être égoïste»

Philippe Walker
Le Luganais est l'un des meilleurs gardiens du pays. (Lafargue)

● **Lire en page 11**

Garage et carrosserie
Burkhalter
Jaluse 2, Le Locle, 039/31 82 80
TOUTE LA GAMME CITROËN

CITROËN AX 4×4. Ça change tout.
Durant les mois de novembre et décembre, venez tester durant toute une journée notre nouvelle
CITROËN AX
4 roues motrices, moteur à injection, 1.4 L

CITROËN
Dès Fr. 16590.–
14066
TEST!

16.11.1532 - Le conquistador espagnol François Pizzare fait prisonnier l'Inca Atahualpa, au Pérou.
16.11.1933 - Les Etats-Unis et l'URSS nouent des relations diplomatiques.
16.11.1968 - L'URSS lance le vaisseau spatial «Proton IV».

BRÈVES

Chine

Visite de James Baker

Le secrétaire d'Etat américain James Baker arrivé hier à Pékin, a rencontré durant quatre heures et demie son homologue chinois Qian Qichen avec lequel il a parlé des droits de l'homme et des prisonniers politiques.

Zaïre

Démission

Le président de la conférence nationale du Zaïre, Kalonji Mutumbayi, 77 ans, a démissionné hier lors de la première réunion de cette instance de travail depuis les émeutes de la fin septembre dans le pays.

Brésil

Des terres pour les Yanomamis

Le président brésilien Fernando Collor de Mello a annoncé vendredi la démarcation des terres des quelque 10.000 Indiens Yanomamis, accordant à cette tribu près de 10 millions d'hectares dans la région nord de l'Amazonie.

Irak

Cargaison d'uranium

Une première cargaison d'uranium enrichi a quitté l'Irak à destination de Moscou hier, a déclaré l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Taiwan

Terrible collision

Deux trains de voyageurs sont entrés en collision hier à Taiwan, faisant 29 morts. Il s'agit de l'accident ferroviaire le plus meurtrier qu'ait connu cette île.

Emirats Arabes Unis et BCCI

Ghait Pharaon inculpé

L'homme d'affaires saoudien Ghait Pharaon a été inculpé hier dans le cadre du scandale financier de la BCCI, la Banque de Crédit et du Commerce International. Il est accusé de malversations lors du rachat en 1985 par la BCCI de l'Independence Bank of Encino, en Californie.

Liban

Un casque bleu tué

Un transport de troupes blindé des forces de l'ONU dans le sud du Liban est tombé hier dans une embuscade et un casque bleu irlandais a été tué, a-t-on appris de la part des sources de sécurité libanaises.

Cambodge: M. Hun Sen fait l'éloge du prince Sihanouk

Le retour craint des Khmers rouges

Le premier ministre cambodgien Hun Sen a exprimé hier son soutien total au président du Conseil national suprême (CNS, qui regroupe les quatre factions cambodgiennes), le prince Norodom Sihanouk, mais a estimé que les Khmers rouges pourraient être acceuillis à leur arrivée dans la capitale par des coups de «bâton en bois».

M. Hun Sen, chef du gouvernement pro-vietnamien de Phnom Penh, a comparé sa relation avec le prince Sihanouk, arrivé dans le pays jeudi à l'issue d'un exil de 13 ans, à celle existant entre un père et un fils.

Le retour du prince Sihanouk, qui à la tête du CNS doit assumer la souveraineté du pays en liaison avec l'ONU, est un «événement inoubliable», a-t-il déclaré. «Il existe une possibilité de coopération entre les partisans du prince Sihanouk et nous-mêmes. Je ne veux pas trop mettre l'accent là-dessus mais il existe déjà un genre d'entente et de coopération entre nous».

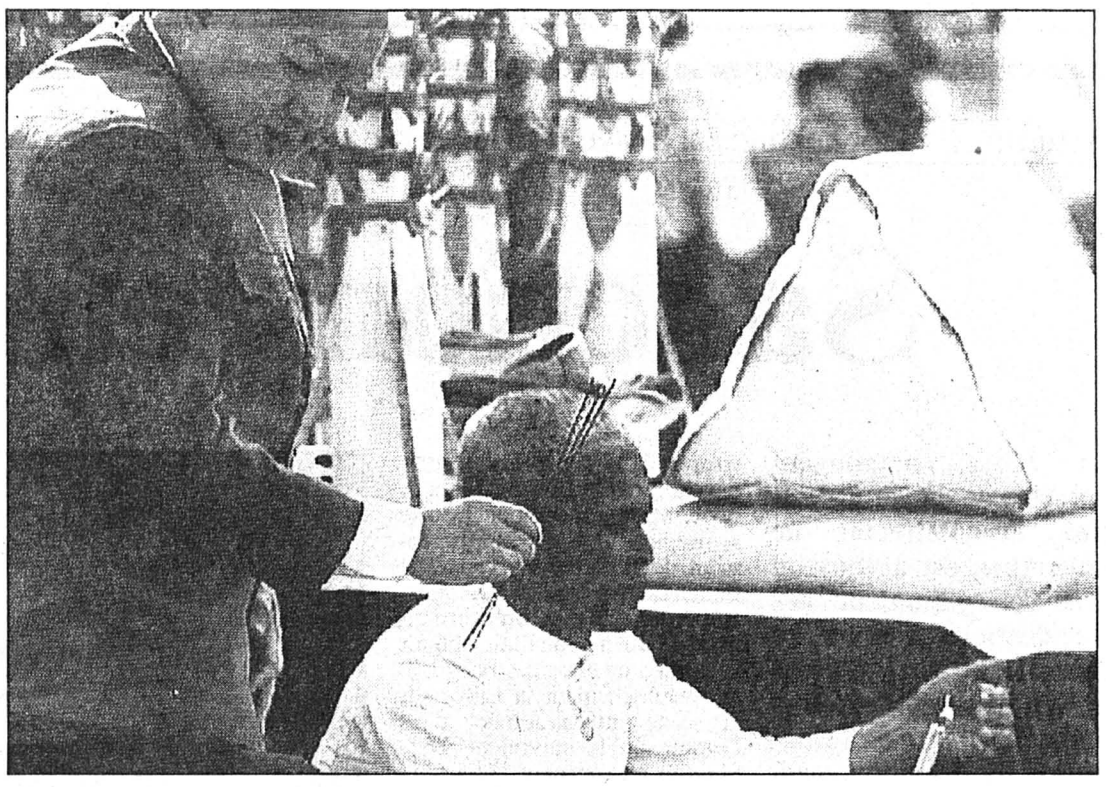

Cérémonie religieuse à Phnom Penh
L'officiant (au centre) n'est autre que Saloth Soun, le frère du sanguinaire Pol Pot (de son vrai nom Saloth Sar). A gauche, le prince Norodom Sihanouk. (AFP)

«Le retour des Khmers rouges (représentés au CNS) ne sera pas aussi grandiose», a-t-il ajouté d'un ton sacarstique. «J'ai bien peur qu'ils ne soient accueillis avec beaucoup de bâtons en bois».

Il a estimé que des manifestations populaires pourraient se produire lors de leur retour à Phnom Penh prévu dimanche et lundi. Son Sen et Khieu Samphan, tous les deux artisans du règne de la terreur pendant la période khmer rouge au Cambodge, sont notamment attendus.

«Je protégerais les Khmers rouges en cas de manifestations violentes car je suis responsable pour leur sécurité. Mais je ne peux brider le peuple et je ne peux interdire les manifestations.»

M. Hun Sen a également déclaré que le centre d'extermination khmer rouge de la capitale, Tuol Sleng ainsi que d'autres témoignages de leur règne, ne seraient pas fermés. (ap)

Paix au Proche-Orient: Israël multiplie les signes de durcissement

Porte-parole palestinienne menacée de poursuite

La police israélienne envisage d'engager des poursuites contre le porte-parole de la délégation palestinienne à Madrid, Mme Hanane Ashraoui, alors que le premier ministre, Yitzhak Shamir, a multiplié les déclarations d'intransigeance sur l'avenir des territoires occupés, avant son départ pour les Etats-Unis.

Selon la radio israélienne, la police voudrait engager des poursuites judiciaires contre Mme Ashraoui, soupçonnée de contacts avec l'OLP, en participant notamment à la réunion du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil), tenue en septembre dernier à Alger. Une loi israélienne d'août 1986 interdit à toute personne vivant sous juridiction israélienne d'entrer en contact avec une «organisation terroriste» à laquelle est assimilée l'OLP.

La décision finale d'engager des poursuites dépend du conseiller juridique du gouvernement, M. Yosef Harish. Mme Ashraoui a déclaré que «les menaces des autorités s'inscrivent dans une campagne d'intimidation visant à étouffer la voix des Palestiniens».

L'OLP a pour sa part dénoncé «vigoureusement» les intentions israéliennes qui démontrent selon elle que l'engagement du gouvernement israélien dans le processus de paix «n'est pas sérieux».

Le porte-parole de l'OLP Ahmed Abdel-Rahman a encore ajouté que la demande de poursuites à l'encontre de Mme Hahane Ashraoui, «conseillère» de la délégation palestinienne aux négociations de Madrid, constitue «une tentative israélienne pour saboter le processus de paix» au Proche-Orient.

SHAMIR INFLEXIBLE

Ce durcissement des autorités israéliennes intervient alors que M. Shamir ne cesse de marteler depuis une semaine son opposition à tout retrait israélien de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et du plateau du Golan. Jeudi, le premier ministre est revenu à la charge pour proclamer que ces régions constituent la «terre des ancêtres» qui doit rester «à jamais» sous souveraineté israélienne.

Des commentateurs politiques israéliens relèvent toutefois que le premier ministre a souvent adopté des positions instransigeantes avant de se rendre aux Etats-Unis, quitte à offrir ensuite une attitude plus flexible à ses interlocuteurs américains.

Par ailleurs, les festivités hier dans les territoires occupés pour célébrer le 3e anniversaire de la proclamation de «l'Etat de Palestine» par le CNP ont été endeuillées par la mort à Jérusalem-est d'un jeune Palestinien, tué à l'aube par un garde-frontière israélien alors qu'il collait des affiches. Il est le premier Palestinien tué à Jérusalem depuis la fusillade de l'Esplanade des Mosquées, le 8 octobre 1990, qui avait fait 18 morts et 150 blessés. Enfin, trois enfants ont été tués hier dans le sud du Liban par des tirs d'artillerie israéliens et de l'ALS contre des villages de la région, a-t-on appris auprès des services de sécurité.

(ats,afp,reuter,ap)

Différend soviéto-japonais sur les îles Kouriles

Vers une solution

La question des îles Kouriles, situées au large du Japon et saisies par l'URSS à la fin de la Seconde Guerre mondiale, sera vraisemblablement évoquée par un émissaire spécial du président de la Fédération de Russie Boris Eltsine lors d'une visite prochaine à Tokyo, a rapporté hier l'agence indépendante Interfax, citant le ministère des Affaires étrangères.

Vladimir Loukine doit transmettre au premier ministre japonais Kiiti Miyadzawa un message personnel de M. Eltsine, a ajouté Interfax sans préciser la date de cette visite.

La veille, Boris Eltsine, qui compte sur une éventuelle aide économique japonaise, avait réitéré son appel en faveur d'un règlement de ce problème territorial dans une lettre ouverte au peuple russe publiée par l'agence de presse russe.

«Un des problèmes que nous devons commencer à résoudre dans un avenir proche est celui d'un règlement de nos relations avec le Japon. Il serait impardonnable de maintenir cette situation dans laquelle nos relations avec le Japon sont gelées en raison de l'absence d'un traité de paix entre nos deux pays».

«Pas un seul habitant» des îles Kouriles ne souffrira d'un transfert de souveraineté et du retrait des troupes soviétiques de ces territoires», a-t-il promis.

(ap)

Massacre du Timor oriental

Version officielle démentie

Deux journalistes américains ayant assisté mardi au massacre de Dili (Timor oriental), ont démenti hier la version officielle des autorités indonésiennes et appelé l'administration américaine à couper son aide militaire à Djakarta.

L'armée indonésienne a expliqué jeudi que les soldats avaient commencé à tirer après s'être crus menacés par des manifestants, certains armés de pistolets et de grenades. «Il n'y avait pas eu de confrontation. La marche était extrêmement pacifique et organisée», a raconté Amy Goodman, journaliste à la station de radio new-yorkaise WBAI-Pacifica, au cours d'une conférence de presse à Washington.

«Les Timorais n'étaient pas armés, ils n'avaient rien, si ce n'est des banderoles en tissu», a-t-elle ajouté. «Il n'y a eu absolument aucune menace proférée contre les soldats, aucune pierre lancée», a poursuivi Allan Nairn, qui travaille pour le magazine New Yorker.

(ats, afp)

Etats-Unis: scandale de l'Irangate

L'amiral Poindexter relaxé

Dans deux jugements distincts prononcés hier dans le scandale de l'Irangate, la justice américaine a cassé en appel la condamnation de l'amiral John Poindexter, ancien conseiller de la Maison Blanche et a condamné en première instance Elliott Abrams, ancien haut fonctionnaire du département d'Etat.

Une cour d'appel fédérale a cassé hier à Washington la condamnation à six mois de prison ferme de M. Poindexter, ancien conseiller de la présidence pour les affaires de sécurité nationale, tandis qu'une cour de district a condamné à deux ans de prison avec sursis et à 100 heures de travail communautaire M. Abrams, ancien secrétaire d'Etat adjoint aux affaires d'Amérique latine.

L'amiral Poindexter, le seul des principaux acteurs du scandale ayant été condamné à une peine de prison ferme, avait notamment été reconnu coupable en avril 1990 de faux témoignage et d'obstruction à l'enquête du Congrès sur le scandale qui a fait trembler la présidence de Ronald Reagan, en 1986 et 87.

Par la suite, l'amiral avait fait appel en arguant que son procès avait été biaisé par le témoignage qu'il avait donné devant le Congrès sous couvert de l'immunité. Cet argument a été retenu par les juges de deuxième instance qui ont estimé que l'accusation n'avait pas réussi à démontrer que le témoignage de M. Poindexter devant le Congrès n'avait pas été utilisé contre lui dans son procès pénal.

M. Abrams avait pour sa part reconnu en octobre qu'il avait menti par omission à deux commissions du Congrès enquêtant sur le scandale en 1986. Il avait également reconnu qu'il avait sollicité pour les «contras» du Nicaragua un don de 10 millions de dollars du sultan du Brunei.

Le scandale de l'Irangate avait éclaté en novembre 1986 lorsqu'on avait appris que, dans l'espoir d'obtenir la libération d'otages américains au Liban, la Maison-Blanche avait autorisé des ventes secrètes d'armes à l'Iran. Les profits de ces ventes avaient ensuite été utilisés pour apporter une aide financière aux «contras» anti-sandinistes au Nicaragua, en dépit d'une interdiction d'une telle aide par le Congrès. (ats,afp)

Afghanistan: négociations avec Moscou

Prisonniers bientôt libérés

Les moudjahidin afghans se sont engagés à libérer d'ici la fin de l'année un premier groupe de prisonniers de guerre soviétiques, a annoncé hier l'agence TASS, citant une déclaration commune d'une délégation de la guérilla afghane et des autorités soviétiques, actuellement en pourparlers à Moscou.

Aucune précision n'a été fournie sur le nombre de prisonniers de guerre concernés par cette mesure. Selon des responsables de la Croix-Rouge soviétique, les rebelles afghans détiendraient actuellement quelque cinquante militaires soviétiques.

L'Union soviétique affirme que 312 de ses soldats sont toujours détenus en Afghanistan mais la plupart des mouvement de guérilla disent qu'il y en a moins de 75.

(ats, afp, ap)

No 1327 PAR-DESSUS M LE MARCHE Samedi 16 novembre 1991

Le succès des bananes

Ces drôles de fruits jaunes ont fait leur apparition en Europe en 1892, il y a une centaine d'années. En deuxième position après les pommes, les bananes comptent, actuellement en Suisse, parmi les fruits les plus vendus.

Les bananes nous parviennent des Tropiques où elles croissent rapidement. Grâce à un système de transport bien organisé et aux soins qu'on leur voue en cours de maturation, elles sont disponibles toute l'année. On les apprécie pour leur arôme surfin, mais on ne réalise pas nécessairement qu'elles présentent encore de nombreux autres avantages. Les bananes n'ont par exemple pas besoin d'emballage (qui risquerait de polluer l'environnement), mais sont déjà emballées d'une pelure biodégradable, donc idéale du point de vue écologique. D'autre part, les bananes contiennent des hydrates de carbone qui dispensent l'énergie nécessaire lors d'activités sportives, des fibres de lest qui favorisent la digestion, ainsi que des vitamines C et B bénéfiques au métabolisme du corps. Comme elles sont bien digestibles, on en fait aussi des bouillies pour bébé. Au profit des consommateurs de tous les âges, les bananes offrent en fait des possibilités saines de varier les menus et – de plus – à un prix avantageux.

Certains consommateurs les préfèrent en tant que petite collation, d'autres les intègrent dans divers mets cuisinés. Les bananes nous manqueraient donc véritablement si elles n'existaient pas.

Nouveau!

Soigner ses mains

«Gide-fresh», c'est le nouveau savon liquide conditionné dans un distributeur à pompe – c'est pratique et hygiénique. Cette lotion crémeuse a une valeur pH neutre et contient des agents traitants spécialement choisis qui confèrent un lavage en douceur sans dessécher la peau, même si on se lave fréquemment. Le savon «Gide-fresh» est agréable et vous donne l'assurance d'avoir les mains soignées. Le distributeur à pompe est décoratif (contenu 300 ml) et proposé au prix de 3 francs, tandis que le sachet de recharge (contenu 600 ml) coûte fr. 4.50. Actuellement en vente dans tous les magasins Migros.

Que de beaux cadeaux!

Voici venir Noël... N'aviez-vous pas décidé, l'année dernière, de préparer vos cadeaux assez tôt pour éviter le stress (inutile) à mi-décembre? Tout le monde a encore assez à faire au dernier moment. Il vaut donc mieux prendre ses dispositions à temps.

Migros propose un grand choix de beaux cadeaux, d'idées pleines d'originalité, d'articles ingénieux et pratiques. Actuellement, l'assortiment est encore plus ou moins complet. Choisissez par exemple des bougies, des parfums et des essences pour le bain, des montres-bracelets Mirexal ou M-Watch classiques ou modernes, des bijoux pleins de fantaisie. Pour votre bien-aimé(e), vous choisirez peut-être même quelque chose d'exclusif, soit un bijou en or, serti ou non de pierres précieuses. L'assortiment d'articles-cadeaux comporte aussi des objets de zinc rustique et de laiton de formes traditionnelles, des appareils de radio/TV/vidéo et électroménagers, des services de vaisselle, verres et couverts, des batteries de cuisine pouvant être complétées d'un caquelon WOK ou d'un service à fondue bourguignonne, etc. Venez faire un tour à Migros, vous y trouverez l'inspiration. Car Noël, c'est la grande occasion.

En cas de doute, offrez des

bons-cadeaux Migros

Il n'est pas toujours facile de choisir un cadeau approprié. Il y a des gens qui ont de la peine à se décider, il y en a d'autres qui ont apparamment «déjà tout». Dans ces cas-là, les bons-cadeaux présentent une solution appréciée. Migros propose des bons d'une valeur de 5, 10, 20, 50 et 100 francs. Acheter ces bons, c'est choisir une bonne façon de faire plaisir à son entourage, car ils offrent des possibilités quasiment illimitées. Ces bons sont notamment valables pour des achats dans les magasins Migros, les camions-magasins, les Bricoloisirs, les Ecoles-clubs, les agences de voyage Hotelplan en Suisse et les stations-service Migrol.

Bijoux de rêve

Ces derniers jours, le nouveau prospectus présentant la collection de bijoux Migros a été distribué à tous les coopérateurs, soit aux 1,5 million de lecteurs de «Construire», «Brückenbauer» et «Azione».

Imprimée en trois langues et en couleur dorée, cette brochure de 24 pages présente une bonne vue d'ensemble de l'assortiment. Ces dernières années, les bijoux mis en vente à Migros ont toujours davantage de succès. L'assortiment comporte des chaînes d'or toutes simples, des bagues et des boucles d'oreille, des bracelets et des colliers, des perles cultivées et des joyaux sertis de pierres précieuses. Les lecteurs qui n'auraient pas reçu ce prospectus (s'ils ne sont par exemple pas coopérateurs Migros) peuvent en demander un exemplaire gratuit dans environ 150 principaux magasins Migros, dans toutes les régions de Suisse.

44-2706

Rédaction: Service de presse Migros, case postale 266 8031 Zurich

MIGROS

The Severin Group

Vous vous occuperiez des réconciliations, du contrôle inventaire et de l'établissement d'analyses financières.
Votre bagage serait une licence économique et quelques années d'expérience dans le domaine financier, peut-être même dans l'industrie horlogère; vous maîtriseriez en outre bien le français et l'anglais, et auriez même des connaissances d'allemand. Vous seriez notre

ANALYSTE FINANCIER

et travailleriez dans une petite équipe sympathique.

Seriez-vous intéressé ? Votre dossier est le bienvenu à:

SEVERIN MONTRES AG
Service du personnel
Gewerbestrasse 1
2543 Lengnau

Nous fabriquons les montres

FILA SPORTWATCH GUCCI

6-3099

MSI MSI MSI MSI MSI MSI MSI

Le No 1 des appareils ménagers cherche son

REPRÉSENTANT

pour la région de Bienne et du Jura

Vous assurez les activités de promotion, dans la région du Jura bernois et du canton du Jura, entretenez des bonnes relations à une clientèle exigeante (revendeurs, architectes, propriétaires d'immeubles). Vous serez responsable de la coordination de la commercialisation dans la région et vous dirigerez le bureau de Bienne avec ses deux employées qui seront à votre disposition.

Ce poste très indépendant demande un vendeur expérimenté avec une formation commerciale ou technique. Pour assurer de bonnes relations avec le siège en Suisse alémanique, vous avez besoin de parler couramment l'allemand.

Cela vous intéresse? Prenez directement contact avec notre directeur E.R. Jäger, qui vous assure d'une entière discrétion. Nous attendons votre curriculum vitae avec photo, lettre manuscrite et certificats sous réf. No V-43/Re-IM.

6-2621

MSI-Conseils en Personnel
65, Beau-Site / CH-2603 Péry / Tél. 032 96 18 38

OFFRES D'EMPLOI

TORNOS BECHLER

Créateur et leader du tour automatique, TORNOS-BECHLER est une entreprise suisse qui conçoit et fabrique des machines faisant référence dans le monde entier.
Nous offrons un espace-carrière ouvert à ceux qui savent et veulent faire rimer profession avec passion. A ceux qui ont le goût de gagner leur vie en gagnant des défis.

INFORMATIQUE - INFORMATIQUE - INFORMATIQUE

Pour notre centre de calcul, nous cherchons l'

ADMINISTRATEUR DES DONNÉES

à qui nous confierons:
– la responsabilité de la structuration de l'ensemble des données de l'entreprise;
– la responsabilité de la sécurité logique et physique des fichiers;
– la surveillance et l'optimisation des bases de données;
– le choix des techniques de systèmes de bases de données;
– une activité de conseils pour les développeurs;
– la réalisation d'un dictionnaire des données.

Cette place convient particulièrement à un candidat ayant effectué des études supérieures en informatique (niveau ETS), au bénéfice de bonnes connaissances d'un système de BDR (oracle) et hiérarchique (IDS 2), et ayant déjà approché le milieu industriel et son vocabulaire.

L'information toujours plus poussée de notre bureau des méthodes (CAO, FAO, IGAO, micro-informatique, demain DNC, etc.) nous conduit à chercher un

CORRESPONDANT INFORMATIQUE

de formation ingénieur en mécanique, électronique ou informatique, 25/40 ans, intéressé à travailler en milieu industriel, dont le rôle sera d'assister le personnel du bureau de méthodes, de l'aider à analyser ses besoins et à utiliser de façon optimale les outils mis à sa disposition, et d'assurer la liaison avec les services informatiques centraux de l'entreprise. Pour réussir dans ce poste, il devra avoir le goût des problèmes techniques, le sens de l'organisation, le sens de la pédagogie, le souci du service aux utilisateurs, la compréhension du fonctionnement d'une unité de production et la maîtrise de quelques-unes des techniques suivantes: **mini et micro-informatique, UNIX, réseaux, programmation CN, logiciels CAD/CAM.**

06-16003/4x4

Adressées au Service du personnel de TORNOS-BECHLER SA, CH-2740 Moutier (Suisse), vos offres de service accompagnées des documents usuels, seront traitées avec la rapidité et la discrétion qui conviennent. - Tél. 032 94 44 44.

L'INTELLIGENCE PRODUCTIVE

Sommelier(ère)
avec expérience est demandé(e) tout de suite ou pour date à convenir.
038/33 52 02
450-1033

Cherche
MUSICIEN
pour différentes soirées le vendredi
039/26 82 66
132-12636

depuis 1969 vite résolues dettes
ARRANG. FINANCIERS S.A.R.I. 2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70
87-615

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
039/23 68 33
132-12367

Amis du voyage
Randonnée à ski dans l'Atlas marocain (4000 m), du 14 au 23 février.
Tél. 024 22 04 87.
22-153938/4x4

Crédit rapide
038/51 18 33
Discrétion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance + Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville
6-1575

VACANCES - VOYAGES

ERGUEL VOYAGES

Saint-Imier, Gare 24, 039/41 22 44

HOLLIDAY ON ICE LAUSANNE ½ j.
Les légendes de **Carmen** et de **Robin des Bois**
Samedi 16 novembre 1991/matinée
Car et entrée compris
Dép. La Chaux-de-Fonds: AVS Fr. 53.–/73.–
Enfants jusqu'à 14 ans: Fr. 39.–
Dép. Vallon: AVS Fr. 55.–/75.–
Enfants jusqu'à 14 ans: Fr. 41.–

THÉÂTRE DE BESANÇON ½ j.
Dimanche 1er décembre 1991/matinée
«Un de la Canebière»
Balcon 1res: Fr. 87.–
Galeries faces: Fr. 73.–

SÉJOUR EN CARINTHIE, VILLACH 8 j.
Sports ou détente, passez **Saint-Sylvestre** dans un magnifique panorama de montagnes
1 semaine
du 28 décembre 1991 au 4 janvier 1992
Hôtel**** en demi-pension
Par personne: Fr. 755.–
Suppl. individuelle: Fr. 105.–
Programme détaillé à disposition

EXCURSIONS · VOYAGES Mauron
2300 La Chaux-de-Fonds · Tél. 039/23 93 22-3
Inscriptions: Léopold-Robert 68
132-12016

Limogeage du premier ministre yougoslave Ante Markovic

Cessez-le-feu signé

Le premier ministre yougoslave Ante Markovic et le ministre des Affaires étrangères Budimir Loncar, tous deux croates, ont été démis hier de leur fonction par le Parlement fédéral, où ne siègent plus que des députés de la Serbie et du Monténégro. Les armes ont continué de parler en Croatie tandis qu'un nouvel accord sur un cessez-le-feu, qui doit entrer en vigueur aujourd'hui à 18 h 00, a été conclu à Zagreb.

Cet accord de cessez-le-feu, le 13e depuis le début du conflit, a été convenu à l'issue d'une journée d'entretiens entre l'armée yougoslave et la Croatie. Le chef de la mission des observateurs de la CE, l'ambassadeur Dirk Jan van Houten, assistait également à ces négociations.

Les deux parties, a déclaré l'émissaire européen, ont réaffirmé les termes du cessez-le-feu du 18 octobre, qui n'avait pas tenu. Selon cet arrangement, la Croatie lèvera notamment le blocus des casernes de l'armée fédérale pour permettre l'évacuation des troupes yougoslaves.

Avec le limogeage des deux parlementaires croates, la Serbie tient ainsi en main les trois instances fédérales du pouvoir: le gouvernement, la présidence et le Parlement, même si ces institutions n'ont plus guère de yougoslave que le nom en raison de l'absence en leur sein de représentants de Slovénie, Croatie et Macédoine. La Bosnie-Herzégovine n'est quant à elle plus représentée dans ces instances que par les délégués serbes.

Retraite de l'armée fédérale
Les chars em mouvement. (AP)

Sur le terrain, un nouveau front s'est ouvert au port de Split qui a été attaqué par la marine de guerre fédérale. Le calme y est revenu en début d'après-midi après le départ des bateaux de guerre yougoslaves, dont deux ont été touchés par des tirs de riposte des forces croates.

Les combats de rue et même «corps à corps», selon la télévision de Zagreb, se sont poursuivis à Vukovar. L'offensive fédérale, appuyée par les chars et l'aviation, s'est en outre poursuivie sur tout le front de la Slavonie orientale (est de la Croatie), tandis que la ville d'Osijek, chef-lieu de la Slavonie, a subi de nouveaux tirs d'artillerie.

Un bateau affrété par l'UNICEF est en outre arrivé hier au port de Dubrovnik, a indiqué un porte-parole de l'ONU. L'hydroglisseur est chargé d'évacuer des enfants de la ville croate qui a été bombardée pendant plusieurs jours par l'armée yougoslave. Le secrétaire d'Etat français à l'Action humanitaire Bernard Kouchner et le ministre italien de l'Immigration Margherita Boniver, se trouvent à bord du bateau.

CROIX-ROUGE RÉUNIE

Réunis à Genève à l'invitation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les représentants de la Croix-Rouge yougoslave et des Croix-Rouge des six républiques ont reaffirmé hier l'urgence d'accorder la priorité à l'action conduite en faveur des victimes du conflit. Les secouristes et les délégués du CICR se trouvent la plupart du temps dans l'impossibilité d'évacuer les blessés et de venir en aide aux victimes.

En dépit de ces difficultés, le CICR tente d'organiser pour les prochains jours un convoi maritime à destination de Dubrovnik. Au retour, le bateau affrété pour le convoi devrait embarquer les personnes blessées lors des combats, pour les rapatrier sur Split.

Un porte-parole de l'Association européenne de libre-échange (AELE) a en outre annoncé à Genève que celle-ci avait décidé de suspendre sa coopération économique avec la Yougoslavie. La décision a été prise jeudi, lors d'une réunion du Conseil de l'AELE.

(ats, afp, reuter)

__16.11.1848__ - Insurrection populaire à Rome.
__16.11.1919__ - Election d'une chambre «bleu horizon» en France.
__16.11.1941__ - Seconde offensive allemande contre Moscou et second échec.

BRÈVES

Turbulences en France

Le gouvernement à la peine

A quatre mois des élections régionales en France, le gouvernement socialiste est entré dans une zone de turbulences aiguës. Il doit affronter non seulement l'opposition parlementaire, mais aussi un malaise grandissant au sein du Parti socialiste. Le premier ministre Edith Cresson a été contrainte hier de passer en force au Parlement pour faire adopter son budget 1992. La droite devait répliquer dans la journée par le dépôt d'une motion de censure, la deuxième en un mois, mais qui ne devrait pas recueillir la majorité lundi.

Prisonnière suisse en Turquie

Grève de la faim

Accusée par la justice turque de soutien à une organisation terroriste, la Suissesse Barbara Kistler a entamé depuis dix jours une grève de la faim. Son procès a une nouvelle fois été reporté hier au 13 décembre prochain, après une courte audience de la défense.

File d'attente à Moscou

Un nez pour une saucisse

Une Moscovite qui faisait la queue devant un magasin de saucisses s'est fait sectionner le bout du nez d'un coup de dent, a rapporté hier un quotidien. Sous le titre «Est-ce que le cannibalisme commence?», la Moskovskaya Pravda explique que la femme attendait tranquillement son tour, mercredi, lorsque, pour une raison indéterminée, un client lui a sectionné, d'un coup de dent, l'extrémité du nez.

PC britannique

Financé par Moscou

Les Soviétiques ont financé le Parti communiste britannique avec des fonds secrets pendant 21 ans, de 1958 à 1979, a révélé Reuben Falber, ancien secrétaire-général adjoint du parti. Dans une interview à Changes, le bimensuel du PC britannique, il précise que les fonds – 100.000 livres par an – transitaient par l'ambassade d'URSS à Londres.

La Russie suspend une partie de ses exportations de pétrole

Pénurie de combustible

Le gouvernement de Russie a suspendu hier certaines autorisations d'exportation de pétrole en raison du manque dramatique de combustible dans la république, ont annoncé des responsables russes.

Selon Valery Grichine, un conseiller du président russe Boris Eltsine, «une résolution du même type sera rapidement préparée concernant les diamants, le charbon et les métaux précieux». Il a expliqué que les exportations représentaient 3,14 millions de barrils de pétrole par jour, qui sont destinés à des pays étrangers mais aussi aux autres républiques de l'ex-URSS. Valery Grichine n'a pas précisé quels pays importateurs étaient concernés, ni même le nombre de contrats suspendus. Toutes les autorisations suspendues hier concernent des contrats internationaux, mais tous les contrats internationaux n'ont pas été suspendus.

Les exportations de pétrole représentent un tiers de la production de l'Union soviétique, a rappelé Valery Grichine, et la Russie fournit 90% de la production totale. L'URSS est le plus gros producteur de pétrole du monde, et le pétrole est le premier poste rapportant des devises du pays. L'URSS est notamment l'un des gros fournisseurs de l'Europe – pétrole brut, produits raffinés, notamment essence et fioul.

«Nous ne pouvons nous permettre d'exporter un tel montant de pétrole car nous en avons terriblement besoin», a-t-il ajouté.

L'annonce de la suspension des autorisations a été faite conjointement par les gouvernements de Russie et d'Union soviétique. Elle a provoqué immédiatement une hausse des prix du brut sur le marché international de Londres.

Inspirateur de la perestroïka et conseiller de Mikhaïl Gorbatchev, Alexandre Iakovlev a minimisé hier soir la décision de la Russie, expliquant qu'elle était due à des désaccords entre les républiques. «La Russie exporte son pétrole vers une autre république contre des roubles. Cette république le vend ensuite trois ou dix fois plus cher contre des dollars. Et la Russie, c'est un euphémisme, s'oppose à une telle tactique. Après tout, elle peut vendre le pétrole contre des dollars par elle-même», a-t-il expliqué. «Tout dépend des relations entre les républiques.» La suspension des ventes concernent pourtant seulement des exportations hors d'URSS.

LICENCIEMENTS

Par ailleurs, le président de Russie Boris Eltsine a taillé hier dans deux des plus puissantes bureaucraties soviétiques, celles des ministères des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, qui seront regroupés et dont la moitié des employés seront licenciés par mesure d'économie.

M. Eltsine avait annoncé qu'à partir de ce vendredi, sa république cesserait de subventionner environ 80 ministères fédéraux et agences.

Le sort d'autres ministères, comme les Finances, l'Industrie, l'Agriculture, reste incertain. Mais l'essentiel de leurs compétences doit être transféré aux différentes républiques fédérées en vertu du futur traité de l'Union accepté jeudi dans son principe par les dirigeants de sept républiques, dont M. Eltsine. (ap)

La Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie associées à la CEE

Libre accès au marché des Douze

Plus aucun obstacle majeur ne s'oppose à l'association de la Pologne, de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie à la Communauté européenne et les trois accords d'association seront vraisemblablement paraphés la semaine prochaine, a déclaré hier à Bruxelles un porte-parole de la Commission européenne.

Premier à ébranler le bloc de l'est il y a onze ans, le pays de Lech Valesa fut, avec Prague et Budapest, à l'avant-garde de la démocratisation et du rapprochement est-ouest.

La Hongrie a été la première à frapper à la porte de la Communauté, dès 1988, suivie par la Tchécoslovaquie et la Pologne, mais la CEE ne veut pas faire de différence et paraphera les trois accords en même temps.

Les accords d'association donneront aux trois pays d'Europe centrale le libre accès au marché des Douze pour nombre de leurs produits. Ils créeront une large coopération économique, financière et culturelle et une concertation politique.

Les trois Etats souhaitent devenir un jour membres à part entière de la CEE.

Les négociations ont connu un refroidissement cet été, lorsque les pays de la Communauté s'inquiétèrent devant la perspective d'importations massives de produits agricoles, textiles et sidérurgiques d'Europe centrale. (ap)

Enquête sur la mort de Robert Maxwell

Verdict repoussé

Isabel Oliva, magistrat espagnol chargé de l'enquête sur la mort du magnat de la presse britannique Robert Maxwell, a déclaré hier qu'elle ne rendrait pas ses conclusions avant au moins une semaine, alors que de nouvelles révélations épaisissaient le mystère qui entoure sa mort.

Selon la BBC qui rapporte ses propos, Isabel Oliva a dit qu'elle ne pourrait faire aucune déclaration avant la fin des rapports d'expertise, ce qui prendra au moins une semaine. «Il n'y a aucune inculpation contre quiconque pour le moment et personne ne semble actuellement être impliqué», a-t-elle ajouté.

De son côté, le quotidien britannique Guardian a affirmé hier que les médecins chargés de l'autopsie ont découvert sous l'oreille gauche du patron de presse un minuscule trou d'un millimètre, une «perforation» ou une «fissure» dont l'origine n'est pas expliquée, mais qui remet en cause la version de la mort naturelle de Robert Maxwell. (ats, reuter)

Nouvelle nuit de violence en Irlande

Sanglante embuscade

Trois personnes ont été tuées jeudi soir par des membres supposés de groupes para-militaires protestants à Craigavon, à quelque 40 km au sud-ouest de Belfast, a annoncé la police hier.

Cette attaque, dont la responsabilité n'avait pas été revendiquée dans l'immédiat, est intervenue après l'annonce du recrutement de 441 policiers par le gouvernement britannique. Des responsables gouvernementaux ont toutefois démenti les informations selon lesquelles Londres allait dépêcher à Belfast 300 soldats supplémentaires, ajoutant que quelques-uns des 10.500 soldats stationnés en Irlande du Nord allaient être redéployés. Les trois victimes, deux catholiques et un protestant, avaient quitté l'usine où ils travaillaient avant d'être pris en embuscade. Les attaquants ont, semble-t-il, cru que leurs victimes étaient toutes catholiques.

Mercredi, l'armée républicaine irlandaise avait revendiqué la responsabilité de deux attaques séparées ayant fait quatre morts et plusieurs blessés, dont un bébé. (ap)

Chef du Parti national polonais

Accusé d'antisémitisme

Le chef du petit Parti national polonais Bronislaw Tejkowski a été inculpé hier pour propos antisémites. M. Tejkowski, dont le parti revendique 4000 membres s'est refusé à tout commentaire après son entretien au tribunal.

Le Parti national avait attiré l'attention le mois dernier au moment des élections législatives en Pologne en affirmant dans plusieurs discours que les Juifs ont trop d'influence en Pologne. Jeudi encore, dans le journal Zycie Warszawy, il a déclaré: «Nous critiquons le président, le premier ministre, le Parlement et le gouvernement qui négligent les intérêts polonais et accordent des privilèges aux intérêts allemands et juifs.» (ap)

Association Suisse des Paralysés ASPr

Village d'Enfants Pestalozzi

Ramassage de vêtements et de tissus usagés

Vendredi 22 novembre 1991

La Chaux-de-Fonds, Le Reymond, Les Convers, Les Bulles, La Sombaille, Les Grandes-Crosettes, Le Valanvron, Les Joux-Derrière, Les Planchettes, Les Plaines, Le Dazenet, La Cibourg, Le Bas-Monsieur. 205-93300

Nous vous prions de bien vouloir déposer votre don sur le trottoir ou sur le bord de la route **avant 9 heures.** Vous trouverez de plus amples informations sur le sac. ✆ 037/22 94 35

Le ramassage aura lieu par tous les temps.

Nous vous remercions de votre don.

Batterie Bosch SR: la police d'assurance de tout démarrage à froid.

Test gratuit!
Nous vérifions si votre batterie actuelle est en état de supporter l'hiver!

Puissance élevée au démarrage. Aucun remplissage ultérieur. Extrême longévité. Monter et rouler sans plus jamais y penser.

Votre spécialiste en batteries:

BOSCH CENTRE BATTERIE

WINKLER S.A.
Service Bosch
Numa-Droz 132
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 43 23/24
Fax 039/23 33 37

132-12206

Bogner

Les Trois "S"

Automne / Hiver
1991-1992

Sylvia Saxer Style
Les Chenevières
2338 Les Emibois

mercredi – vendredi 14 h – 18 h
samedi 10 h – 16 h

14-

DIVERS

Ing.dipl. Fust

Profitez!

HIT

Lave-linge automatique AEG Lavamat 528
• Capacité 5 kg • Programme court • Libre choix de la température • H 85, L 60,P 60 cm.
Location 63.-/m. abonnement-service incl.

Séchoir Miele T 453 C
• Séchoir à condensation entièrement électronique avec refroidissement de l'air
• Choix du programme par bouton unique
• 9 degrés et temps de séchage

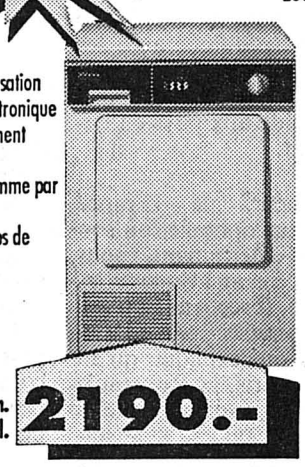

Location 92.-/m. abonn.-serv. incl.
2190.-

1490.-

Lave-vaisselle Bauknecht GSF 2152
• 12 couverts standard
• 5 programmes de lavage, dont un écologique
• H 85, L 60, P 60 cm.

998.-

Location 42.-/m. abonn.-serv. incl.

HIT

Aspirateur Electrolux 1865
• Puissance 1100 W
• réglage électronique de la force d'aspiration, accessoires intégrés
ou payement par acomptes

260.-

Location 38.-/m. abonn.-serv. incl.

HIT

895.-

Congélateur-armoir Bosch GSL 2113
• Contenance 171 l
• Consommatin d'électricité: 0,95 kWh/24 h.
• H126, L 66, P 66 cm.

Réfrigérateur Bosch KTF 1412
• Réfrigérateur indépendant de 135 l, dont 6 l pour la congélaten.
• Dégivrage automatique
• H 85, L 50, P 60 cm

299.-

Location 13.-/m. abonn.-serv. incl.

• Durée de loc. min. 6 m.*/droit d'achat
• Toutes les marques en stock
• Modèles d'occasion et d'exposition
• Garantie du prix le plus bas!
Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039	26 68 65	**Marin**, Marin-Centre	038	33 48 48
Bienne, rue Centrale 36	032	22 85 25	**Réparation rapide toutes marques**	**021**	**311 13 01**
Neuchâtel, rue des Terreaux 5	038	25 51 51	**Service de commande par téléphone**	**021**	**312 33 37**

05-2569-110/4x4

Vous êtes satisfait de vos apprentis.

ROBERT STALDER

Est-ce qu'ils le savent?

Il est certain que de multiples facteurs peuvent être à l'origine d'une toxicomanie. Chacun souhaite posséder une bonne formation et un travail gratifiant. Un grand nombre de toxicomanes ont interrompu leur apprentissage ou n'en ont même jamais suivi. Ne l'ont-ils pas terminé parce qu'ils consommaient des drogues ou pour d'autres raisons? Ce n'est pas la question. L'Office fédéral de la santé publique n'est pas là pour désigner des coupables. Mais il peut attirer l'attention sur un point: dire à vos apprentis que vous les appréciez, et pas seulement leur donner des ordres, n'est-ce pas leur apporter le soutien dont ils ont aussi besoin? Et puis, un geste de sympathie de temps à autre, ça fait du bien. Créer un bon climat de travail dans l'entreprise constitue déjà une prévention de la toxicomanie.

CHACUN PEUT FAIRE QUELQUE CHOSE CHAQUE JOUR POUR LA PRÉVENTION DE LA TOXICOMANIE.

Une contribution à la réduction des problèmes de drogue. L'Office fédéral de la santé publique.

03-11132-1/4x4

16 novembre 1848 - *L'Assemblée fédérale élit le premier Conseil fédéral: Jonas Furrer (ZH), Ulrich Ochsenbein (BE), Henry Druey (VD), Joseph Munzinger (SO), Friedrich Frey-Herosé (AG), Wilhelm Matthias Naef (SG) et Stefano Franscini (TI). Tous sont membres du parti radical. Le Pacte de 1815 fut abrogé, la Constitution du 12 septembre 1848 faisant de la Suisse un Etat fédéral.*

BRÈVES

Trafic d'uranium

Légèrement enrichi

Le matériel radioactif saisi lundi à Zurich par la police cantonale zurichoise est de l'uranium légèrement enrichi, a indiqué Andreas Pritzker de l'Institut Paul-Scherrer (PSI) hier en début de soirée. Le matériel pourrait vraisemblablement servir de combustible dans un réacteur nucléaire.

Drogue à Lugano

Héroïne saisie

En un peu moins d'un mois, du 17 octobre au 11 novembre dernier, la police a arrêté à Lugano dix personnes impliquées dans un trafic international de cocaïne entre l'Amérique du Sud, la Suisse et l'Italie, a-t-elle indiqué hier. 15 kilos de cette drogue ont été saisis.

«Pines de Noël fourrées»

Migros se retire

Les Suisses ne trouveront pas de «Pines de Noël fourrées» sous le sapin, au grand soulagement de la Migros. A la suite d'une grossière erreur d'orthographe sur l'étiquette de «Pives de Noël fourrées», Migros a dû retirer des milliers de paquets des rayons et cacher la faute au moyen d'un autocollant.

Elections à Fribourg

Grand Conseil seulement

Les élections au Grand Conseil auront finalement bien lieu ce week-end en ville de Fribourg, comme dans le reste du canton. Les socialistes ont retiré hier leur recours déposé à titre préventif auprès du Conseil d'Etat contre ce scrutin, suite à une traduction allemande erronée de la liste sociale-démocrate.

Chef de la guérilla tamoule

Requérant d'asile en Suisse

Un important leader du mouvement sri-lankais des «Tigres» tamouls, Sathasivam Krishnakumar, a déposé une demande d'asile en Suisse, a confirmé hier soir Christian Meuwly, porte-parole du DFAE (Département fédéral des affaires étrangères). Ce requérant séjourne en Suisse depuis plusieurs semaines. Sa demande d'asile est étudiée comme toutes les autres requêtes déposées par le Département fédéral de justice et police (DFJP).

La Suisse au sommet francophone de Paris la semaine prochaine

Un appui du Nord au Sud

Désormais membre à part entière de la Conférence des pays francophones, la Suisse envoie au sommet de Paris (19 au 21 novembre) une importante délégation: René Felber, ministre des Affaires étrangères, sera notamment accompagné de Jean Cavadini, représentant de l'instruction publique. Les travaux porteront essentiellement sur la coopération Nord-Sud, la grande majorité des participants provenant d'Afrique.

Berne
François NUSSBAUM

Il s'agit de la quatrième «Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français», depuis 1986. Créée à l'initiative de la France pour maintenir une coopération spécifique avec ses anciennes colonies, la Conférence est devenue un nouvel instrument d'aide aux pays en développement.

Accessoirement, la France pousse la francophonie (où son influence est déterminante) pour rééquilibrer à son avantage les rapports de force en Europe, souvent dominés par l'Allemagne. Ce qui explique qu'au sommet de Paris, la Roumanie et la Bulgarie soient invitées comme observateurs. Une initiative que la délégation suisse admet toutefois avec «quelques réserves».

Pour la Suisse, la Conférence permet d'intégrer différents projets de développement dans le cadre de la francophonie. Elle est surtout active dans le domaine de l'éducation et de la formation, à côté de projets axés sur la communication ou l'environnement.

L'importance prise par l'éducation dans la coopération francophone a amené le Conseil fédéral à officialiser le statut de Jean Cavadini. Président de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), il représente depuis plusieurs années la Suisse à l'étranger, lorsqu'il est question d'éducation. Mais avec le statut particulier de délégué des cantons, la Confédération n'ayant pas de compétences éducatives.

Le président de la CDIP pourra désormais fonctionner comme «représentant permanent de la Suisse à la Conférence des ministres de l'éducation des pays francophones». Un titre ministériel que l'intéressé considère comme purement formel.

RETARD AFRICAIN

«Il était surtout important d'intégrer cette instance spécifique de l'éducation (qui date des années 60) dans la Conférence des pays francophones», estime Jean Cavadini. C'est un domaine dans lequel les pays africains accusent un retard important et qui devait bénéficier d'un cadre plus général.

La Suisse poursuivra ses efforts en faveur de projets précis, comme ceux qu'elle a menés en milieu rural au Sénégal ou au Mali. Les crédits cantonaux (pour Neuchâtel, 30.000 francs par an) vont à des actions coordonnées par la coopération suisse au développement, qui peut assurer le suivi.

AIDER, PAS COMPARER

«Il n'est pas question de comparer les systèmes éducatifs des pays francophones», assure Jean Cavadini. Le décalage est trop grand entre le Nord et le Sud. Lorsqu'on apporte un appui à une école africaine dont les classes dépassent les 200 élèves, ou à une université dont la bibliothèque ne comporte que quelques oeuvres de Marx (offerts par Moscou ou Cuba), il s'agit bien d'aide au développement, pas d'harmonisation scolaire, constate le délégué neuchâtelois. F.N.

Jean Cavadini
Le Neuchâtelois aura rang de ministre.
(Impar-Gerber)

Surprenant discours en Bärntütsch de B. de Tscharner

Europa: hopla!

«Mr wärde zwar mit eme EWR i dr Gmeinschaft weniger z'säge ha als d'Mitglider. Das isch ja eigentlech o normau. Aber dr EWR git üs doch d'Glägeheit, uf vilne Gebiet derbi z'si, üsi Meinig zäme mit de n'andere EFTA-Länder am grüene Tisch z'verträtte, Idee iz'bringe, a gmeinsame Programm mitz'mache». On ne saurait mieux dire. Et l'auditoire - la section bernoise de l'Union démocratique du centre (UDC) - s'est montré fort sensible à ce langage, ce 5 octobre à Wangen-am-Aar. L'orateur n'a d'ailleurs pas manqué de revendiquer ses racines bernoises pour justifier une connaissance aussi sûre du «Bärntütsch».

Quel est donc ce personnage qui opérait son retour aux sources avec autant de délectation? Rien de moins que le chef de la Mission suisse auprès de la Communauté européenne à Bruxelles, l'ambassadeur Bénédict de Tscharner.

Comme tout aristocrate bernois, il navigue sans problème dans la linguistique. Elevé dans les doux accents de la langue de Molière (considérée comme celle de la diplomatie), il peut fort bien troquer le «c» de son prénom par un «k» et traduire la particule par un «von» ou, comme ce jour-là, par un «vo» plus local.

Qu'a-t-il raconté donc à ces solides héritiers du parti agrarien? En traduction libre: «L'appartenance à l'Espace économique européen ne nous mettra pas sur un pied d'égalité avec les membres de la Communauté européenne. Normal. Mais l'EEE nous donne l'occasion d'être présents dans de nombreux domaines, de nous exprimer avec les autres pays de l'AELE et de participer à l'élaboration ds programmes communs».

Les grandes idées européennes doivent parfois passer par la petite porte des particularismes locaux. Face à un parti opposé à toute intégration concrète, l'exercice a dû paraître nécessaire. Encore faudra-t-il le répéter, à Glaris, Herisau ou dans le Toggenburg. Avec la garantie qu'une fois la Suisse dans l'Europe, les textes officiels seront traduits dans tous les dialectes. Ou irait-on si Bruxelles ne comprenait pas des exigences aussi élémentaires? F.N.

Agents de police à Zurich

Le voile protecteur de l'anonymat

Les contrôleurs de chemins de fer qui arborent visiblement sur leur poche de poitrine gauche une plaquette de métal portant leur nom se considèrent-ils, de ce fait, comme des parias? Il ne le semble pas. Les policiers cantonaux zurichois, eux, ont les préventions les plus déterminées contre cet étiquetage. Le Grand Conseil, par 102 contre 57 voix, a pris, une fois encore, leur vœu en considération: ils resteront des «flics» anonymes. Ils ont droit, eux, à une stricte protection de leur personnalité.

La chronique de
François GROSS

La question avait été jetée sur le tapis par un député de la gauche extrême, M. Daniel Vischer. C'est un peu son dada, à ce Monsieur Vischer, et il remet ça périodiquement, se heurtant avec une belle constance au mur de la droite. Il demande, tout simplement, que les agents de la police cantonale soient identifiables aisément grâce à un chiffre matricule. Ainsi, en cas d'abus de la force publique au cours d'une manifestation, les plaignants seraient en mesure d'affiner leurs dossiers en désignant numériquement les éventuels cogneurs et tabasseurs.

MOUTONS NOIRS

Toute police a ses moutons noirs et devrait avoir à cœur d'en permettre le repérage. La chose est maintenant d'autant plus importante qu'il semble acquis que nombre de policiers nourrissent pour la droite xénophobe des sympathies au moins égales à l'antipathie qu'ils témoignent à l'endroit des manifestants de gauche et aux étrangers. Un député, policier de son état, est intervenu pour défendre ses collègues: il porte le matricule politique du Parti des automobilistes. D'autres intervenants ont condamné la violence des manifestants, qui est, à Zurich, indéniable, bien qu'elle ne soit pas la règle. On s'est même aventuré à mettre dans le même sac l'identification des fonctionnaires de police et l'interdiction du port de masque par les manifestants. Il ne s'agissait pas d'argumenter mais d'opposer l'épais béton du refus de discuter à un député qui gêne et auquel on est allé jusqu'à demander pourquoi il entretenait une «relation» perturbée avec les forces de l'ordre. Encore un peu, et le contestataire Vischer se serait entendu conseiller de prendre rendez-vous chez un psychiatre.

TRANSPARENCE SOLEUROISE

Le canton de Soleure qui pratique cette élémentaire transparence n'a pas fait de mauvaises expériences. Sans doute, on n'y connaît pas des vagues de manifestations aussi dures qu'à Zurich. Mais les experts se demandent s'il n'y a pas corrélation entre le déchaînement à Zurich de la violence et le déploiement spectaculaire et, parfois, disproportionné de la force publique lors du moindre rassemblement populaire. L'impression prévaut qu'il n'est pas indispensable d'utiliser un marteau-pilon pour enfoncer un bouchon de champagne. En fait, ce qui explique l'opposition de la droite zurichoise à une pratique désormais courante dans les administrations et les entreprises privées c'est une conception de l'ordre et de la loi qui revêt d'infaillibilité les représentants musclés de l'Etat. Ils doivent pouvoir agir à leur guise, en toute impunité et sous la seule surveillance de chefs qui, évidemment, les couvrent en cas de «bavure». Pas une minute, durant ce débat, il n'a été question des procédures pénales introduites contre des policiers et qui se sont terminées en eau de boudin parce qu'il était impossible de désigner de façon précise le présumé coupable. Pour cette fois, comme on dit: «c'est râpé».

Mais M. Daniel Vischer ne se décourage pas. Il y a cinq ans qu'il tape sur ce même clou. Peut-être faudra-t-il, comme dans l'affaire des fiches, qu'un scandale soit assez flagrant pour que les yeux des protecteurs inconditionnels de la police s'ouvrent et qu'ils osent mettre en discussion des vieilles lunes.

F. G.

«Tribune de Genève» aux mains d'Edipresse

Cartel sous la loupe

La Commission des cartels a décidé d'ouvrir une enquête pour examiner si la prise de contrôle de «La Tribune de Genève» par le groupe Edipresse va modifier la situation de concurrence à Genève.

Elle va demander immédiatement des informations à Edipresse. Dans un communiqué diffusé hier à Berne, la Commission des cartels dit être consciente que l'opération réalisée par Edipresse va renforcer sa puissance en tant que grand groupe de presse en Suisse. La Commission suit l'évolution de cette branche de manière constante et observe depuis peu une accélération du mouvement de concentration.

En outre, l'annonce de la reprise de «La Tribune de Genève» par Edipresse a suscité hier de nombreux commentaires. «La Suisse romande compte 17 quotidiens. Dorénavant quatre d'entre eux seront édités sous le contrôle d'Edipresse. C'est trop». Tel est l'avis de Jean-Claude Nicole, éditeur du quotidien genevois «La Suisse». Dans un éditorial intitulé «La Pieuvre», José Ribeaud, rédacteur en chef du quotidien fribourgeois «La Liberté», écrit que les «épousailles» de Publicitas avec Edipresse sont annonciatrices d'un «profond remue-ménage» dans la presse romande. Le rédacteur en chef du quotidien jurassien «Le Pays», Pierre-André Chapatte, a intitulé son éditorial «Le temps des colosses». La concentration dans la presse n'est pas un phénomène récent. Ce qui l'est depuis quelques années, c'est la constitution et le renforcement de puissants groupes de presse tentaculaires qui contrôlent non seulement un nombre croissant de titres mais aussi ce qui gravite autour, le marché publicitaire et la distribution notamment. (ap)

LIBRE OPINION

Une justice à deux vitesses?

Le bon fonctionnement de tout Etat et la crédibilité de tout gouvernement dépendent de critères simples, mais qui ne souffrent pas d'être ignorés. La démocratie a inscrit dans une Constitution et sous forme de principes moraux les règles de son bon fonctionnement.

Une Constitution n'est somme toute qu'un mode d'emploi. Chacun sait que le non respect du mode d'emploi risque de causer des pannes et l'annulation de la garantie. Aussi obéissons-nous scrupuleusement aux principes constitutionnels d'une cafetière électrique. Si nous pensons pouvoir être moins respectueux du mode d'emploi de notre démocratie, c'est probablement parce que les conséquences seront supportées par «les autres», ce fameux groupe capable d'absorber toutes les pénalités de nos erreurs ou de notre silence.

Notre démocratie est un produit suisse de qualité, avec une bonne tolérance aux abus, ce qui n'est bien sûr pas le cas des démocraties bon marché que l'on voit ailleurs...

Parmi les principes simples et incontournables des modes d'emploi, le plus fondamental est peut-être celui qui consiste à n'employer qu'un poids et qu'une mesure.

Le Département fédéral des transports s'est investi en faveur d'un déplacement du trafic routier vers le rail. Quelque trente milliards sont en discussion pour améliorer le franchissement des Alpes par voie ferrée. C'est le moment que les CFF choisissent pour décider d'abandonner le transport des voitures sous le Simplon, entre Brigue et Iselle.

Peut-être n'y a-t-il rien à voir entre un vaste fromage dans lequel chacun se hâte de découper une tranche et quelques milliers de voitures sur la route du Simplon. Peut-être que des excuses suffisamment financières autorisent qu'on use de deux poids et de deux mesures.

De toute façon, c'est bien la crédibilité des «autres» qui est en cause. Et ce seront des «autres» «autre» qui supporteront, s'ils le peuvent encore, les conséquences du mépris des modes d'emploi de notre économie.

Jean-Didier BAUER

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: grand rabot, un mot de 7 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 12

E	T	U	A	T	E	V	A	E	V	U	E	R	P	T
R	E	U	R	N	B	B	T	N	N	E	A	N	T	E
A	L	R	O	R	R	N	R	I	O	E	T	E	T	L
R	O	C	U	B	E	I	R	E	L	C	G	T	L	I
P	E	N	O	T	T	E	V	R	H	N	O	O	O	F
L	E	R	R	E	I	T	S	U	B	H	E	C	E	B
E	N	O	R	R	M	O	E	S	O	C	S	I	V	N
E	N	E	C	U	R	P	V	E	U	S	M	T	H	O
C	A	O	N	E	E	E	O	M	E	O	S	S	R	C
E	P	T	I	I	T	L	L	M	T	T	M	A	R	D
M	V	L	R	T	E	O	I	A	M	E	T	I	E	R
E	P	U	A	O	C	T	N	T	T	E	B	E	O	U
R	M	R	O	A	U	A	O	H	U	L	L	U	U	O
A	A	E	L	C	O	V	E	R	E	E	L	L	A	L
B	L	E	M	E	P	R	E	R	P	E	L	L	E	S

A Allée, Anatomie, Assouvir, Asticoté
B Baratte, Barême, Blême, Borne, Botte, Bout, Brune, Bustier
C Chienlit, Cocon, Couvé, Crible, Crier
E Etau, Ether
F Filet, Fléau
H Herbe, Hotte
L Leçon, Leurrer, Locale, Luette, Lourd
M Même, Mesure, Métier, Mousse
N Néant, Néogène
O Orateur
P Panne, Pelles, Plier, Pommelle, Pouce, Preuve, Protéine
R Rare, Réaction, Roulé
T Tente, Termite, Tronc, Trouvé
U Utile
V Viscose, Voiture

L'annonce, reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOI

is méca

Automatisation
Helvétie 283
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/25 71 11

Notre maison qui est à la pointe de la technologie dans le domaine de l'automatisation, recherche:

une secrétaire

pour son département commercial/publicité.

Profil souhaité:
- excellente maîtrise du français;
- très bonnes connaissances de l'anglais;
- allemand apprécié, mais pas indispensable;
- aptitude à travailler de manière précise et indépendante;
- ayant le sens des responsabilités;
- à l'aise dans l'utilisation d'un traitement de texte et/ou d'un tableur.

Nous offrons:
- un travail varié et autonome;
- des prestations à la hauteur des exigences du poste.

Préférence sera donnée à une personne justifiant de quelques années d'expérience dans un poste similaire.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre écrite avec curriculum vitae à l'attention de notre service du personnel.

132-12238

self autowash
hypromat®

Dans le cadre du développement de notre réseau de centres de lavage pour véhicules, nous engageons à notre administration de Peseux

UN COLLABORATEUR COMMERCIAL

bilingue français-allemand, capable d'assumer des responsabilités.

Activités: élaboration de projets, offres recherches de terrains, suivie des travaux de construction, partiellement externe.

Place d'avenir, travail intéressant. Permis de conduire indispensable. Engagement tout de suite ou pour date à convenir.

Envoyer offres écrites avec curriculum vitae, à **la direction d'Hypromat International, rue Tombet 24, 2034 Peseux.**

28-677/4×4

DIVERS

Husqvarna
FORET & JARDIN

Actualité brûlante!

2 véritables «allrounds» de Husqvarna

Les puissants poids-plume pour les plus hautes exigences.

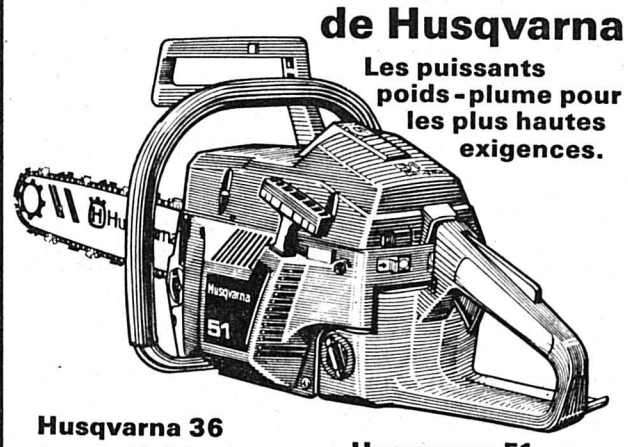

Husqvarna 36
- avec Air Injection
- 36 cc
- 1,6 kW/2,2 CV
- longueur du plateau 38 cm
- 4,5 kg

Prix-Hit net seul. **499.–**

Husqvarna 51
- 51 cc
- 2,3 kW/3,1 CV
- longueur du plateau 45 cm
- 5,2 kg

Prix-Hit net seul. **899.–**

Husqvarna
un meilleur nom pour la qualité

Conseil, vente et service:

Finger SA,
2316 Les Ponts-de-Martel
✆ 039/37 16 26
2057 Villiers
✆ 038/53 46 53
Agri 2000
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/26 83 03
Wälti Werner
2304 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/26 72 50
Boillat & Co
2724 Les Breuleux
✆ 039/54 11 08
Promeca Cernier SA
2053 Cernier
✆ 038/53 40 71
Besaucet J.-M.
2207 Coffrane
✆ 038/57 11 80
Schmid & Co
2125 La Brévine
✆ 039/35 13 35
Boillat R.
2725 Le Noirmont
✆ 039/53 11 67
Frei Bernard
La Sagne
✆ 039/31 52 33

221-405676

BIJOUTERIE
Mayer Stehlin
LA CHAUX-DE-FONDS

Avenue Léopold-Robert 57
✆ 039/23 41 42

Dimanche 17 novembre 1991 à 16 heures
à l'Ancien-Stand
La Chaux-de-Fonds

GRAND MATCH AU LOTO

Chœur d'hommes La Cécilienne

Abonnements:	Fr. 18.– pour 40 tours
Cartes:	Fr. –.50
Dès 17 h 30:	abonnement à Fr. 10.– pour 22 tours
Tours intercalés:	1 × marchandise 1 × bons
Valeur des quines à chaque tour:	1er: Fr. 75.– 2e: Fr. 55.– 3e: Fr. 40.– 4e: Fr. 25.–

4 cartons de 500 francs chacun

Pensez à nos annonceurs: ils sont sympa!

28-12806

En cas d'oubli, un coup de fil suffit chez

Turtschy
Fleurs
Léopold-Robert 57-59
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 60 88
J. et R.-M. Mangin-Erard
Décorations, mariages

Boutique, cadeaux
Beaux objets
Matériel de décoration

DANS L'DECOR

Place du Marché
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 46 69

Nicole Salmon
et Françoise Curty

Claude Lebet
Luthier
Construction et réparation des instruments du quatuor
Rue du Pont 8 – ✆ 039/28 14 39
2300 La Chaux-de-Fonds

Leçons de chant privées

P.-A. Leibundgut
Diplômé du Conservatoire de Neuchâtel
Membre SSPM

La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 30 30

Confiserie – Tea-room
mirabeau
Neuve 7, ✆ 039/28 79 50
25 ans
à votre service

noël forney s.a.
chauffage

Etude et réalisation de toutes installations

111, rue de la Paix
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 05 05
Fax 039/23 27 78

Hôtel de la Croix-d'Or
Il Caminetto
Restaurant – Bar – Pizzeria
Spécialités italiennes, pâtes maison faites à la main, pizza au feu de bois.
Restauration chaude jusqu'à la fermeture.
Salle pour sociétés, banquets, etc.
La Chaux-de-Fonds ✆ 039/28 43 53
Balance 15 José et Manuela Nieto

Curty Transports SA
Camions basculants
Malaxeurs avec tapis
CURTY
28 56 28
Marais 20
2300 La Chaux-de-Fonds

AU COQ D'OR
Comestibles von Kaenel
Service traiteur
Place du Marché 8
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 43 43

Menuiserie-vitrerie
J. HEINIGER
Cure 6
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 36 14
Un système de portes et fenêtres à 30% WIR (sur la totalité)
Votre spécialiste concessionnaire
FINSTRAL®

ECOLE SUISSE DE GESTION D'EXPLOITATION

Ecole de formation pour adultes, active depuis 1970 dans le millieu de l'industrie des machines et reconnue par la Confédération.

Notre succès nous amène à renforcer notre éqiupe dynamique d'experts en sciences sociales et de formateurs.

Nous cherchons pour notre siège romand à Epalinges s/Lausanne

UN/UNE PSYCHOLOGUE

ou personne de formation équivalente, pragmatique, souple et coopérative.

Vous mettrez l'accent sur la composante humaine au sein de l'entreprise:

- en dirigeant des séminaires dans les domaines du dialogue et de la résolution de conflits, ainsi que de la collaboration et de la direction d'équipes
- en élaborant des concepts dans le domaine de la communication de la conduite des hommes
- en participant activement par la formation, à l'intégration de l'être humain à son environnement de travail

Ce poste offre un potentiel de développement à une personnalité motivée et créative.

Les candidats/tes de langue maternelle française sont priés(es) d'adresser leur offre manuscrite avec les documents usuels et prétention de salaire à: M. Gilles Regamey, c/o Bobst S.A., C.P., 1001 Lausanne, qui est chargé par l'ESG de la coordination de cette recherche.

260.213839

CONDOR SPORT SA

Direction générale

C'est le poste proposé par cette PME suisse, située dans le Jura, présente sur le marché depuis bientôt 100 ans et active dans la fabrication et la distribution de bicyclettes, de motos et d'accessoires.

Directement subordonné au Conseil d'administration, vous serez responsable du centre de profit et contribuerez à l'élaboration de la stratégie de développement de l'entreprise, en assurant sa mise en œuvre sur le terrain.

Pour réussir ce challenge, vous êtes un professionnel de la vente, du marketing et du management d'un centre de profit.
Stratégie, motivation et anticipation détermineront votre action.
Entrepreneur, self-starter, doué de charisme et appréciant les défis, ces caractéristiques définissent votre personnalité.

Le profil:
- Etre âgé de 35 à 40 ans;
- Bilingue français - allemand;
- Formation supérieure d'orientation commerciale;
- Solide expérience technico-commerciale;
- Expérience réussie de l'encadrement si possible dans le domaine de la distribution;
- Etre autonome et avoir le sens des responsabilités et des résultats.

Merci d'adresser votre curriculum vitae complet à notre actionnaire **Gesplan SA, 52, route des Acacias, 1227 Genève,** en mentionnant: **Réf. Direction générale.**
Discrétion assurée.

18-5068/4x4

R. GIOVANNINI S.A.
Plâtrerie – Peinture
Tél. 039/41 21 59 - SAINT-IMIER

cherche

GYPSEURS

Possibilité de travailler au mètre.
Salaire selon capacités.
Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

470-996

SPC

Service suisse de placement commercial

Nous cherchons pour entreprise horlogère:

secrétaire

pouvant s'occuper de la comptabilité de l'entreprise, du service du personnel et de l'administration générale.

Ce poste conviendrait à une **personne polyvalente** sachant faire preuve d'initiative et capable de travailler de manière indépendante.

Entrée au plus vite.

Les postulations avec documents usuels et photo sont à remettre à notre secrétariat.

470-126

SPC–Rue Jardinière 69
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 09 15

Pour une **petite assurance,** extrêmement dynamique et en pleine expansion, nous recherchons avec urgence

JEUNE ACTUAIRE

créatif, dynamique, polyvalent, aimant le contact et la négociation, bon utilisateur informatique, possédant plusieurs années d'expérience.

Ce poste s'adresse à une personne très motivée, désireuse de **construire sa carrière** dans un environnement jeune et innovateur.

Veuillez vous adresser en toute confiance à:

BG MANAGEMENT CONSULTANTS S.A.
6, rue du Mont-de-Sion – 1206 Genève – ✆ 022/47 22 88.

430-751

Louis Lang S.A.

cherche à engager, pour son service **CRÉATION,** un(e)

DESIGNER

Profil souhaité:
- intérêt marqué pour le produit horloger;
- capacité à travailler de manière indépendante;
- capable de participer à la réalisation technique du produit.

Le poste conviendrait à une personne justifiant une expérience antérieure en bijouterie ou similaire.

Si vous êtes intéressé(e) à cette fonction, n'hésitez pas à adresser votre candidature au service du personnel.

Discrétion assurée.

165-14296/4x4

Louis Lang S.A.
Boîtes de montres et bracelets
Route de Fontenais 66
2900 Porrentruy
Tél. (066) 65 12 71

CPJN
Centre de formation professionnelle du Jura neuchâtelois
La Chaux-de-Fonds

MISE AU CONCOURS

Suite à la démission honorable de la titulaire, **un demi-poste**

de secrétaire

à l'Ecole d'art appliqué et à l'Ecole professionnelle des arts et métiers est mis au concours.

Exigences:
- CFC d'employé(e) de commerce ou formation équivalente;
- expérience professionnelle indispensable;
- bonne maîtrise du français;
- sens de la précision, de l'organisation;
- habitué(e) à travailler sur traitement de texte (PC);
- aptitude à la collaboration.

Traitement: selon échelle communale des salaires.

Entrée en fonction: au plus vite.

Renseignements: auprès de l'administrateur du CPJN, M. M. Anderegg, ✆ 039/21 11 65.

Les offres, accompagnées des documents usuels, doivent parvenir à la direction de l'EAA et de l'EPAM, Paix 60, 2301 La Chaux-de-Fonds, d'ici le **26 novembre 1991.**

132-12406

MÉTAUX PRÉCIEUX

	Achat	Vente
Or		
$ Once	354.—	357.—
Lingot	16.400.—	16.650.—
Vreneli	99.50	103.50
Napoléon	94.50	97.50
Souver. $ new	83.50	86.50
Souver. $ old	83.50	86.50
Argent		
$ Once	3.99	4.01
Lingot/kg	178.—	193.—
Platine		
Kilo Fr	16.550.—	16.650.—

CONVENTION OR

Plage or	16.800.—
Achat	16.430.—
Base argent	230.—

INDICES

	14/11/91	15/11/91
Dow Jones	3063,51	3050,10
Nikkei	24176,50	24099,10
CAC 40	1868,53	1863,98
Swiss index	1107,97	1110,61

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

	14/11/91	15/11/91
Kuoni	17000.—	17000.—
Calida	1330.—	1330.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N.	990.—	990.—
B. C. C.	770.—	770.—
Crossair p.	330.—	340.—
Swissair p.	700.—	705.—
Swissair n.	535.—	530.—
LEU p.	1820.—	1840.—
UBS p.	3540.—	3620.—
UBS n.	775.—	796.—
UBS b/p.	142.50	143.50
SBS p.	322.—	324.—
SBS n.	292.—	293.—
SBS b/p.	289.—	292.—
CS p.	1925.—	1930.—
CS n.	374.—	372.—
BPS	1060.—	1080.—
BPS b/p.	105.—	104.—
Adia p.	602.—	545.—
Elektrowatt	2640.—	2600.—
Forbo p.	2150.—	2130.—
Galenica b.p.	335.—	340.—
Holder p.	4640.—	4600.—
Landis n.	1200.—	1150.—
Motor Col.	1060.—	1060.—
Moeven p.	3950.—	4000.—
Bührle p.	310.—	307.—
Bührle n.	113.—	111.—
Schindler p.	3990.—	3880.—
Sibra p.	300.—	300.—
Sibra n.	290.—	290.—
SGS n.	1530.—	1540.—
SMH 20	180.—	180.—
SMH 100	692.—	693.—
Neuchâteloise	1000.—	1000.—
Reassur p.	2700.—	2740.—
Reassur n.	2260.—	2290.—
W'thur p.	3640.—	3690.—
W'thur n.	2950.—	2990.—
Zurich p.	4290.—	4300.—
Zurich n.	3700.—	3710.—
BBC IA	3960.—	3880.—
Ciba p.	3300.—	3290.—
Ciba n.	3160.—	3160.—
Ciba b.p.	3090.—	3080.—
Jelmoli	1660.—	1660.—
Nestlé p.	8610.—	8610.—
Nestlé n.	8510.—	8500.—
Nestlé b.p.	1640.—	1645.—
Roche p.	4440.—	4440.—
Roche b.j.	2760.—	2760.—
Sandoz p.	2560.—	2560.—
Sandoz n.	2530.—	2540.—
Sandoz b.p.	2370.—	2390.—
Alusuisse p.	999.—	998.—
Cortaillod n.	6050.—	6000.—
Sulzer p.	4550.—	4450.—
HPI p.	200.—	200.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	14/11/91	15/11/91
Abbott Labor	88.25	88.50
Aetna LF	59.50	58.50
Alcan alu	30.75	30.25
Amax	28.75	28.75
Am Cyanamid	88.50	88.25
ATT	55.75	55.50
Amoco corp	73.—	73.50
ATL Richf	169.—	169.—
Baker Hug	32.—	32.—
Baxter	55.50	52.50
Boeing	71.—	70.50
Unisys	6.30	6.30
Caterpillar	69.—	66.50
Citicorp	16.50	16.50
Coca Cola	98.—	99.25
Control Data	14.—	14.25
Du Pont	69.—	67.50
Eastm Kodak	71.25	70.75
Exxon	87.—	86.25
Gen. Elec	101.—	101.—
Gen. Motors	50.25	48.75
Paramount	59.25	58.75
Halliburton	48.75	49.75
Homestake	22.25	22.—
Honeywell	86.25	87.50
Inco ltd	48.50	45.75
IBM	143.—	144.50
Litton	124.—	122.50
MMM	133.50	133.—
Mobil corp	99.50	99.75
Pepsico	43.—	43.50
Pfizer	102.—	102.50
Phil Morris	103.—	102.—
Philips pet	37.25	36.—
Proct Gamb	122.50	122.50
Sara Lee	70.50	72.50
Rockwell	38.25	38.25
Schlumberger	97.25	95.—
Sears Roeb	53.50	54.50
Waste M	54.—	54.—
Sun co inc	42.25	42.75
Texaco	91.75	92.—
Warner Lamb.	107.—	104.50
Woolworth	38.75	38.75
Xerox	95.—	94.75
Zenith el	10.—	10.—
Anglo AM	59.50	58.75
Amgold	98.50	97.25
De Beers p.	46.75	46.50
Cons. Goldf	32.75	32.50
Aegon NV	94.50	94.75
Akzo	105.—	105.—
ABN Amro H	33.—	33.50
Hoogovens	38.—	38.50
Philips	27.50	27.25
Robeco	78.—	77.75
Rolinco	78.25	78.—
Royal Dutch	119.50	119.50
Unilever NV	136.50	136.—
Basf AG	211.—	211.—
Bayer AG	253.—	254.—
BMW	434.—	435.—
Commerzbank	221.—	222.—
Daimler Benz	635.—	644.—
Degussa	279.—	279.—
Deutsche Bank	593.—	594.—
Dresdner BK	309.—	311.—
Hoechst	234.—	235.—
Mannesmann	229.—	231.—
Mercedes	500.—	515.—
Schering	712.—	719.—
Siemens	563.—	566.—
Thyssen AG	183.50	186.—
VW	293.—	291.50
Fujitsu Ltd	10.—	9.75
Honda Motor	16.25	17.—
Nec corp	13.—	12.50
Sanyo electr.	6.10	5.75
Sharp corp	15.—	14.75
Sony	55.—	53.75
Norsk Hyd n.	35.50	35.25
Aquitaine	108.50	113.—

NEW YORK

NON REÇU

	14/11/91	15/11/91
Aetna LF & CAS	41½	
Alcan	21⅛	
Aluminco of Am	61⅞	
Amax Inc	20.–	
Asarco Inc	24⅝	
ATT	38½	
Amoco Corp	51⅛	
Atl Richfld	116⅝	
Boeing Co	48⅞	
Unisys Corp.	4¼	
Can Pacif	17¼	
Caterpillar	44⅞	
Citicorp	11⅛	
Coca Cola	68⅜	
Dow chem.	51½	
Du Pont	46⅞	
Eastm. Kodak	49⅛	
Exxon corp	59¾	
Fluor corp	38⅝	
Gen. dynamics	54⅛	
Gen. elec.	70⅜	
Gen. Motors	33¾	
Halliburton	33½	
Homestake	15⅛	
Honeywell	60¾	
Inco Ltd	31⅞	
IBM	100.–	
ITT	56¾	
Litton Ind	85⅝	
MMM	91¾	
Mobil corp	69¼	
NCR	108.–	
Pacific gas/elec	30¾	
Pepsico	29⅞	
Pfizer inc	70¼	
Phil. Morris	70¼	
Phillips petrol	25⅛	
Procter & Gamble	84½	
Rockwell intl	26⅞	
Sears, Roebuck	37⅝	
Sun co	30.–	
Texaco inc	63½	
Union Carbide	19⅝	
US Gypsum	1¼	
USX Corp.	28⅞	
UTD Technolog	49⅞	
Warner Lambert	72¾	
Woolworth Co	26½	
Xerox	65⅞	
Zenith elec	7⅛	
Amerada Hess	55⅝	
Avon Products	40.–	
Chevron corp	71¼	
UAL	134¼	
Motorola inc	63⅛	
Polaroid	28⅛	
Raytheon	82.–	
Ralston Purina	54⅜	
Hewlett-Packard	50¼	
Texas Instrum	32⅛	
Unocal corp	26½	
Westingh elec	16½	
Schlumberger	65¾	

NON REÇU

(Werthein Schroder & Co., Incorporated, Genève)

TOKYO

	14/11/91	15/11/91
Ajinomoto	1550.—	1550.—
Canon	1430.—	1410.—
Daiwa House	2010.—	2030.—
Eisai	1860.—	1840.—
Fuji Bank	2770.—	2750.—
Fuji photo	3020.—	2970.—
Fujisawa pha	1600.—	1580.—
Fujitsu	870.—	867.—
Hitachi chem	936.—	938.—
Honda Motor	1490.—	1490.—
Kanekafuji	710.—	720.—
Kansai el PW	2850.—	2840.—
Komatsu	798.—	768.—
Makita El	1880.—	1830.—
Marui	2000.—	2000.—
Matsush el L	1490.—	1450.—
Matsush el W	1460.—	1460.—
Mitsub. ch. Ma	816.—	854.—
Mitsub. el	602.—	600.—
Mitsub. Heavy	711.—	704.—
Mitsui co	786.—	786.—
Nippon Oil	972.—	963.—
Nissan Motor	670.—	670.—
Nomura sec.	1780.—	1750.—
Olympus opt	1490.—	1470.—
Ricoh	641.—	639.—
Sankyo	2600.—	2600.—
Sanyo elect.	541.—	520.—
Shiseido	1760.—	1750.—
Sony	4900.—	4790.—
Takeda chem.	1500.—	1500.—
Tokyo Marine	1290.—	1290.—
Toshiba	650.—	647.—
Toyota Motor	1560.—	1520.—
Yamanouchi	2890.—	2890.—

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 $ US	1.41	1.49
1 $ canadien	1.24	1.32
1 £ sterling	2.50	2.64
100 FF	25.25	26.75
100 lires	0.1130	0.1210
100 DM	87.25	90.25
100 fl. holland.	77.25	80.25
100 fr. belges	4.20	4.45
100 pesetas	1.35	1.47
100 schilling aut.	12.35	12.85
100 escudos	0.95	1.09
100 yens	1.08	1.15

DEVISES

1 $ US	1.4275	1.4625
1 $ canadien	1.2615	1.2965
1 £ sterling	2.5360	2.5960
100 FF	25.70	26.20
100 lires	0.1165	0.1189
100 DM	87.90	89.50
100 yens	1.1025	1.1255
100 fl. holland.	77.90	79.50
100 fr belges	4.2670	4.3470
100 pesetas	1.39	1.43
100 schilling aut.	12.48	12.72
100 escudos	1.0120	1.0420
ECU	1.7945	1.8295

Concours

Violon magique

L'année qui s'achève gentiment était celle de la célébration universelle du deux-centième anniversaire de la mort de Mozart. Le monde de la musique n'oublie pas les vivants. L'homme mystère de ce samedi est en effet un des plus grands violonistes que l'on a connus, fort célèbre, et qui fête en 1991 son 75e anniversaire. Né à New York, en 1916 donc, notre musicien est issu d'une famille juive venue s'établir dans le Nouveau Monde après avoir quitté la Russie des tsars d'alors. Comme de bien entendu, les étonnantes dispositions musicales du jeune garçon éclatent bien vite au grand jour. Il a six ans quand on le remarque. Il en a à peine dix quand il traverse l'Atlantique pour venir se fixer à Paris et y suivre l'enseignement du compositeur roumain Georges Enesco. Sa carrière et sa renommée suivent une pente ascendante, jamais remise en question. L'éblouissement que suscite le violoniste se double encore quand l'homme se révèle être un humaniste au sens profond du terme. Ambassadeur de la Paix, Prix Nehru pour la Paix et titulaire de très nombreuses distinctions – qui toutes signalent ses inlassables prises de positions en faveur d'un monde pacifié – le violoniste est devenu un citoyen britannique. La reine elle-même n'a pas résisté à la tranquille sagesse et à la bonté qui émanent de cette personnalité. Elle l'a anobli.

Devenu Sir et pair du Royaume-Uni, le musicien n'en continue pas moins de... faire de la musique – on l'écoute dans des partitions où il est associé à son pianiste de fils, Jeremy – et de prendre des positions fermes à l'encontre de tous les conflits qui font saigner la planète.

Petit garçon déjà...
Un vrai talent de musicien, une maturité jamais démentie.

CONCOURS No 309

Question: Qui est cet artiste?

Réponse: .....
Nom: .....
Prénom: ..... Age .....
Adresse: .....
NP ..... Localité .....

A retourner sur carte postale avant mardi 19 novembre à minuit à: L'Impartial, jeux concours, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

Jouez avec nous...

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

Un prix par semaine *est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.*

Un abonnement d'un an à L'Impartial *est tiré au sort chaque trimestre parmi les participants aux concours des trois derniers mois.*

SOLUTIONS DES JEUX DE SAMEDI PASSÉ

Huit erreurs

1. Voilette sous le nez de la femme. 2. Talon droit de la femme. 3. Dune sous le bras de la pin-up. 4. Pied gauche de la pin-up. 5. Etiquette «20» plus large. 6. Pied arrière droit de l'appareil photo. 7. Boîtier de l'appareil photo plus haut. 8. Une dune plus longue sous les parasols.

Mettez les signes

1. × – 5. × +
2. + × 6. – ×
3. – + 7. × ×
4. + + 8. + –

Le négatif

Il s'agissait du No 3

CONCOURS

No 308: Avec quatre lettres»

PERDRIX	ANXIETE
PROLIXE	ASPIRAI
PINEAUX	AIXOISE
PARTIAL	ALPISTE
PLAQUIS	APPOINT
PIRANHA	APRAXIE
PILAIRE	APHTEUX

THLASPI	TAMARIX
EXCITAI	SPINAUX
LAPILLI	PHARYNX
RAPLATI	AMICAUX
EXPIRAI	SURFAIX
PAHLAVI	TRIPOUX
MALPOLI	PHOENIX

Les quatre lettres utilisées formaient le mot PAIX

Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Madame Marie-Louise Béguin, 2322 Le Crêt-du-Locle

INSOLITE

L'argent des autres

Un Norvégien accuse sa banque de créditer son compte avec de l'argent qui n'est pas le sien. La banque répond qu'il se trompe. Et l'Etat veut faire payer des impôts sur tout cet argent.
C'est un différend judiciaire sans précédent dans l'histoire du système bancaire norvégien. «Nous avons 1900 plaintes mais c'est la première fois que quelqu'un se plaint d'avoir trop d'argent sur son compte», a commenté Finn Tveter, du Bureau des plaintes de la Banque centrale.
L'homme affirme que la banque maintient un crédit de 40.000 couronnes (8500 frs) sur son compte d'épargne alors qu'il avait retiré cet argent en 1988!

(ap)

LE RECTANGLE MAGIQUE

567	579	593	601
608	622	630	636
648	662	670	676
688	702	711	719
735	747	761	?

Réflexion et déduction vous permettront de compléter logiquement la case vide.

LES HUIT ERREURS

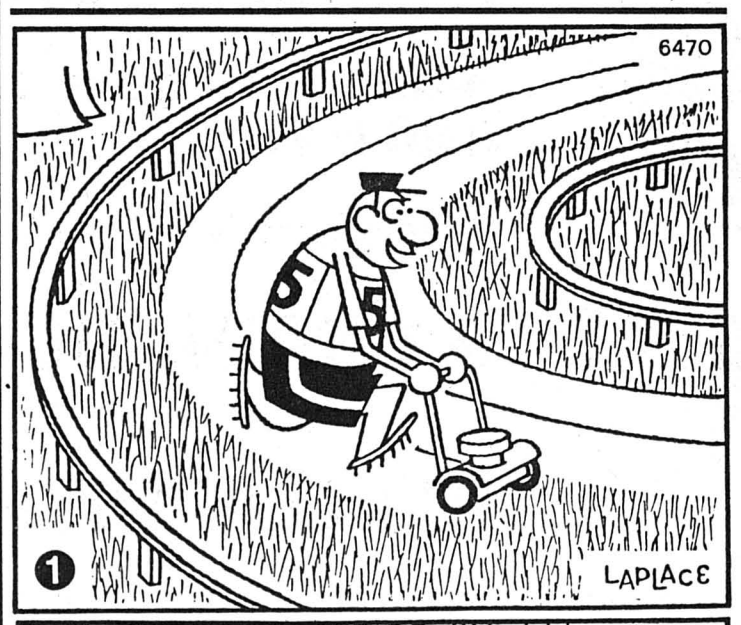

...se sont glissées dans la reproduction de ce dessin

SUPERLABYRINTHE

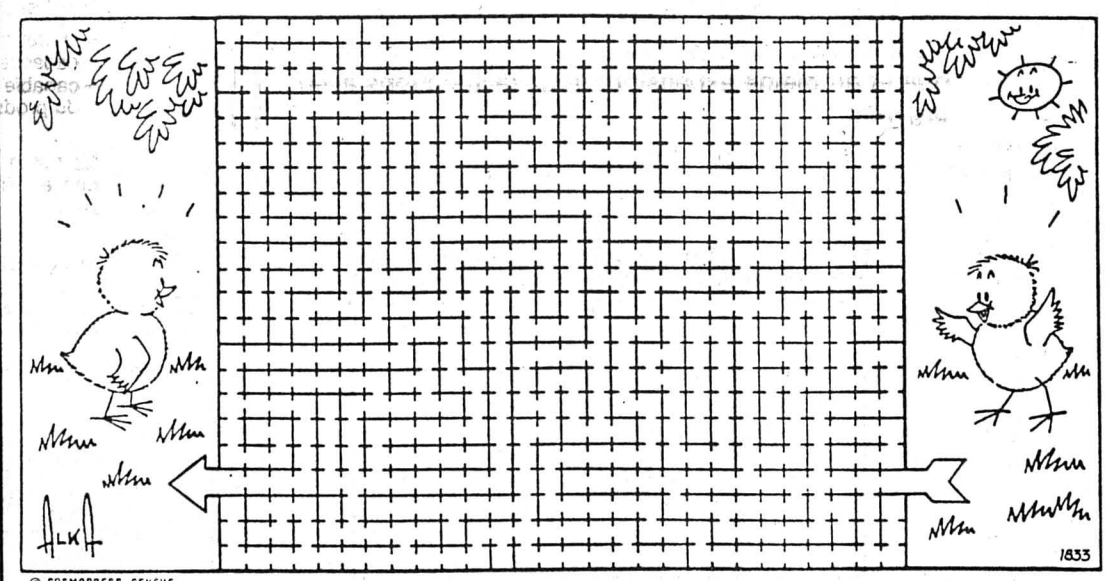

LES POUSSINS: Voulez-vous indiquer, au poussin de droite, le chemin à suivre dans ce labyrinthe pour rejoindre le poussin de gauche?

MOTS CROISÉS CHIFFRÉS

6	■	9	2	11	2	4	16	2	17	3	■
2	12	1	9	3	7	20	2	20	1	10	7
12	4	7	3	■	16	11	1	■	20	12	3
6	■	3	7	■	10	1	7	17	■	1	12
4	20	11	1	8	4	12	3	■	17	3	12
20	■	2	20	■	1	12	■	7	2	■	1
1	4	12	3	■	12	10	4	3	15	■	17
3	20	■	■	2	12	■	8	10	5	5	2
9	1	3	20	20	3	15	■	7	1	■	7
3	12	4	■	2	■	3	4	■	12	1	■
7	3	■	15	8	1	7	20	1	12	12	3
20	■	7	1	2	1	15	■	13	3	3	15

Composez vous-même cette grille de mots-croisés en remplaçant chaque nombre par une lettre (toujours la même lettre pour le même nombre) et en tenant compte des valeurs données ci-contre.

A = 2, E = 3, L = 12, T = 20

RÉPONSES AUX JEUX DE CETTE PAGE

SOLUTION DU CONCOURS NOM DU GAGNANT

DANS LA PAGE DES JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

CE SOIR:
samedi 16 novembre
à 20 heures

au Cercle du Billard
Serre 64
La Chaux-de-Fonds

MATCH AU LOTO DU CLUB D'ÉCHECS

Abonnement de 40 tours:
Fr. 17.–
Carte supplémentaire
à Fr. –.50
5 cartons
Fr. 1100.– en bons d'achat

132-503252

22e SALON DES ANTIQUAIRES LAUSANNE

7-17 NOV. 1991
PALAIS DE BEAULIEU

EXPOSITION SPÉCIALE:
MAISONS DE POUPÉES

Chaque jour:
14h30 - 22h.

Samedis:
10h. - 22h.

Dimanches:
10h. - 20h.

Pendant le Salon: renseignements au 021/643 22 48

22-2007

COMBIEN FONT 4X4?

Fr. 22 000.-

CONQUEST EUROPE

ALFA ROMEO 33

La gamme des Alfa Romeo 4x4.
La réponse correcte aux exigences d'une conduite sûre et sportive.
Au choix, avec traction intégrale permanente ou enclenchable.

Alfa 33 1.7 i.e. 4x4	79 kW/107 ch (DIN)
Alfa 1.7 i.e. 4x4 Sportwagon	79 kW/107 ch (DIN)
Alfa 33 S 16V QV Permanent 4	97 kW/132 ch (DIN)
	dès Fr. 22 000.-

Alfa passionne la route

Faites maintenant un essai! Reprises intéressantes!

La Chaux-de-Fonds: *GARAGE AUTO-CENTRE,* Fritz-Courvoisier 66, ✆ 039/28 66 77
Le Locle: *GARAGE RUSTICO,* succ. M. Polizzi, France 59, ✆ 039/31 10 90
Saint-Brais: *GARAGE JOSEPH FROIDEVAUX,* ✆ 066/58 46 76

132-12388

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir

un ou une comptable responsable

Nous demandons:
- sens de la motivation et des responsabilités;
- une bonne expérience pratique;
- habitué(e) à travailler sur PC;
- capacité à gérer en team l'ensemble de la comptabilité, y compris gestion comptable du personnel et de la caisse de retraite.

Nous offrons:
- un poste stable, varié et intéressant;
- des prestations en rapport;
- une infrastructure informatique moderne.

Veuillez faire parvenir les documents usuels avec prétentions de salaire sous chiffres 450-3303 à ASSA, Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

---

centOURY

Nous sommes une organisation internationale de vacances, affiliée à **RCI** (1300000 MEMBRES).

Après l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Espagne et l'Autriche, nous nous implantons en Suisse.

Pour Neuchâtel et le Jura, **NOUS CHERCHONS:**

BONS VENDEURS (expérience) — HOMME OU FEMME

Si vous êtes désireux(se) de vous investir pleinement dans une activité offrant d'importants débouchés, veuillez téléphoner à **M. Girschweiler, Portes-Rouges 36, 2000 Neuchâtel, tél. 038 24 37 37.**

28-1452/4x4

L'ANNONCEUR AGENDA DE L'AN

Ne manquez pas votre prochain rendez-vous avec les lecteurs de L'Impartial:

Spécial vœux

Fr. 45.50
67 × 27 mm

Parution:
31 décembre 1991

Délai de remise des annonces:
26 novembre 1991

132-12536

Réservations
renseignements
conseils:

Publicitas est à votre service aux numéros
039/28 34 76, La Chaux-de-Fonds
039/31 14 42, Le Locle
ou à votre propre numéro: _____
Nom, raison sociale:

_____

_____

Coupon-réponse à retourner à Publicitas
Case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

132-12536

PATINOIRE DES MÉLÈZES

Samedi 16 novembre 1991 à 20 h 15

Championnat de 2e ligue de hockey

HC STAR LA CHAUX-DE-FONDS

reçoit

HC ALLAINE

Les cannes de la saison sont offertes par la:
Quincaillerie «Oswald»
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds

Les pucks de la rencontre sont offerts par:
Carrosserie Henri Séchaud
Royal Lit, le spécialiste de la literie
Galerie de l'Encadreur, J.-Cl. Meier
CAP, Protection Juridique, J.-Cl. Nussbaum
Café Le Petit Paris, R. Juon
Bolomey, revêtements de sols
Arnet SA, sanitaire-chauffage

Sponsor:
L'Impartial

16.11.1983 - Grâce à un but de Norman Whiteside, l'Irlande du Nord crée une énorme sensation en battant la RFA à Hambourg 1-0 en éliminatoire de l'Euro 84.

16.11.1988 - L'ancien international anglais Peter Reid (34 ans) est nommé entraîneur-joueur du club de Manchester City.

Hockey sur glace

Un finish royal

C'est au prix d'un finish royal que Fleurier s'est défait hier soir d'Yverdon (7-3) au terme d'une partie qui a tenu les 450 spectateurs présents à Belleroche longtemps en haleine.

Page 13

Volleyball

Un renfort bienvenu

Hier, TGV-87 s'est assuré les services d'un nouveau joueur polonais. Passeur de son état, Roman Borowko sera chargé, dès aujourd'hui à Näfels, d'apporter une plus grande variété dans le jeu des Tramelots. Voilà un renfort bienvenu.

Page 15

Tennis

Exit les Allemands

Il n'y a pas d'Allemands aujourd'hui en demi-finale des Masters de Francfort. Vainqueur de Pete Sampras (photo AP), Boris Becker a concédé un set de trop, qui n'a pas pu compter sur la victoire de son compatriote Stich face à Agassi.

Page 16

Football - LNA: Philippe Walker (Lugano) et son rôle de gardien

«Il faut être égoïste»

On dit souvent que le gardien de but possède une personnalité spéciale, voire un peu bizarre par moments. Les intéressés l'admettent d'ailleurs volontiers, à l'instar de Philippe Walker, le portier du FC Lugano et de l'équipe nationale (10 sélections), où il occupe présentement le rôle ingrat de remplaçant. «C'est vrai qu'il faut avoir un petit côté fou pour jouer dans les goals», explique-t-il. Mais le terme ne doit pas être pris à la lettre, tant s'en faut...

Par **Laurent WIRZ**

En effet, ici, fou n'est pas pris dans un sens péjoratif. «Je dis fou, parce qu'un gardien ne doit pas connaître la peur. Physiquement, je crois que nous sommes plus exposés que les joueurs de champ», précise-t-il.

Walker voit aussi un paradoxe dans son rôle sur la pelouse: «Le gardien est un individualiste qui joue dans un sport collectif. Il faut être égoïste pour prendre place dans les buts.»

APPRENTISSAGE

Après avoir fait ses premiers plongeons au sein des juniors du FC Bellach, Philippe Walker a successivement évolué avec Granges (1984-88) et Grasshoppers (1988-89, où il fut la doublure de Martin Brunner) avant de signer au FC Lugano dont il garde la cage depuis le championnat 1989-90.

Son apprentissage s'est donc passé rapidement, puisque il connaissait sa première sélection en avril 1990 lors d'un certain Suisse - Roumanie amical (cette fois-là...) que les Helvètes remportaient 2-1.

Alors qu'il semblait bien parti pour porter le maillot numéro 1 de la bande à Stielike pour un bon moment, il se faisait «piquer la place» par le Lausannois Stefan Huber au début 1991. Le coach national n'avait guère apprécié le penalty provoqué par Walker à Glasgow lors d'Ecosse - Suisse...

En début de saison, le Luganais éprouvait un peu de peine à maintenir le niveau de ses performances. Mais il se reprenait bien par la suite. D'ailleurs, Stielike le retenait à nouveau en équipe nationale pour le match capital de Bucarest mercredi, où il était remplaçant.

Comment se passent les relations avec Huber? «Nous sommes des concurrents, et nous le resterons toujours. Un seul peut jouer, et tous les deux souhaitent être sur le terrain. Mais nous sommes aussi des coéquipiers, qui nous entraînons ensemble. D'ailleurs, le remplaçant a la tâche d'échauffer le titulaire avant le match, de le mettre en confiance.»

Philippe Walker
«Le gardien est un individualiste.»
(Lafargue)

Les conditions lors de ce désormais fameux Roumanie - Suisse étaient loin d'être faciles pour le gardien suisse, comme l'avoue Walker. «Ce n'était vraiment pas évident pour Stefan, à qui les supporters roumains ont jeté toutes sortes d'objets, dont des tessons de bouteille! Dans une telle situation, il faut absolument ne pas perdre sa concentration. Il y est bien parvenu et j'estime qu'il a fait un bon match.»

Et le bruit, est-ce aussi gênant? «Non, cela n'a pas d'influence.»

GROSSE DÉCEPTION

Pour sa part, Philippe a vécu des moments difficiles sur le banc. «C'est vraiment terrible. Je suis beaucoup plus nerveux que lorsque je joue», indique-t-il. «Jusqu'au but roumain, tout semblait bien aller et je pensais que nous allions maintenir le nul. Dommage que «Kubi» ait gâché une bonne occasion juste avant le 1-0», poursuit-il.

«C'est une grosse déception, bien sûr. Mais Stielike nous a dit dans les vestiaires qu'il était content de nous, que nous avions tout donné.» Cela n'a hélas pas suffi...

Après l'exaltante aventure de la «Nati», est-il difficile de se replonger dans la routine du championnat? «De prime abord, je pense que oui, car cela semble moins important. Mais cela passe vite et on retrouve le rythme normal. Surtout que le match de dimanche est lui aussi très important», explique-t-il.

Sous contrat avec Lugano jusqu'en 1993, Walker ambitionne de remporter un titre ou une Coupe. «J'aimerais aussi bien jouer à l'étranger, mais c'est très difficile pour un gardien suisse d'attirer l'attention des grands clubs.»

Après sa carrière, il aimerait bien enseigner le français dans un gymnase. «C'est l'un de mes rêves», confirme ce polyglotte accompli qui pourrait bien faire des misères à ses coéquipiers de l'équipe nationale Bonvin et Sutter. «Je leur ai dit que je ne laisserais rien passer dimanche après-midi!» L.W.

Assez confiant!

«Lugano effectue une saison très médiocre»! Le constat, sans ménagement, émane de Philippe Walker. «Nous manquons terriblement de régularité. De plus, nous peinons énormément à faire le jeu, ce qui fait que nous sommes souvent plus à l'aise à l'extérieur».

Les gars de Duvillard souffrent aussi de la désaffection du public, qui répugne à prendre le chemin du Cornaredo. La concurrence du hockey sur glace est-elle la raison principale? «Pas vraiment, car les affluences sont aussi en baisse au HC Lugano. L'un des problèmes, c'est que notre stade, avec sa piste d'athlétisme autour, ne favorise pas l'ambiance».

Mais contre NE Xamax, le portier tessinois manifeste pourtant une confiance certaine. «Ils ont souvent de la peine contre nous, Notre style de jeu ne leur convient pas tellement. C'est pourquoi je crois que nous pouvons parfaitement obtenir un point à La Maladière».

D'ailleurs, au match aller, Lugano s'était imposé 3-1...

L.W.

Le coup de fil aux entraîneurs

NE Xamax et FCC: faux-pas interdit

La défaite de l'équipe nationale à Bucarest digérée ou pas, le championnat reprend ses droits et pour NE Xamax comme pour le FCC, le faux-pas est interdit ce week-end.

Les deux formations neuchâteloises sont en fait dans une situation assez semblable: d'ici la fin du tour qualificatif, il leur faut un minimum de quatre points pour s'assurer une place au-dessus des barres qui les concernent.

FCC: LA SEMAINE DE VÉRITÉ

Dans ce contexte, le déplacement des Chaux-de-Fonniers aujourd'hui du côté de Genève sera capital, à l'image de la semaine qui attend les «jaune et bleu» qui recevront Yverdon mercredi et Etoile Carouge dimanche prochain. «C'est la semaine de vérité, déclare Roger Läubli. Avec quatre, voire cinq, unités en plus après ces trois rencontres, nous serons certainement du bon côté. Peu importe contre qui nous les ferons». Alors pourquoi pas repartir ce soir avec un point, ou plus, de la cité de Calvin. «C'est notre but» admet Läubli, qui devra se passer des services de Haatrecht (suspendu) et des blessés: Laydu, Thévenaz, Guede et Pétermann dont les retours ne sont pas attendus avant Noël.

SRD: UN TEST

Un petit tour du côté de l'autre formation de Delémont pour signaler que la liste des blessés reste toujours la même: Sallai, Lovis, Sahli, Tallaz et Jubin; tandis que le Hongrois Varga est incertain. Pour ce qui est du match de demain face à Châtel-Saint-Denis: «Ce sera un test, estime Jean-Marie Conz. On pourra mieux mesurer nos possibilités avant le tour de relégation.»

NE XAMAX: RÉGIS REMIS

Du côté de La Maladière, Roy Hodgson et ses boys joueront également, demain après-midi (14 h 30) à La Maladière, un match important face à une formation, Lugano, qui est à peine – un point en plus – mieux lotie qu'eux. «A l'image du mois qui nous attend, c'est une rencontre capitale, souligne Roy Hodgson. Heureusement, ces jours-ci, malgré les mauvaises conditions atmosphérique, nous avons pu faire du bon travail».

Autre motif de réjouissance, Régis Rothenbühler s'est remis de sa blessure. Malheureusement, Alain Vernier, qui se ressent toujours du coup reçu contre Zurich voilà quinze jours, sera laissé au repos contre Lugano. Ainsi, Daniel Fasel devrait conserver la place de latéral qu'il avait occupé à Glasgow. «Au milieu du terrain, j'hésite encore entre Régis Rothenbühler et Patrice Mottiez pour remplacer Vernier» indique le Britannique.

J.C.

À L'AFFICHE

LNA

Demain

14.30 Aarau - Servette
Grasshopper - Young Boys
Lausanne - Wettingen
NE Xamax - Lugano
Saint-Gall - Zurich
Sion - Lausanne

CLASSEMENT

1. Lausanne	18	9	9	0	39- 14	27
2. Grasshopper	18	9	5	4	32- 21	23
3. Sion	18	7	8	3	28- 18	22
4. Servette	18	8	5	5	33- 27	21
5. Young Boys	18	7	4	7	28- 25	18
6. Saint-Gall	18	7	4	7	23- 29	18
7. Lugano	18	6	6	6	21- 27	18
8. NE Xamax	18	6	5	7	21- 20	17
9. Zurich	18	4	8	6	20- 23	16
10. Lucerne	18	4	7	7	18- 24	15
11. Aarau	18	3	7	8	20- 34	13
12. Wettingen	18	1	6	11	18- 39	8

LNB, groupe ouest

Aujourd'hui

17.30 UGS - La Chx-de-Fds

Demain

14.30 Ch.-St-Denis - Delémont
Et. Carouge - Yverdon
Fribourg - Bâle
Granges - Malley
Old Boys - Bulle

CLASSEMENT

1. Bâle	19	11	5	3	36- 25	27
2. Bulle	19	8	7	4	40- 25	23
3. Granges	19	8	6	5	34- 24	22
4. Malley	19	9	4	6	32- 27	22
5. Chx-de-Fds	18	7	7	4	28- 19	21
6. Yverdon	18	8	5	5	35- 27	21
7. Old Boys	19	8	5	6	34- 18	21
8. UGS	19	8	4	7	36- 31	20
9. Fribourg	19	8	2	9	31- 32	18
10. Et. Carouge	19	5	3	11	30- 51	13
11. Ch.-St-Denis	19	4	3	12	18- 42	11
12. Delémont	19	2	3	14	20- 53	7

LNB, groupe est

Demain

14.30 Baden - Locarno
Bellinzone - Glaris
Chiasso - Coire
Emmebrücke - Brüttisellen
Kriens - Schaffhouse
Winterthour - SC Zoug

CLASSEMENT

1. Schaffhouse	19	9	7	3	46- 18	25
2. Coire	19	10	5	4	28- 13	25
3. Baden	19	11	3	5	33- 21	25
4. Chiasso	19	9	6	4	40- 16	24
5. Bellinzone	19	9	6	4	41- 21	24
6. Locarno	19	7	7	5	26- 19	21
7. Brüttisellen	19	6	6	7	20- 29	18
8. Winterthour	19	6	5	8	23- 28	17
9. SC Zoug	19	7	3	9	21- 35	17
10. Kriens	19	6	4	9	20- 29	16
11. Glaris	19	3	3	13	13- 51	9
12. Emmenbr.	19	3	1	15	12- 43	7

PREMIÈRE LIGUE, groupe 2

Demain

14.30 Berne - Domdidier
Klus Balsthal - Echallens
Lyss - Bümpliz
Moutier - Lerchenfeld

14.45 Berthoud - Colombier

15.00 Soleure - Münsingen
Thoune - Serrières

CLASSEMENT

1. Bümpliz	12	9	2	1	29- 11	20
2. Lyss	12	6	4	2	23- 16	16
3. Moutier	12	6	4	2	20- 19	16
4. Echallens	12	5	4	3	18- 13	14
5. Colombier	12	4	5	3	16- 17	13
6. Serrières	12	4	4	4	27- 23	12
7. Domdidier	12	5	2	5	19- 19	12
8. Soleure	12	4	4	4	15- 16	12
9. Berne	12	3	5	4	19- 17	11
10. Lerchenfeld	12	4	2	6	21- 27	10
11. Berthoud	12	4	1	7	19- 19	9
12. Münsingen	12	3	3	6	11- 14	9
13. Thoune	12	2	4	6	8- 23	8
14. Klus-Balsth.	12	2	2	8	16- 27	6

À L'ÉTRANGER

France

Sochaux - Nancy	2-2
Metz - Toulon	4-1
Auxerre - Lyon	3-0
Toulouse - Rennes	2-0
Nantes - Cannes	1-0
St-Etienne - Paris SG	3-0
Lens - Lille	0-0
Le Havre - Montpellier	3-1

Allemagne

Wattensch. - Stuttgart	1-3
W. Brême - Francfort	1-0
Duisbourg - Bayern	1-1

OFFRES D'EMPLOI

CENTRE SUISSE D'ÉLECTRONIQUE ET DE MICROTECHNIQUE S.A.
– Recherche et Développement –
Maladière 71
CH-2007 NEUCHÂTEL (Suisse)
Fax 41 (0)205 630

Vous sentez-vous capable de relever des ***défis très pointus ?***

10 ans d'expérience professionnelle dont 5 dans l'industrie font-ils partie de votre carrière et avez-vous contribué significativement et avec succès à la valorisation de produits ?

Possédez-vous un ***sens inné de la communication*** et du *management ?*

L'anglais fait-il partie de votre bagage linguistique ? L'allemand serait un atout supplémentaire.

Dit-on de votre personnalité qu'elle est forte et extravertie et que vous êtes un meneur d'hommes ?

Si vous êtes âgé d'au ***minimum 35 ans*** et en possession d'un titre d'***ingénieur,*** de ***physicien*** ou éventuellement de ***chimiste,*** alors vous répondez aux critères définis pour devenir notre

chef de secteur

des microstructures et capteurs optiques

De manière plus concrète, votre expérience doit recouvrir plusieurs des domaines énumérés ci-après:

- Optique technique
- Systèmes et microsystèmes optiques
- Fibres optiques
- Optoélectronique
- Electronique pour systèmes et microsystèmes optiques
- «Packaging» de composants optiques ou optoélectroniques

Par votre engagement personnel, vous apporterez une substantielle contribution aux responsables des activités technologiques en microstructures. Vous serez à même, par nos ***visions à long terme,*** de développer un secteur en plein essort et prometteur à plus d'un titre. Vous et votre équipe serez amenés, par une fructueuse, intense et étroite collaboration, à mener à chef de nombreux mandats industriels et projets de recherche.

Notre entreprise est un leader européen dans les domaines de la microtechnique et dipose de laboratoires bien équipés pour les technologies de pointe. De plus, vous serez étonné des conditions et des prestations sociales très intéressantes que nous vous offrirons.

Alors pourquoi hésiter davantage ? Veuillez adresser votre dossier, traité en toute confidentialité, au directeur général. Nous vous contacterons en cas de convenance.

450-131

---

esq *ECOLE SUISSE DE GESTION D'EXPLOITATION*

Ecole de formation pour adultes, active depuis 1970 dans le millieu de l'industrie des machines et reconnue par la Confédération.

Pour gérer une forte expansion, nous cherchons pour le siège romand à Epalinges s/Lausanne, notre futur

DIRECTEUR
POUR LA SUISSE ROMANDE

Responsable de la direction opérationelle et stratégique, il animera une équipe d'une dizaine de collaborateurs/trices et sera membre à part entière de la direction suisse. Il développera nos activités par la négociation de nouveaux mandats de formation auprès des secteurs public et privé et les consolidera grâce à son talent de gestionnaire. Ses qualités de pédagogue lui permettront de s'engager personnellement comme formateur d'adultes.

Notre futur directeur est un ingénieur (ou de formation équivalente) avec de l'expérience dans le domaine industriel et ayant fait preuve, par sa personnalité, de ses capacités de gestionnaire et de meneur d'hommes.

Les candidats de nationalité suisse et de langue maternelle française sont priés d'adresser - en toute confidentialité - leur offre manuscrite avec les documents usuels et prétention de salaire à:

M. Gilles Regamey, réf. ESG c/o Bobst SA, case postale, 1001 Lausanne, qui est chargé par l'ESG de la coordination de cette

260.213839

Répondez s.v.p.
aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fontionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Je cherche

PIQUEUSE

sur bracelets cuir

039/41 39 79

132-503231

Votre avenir nous passionne

Nous engageons pour une place stable:

INSTALLATEUR SANITAIRE

Les personnes qualifiées et capables de travailler de manière indépendante peuvent nous contacter afin de fixer un rendez-vous.

470-584

OK **PERSONNEL SERVICE**
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

IMMOBILIER

Zu verkaufen in Reconvilier

SCHÖNE WOHNUNG

4½ Zimmer, 87.5 m², 2 WC, ausgebaute Küche, Garage, evtl, Waschmaschine.
Fr. 240 000.–

032/91 45 52

410-103717

A vendre au Val-de-Ruz

Superbes villas mitoyennes et appartements

Directement du constructeur.
Choix des finitions au gré du preneur.
Prix très attractif.

Ecrire sous chiffres K 028-716563 à:
Publicitas, case postale 1471
2001 Neuchâtel 1

DIVERS

Location 450-574

Robes de mariées Smokings

Annette Geuggis — Beau-Site 3
2016 Cortaillod — 038/42 30 09

Nous cherchons coopération avec **fabrique de moteurs électriques, atelier électromécanique,** pour production complète et réparation de moteurs AC/DC (petites et moyennes séries) de 0,1 à 1,5 kW, selon plans disponibles. **UNIDRIVE SA, Pfirtergasse 20, 4054 Bâle.** 03-508743/4×4

Déménagements

Transports – Débarras

B. L'Eplattenier

039/28 10 29 ou 23 80 59

28-12480

AMITIE-MARIAGE

HOMME

33 ans (léger handicap physique), appréciant cinéma, musique, nature, balades, souhaite rencontrer compagne pour continuer le chemin de la vie ensemble.

Ecrire sous chiffres 470-709, ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Solution du mot mystère
VARLOPE

Le don de sang, un acte de solidarité

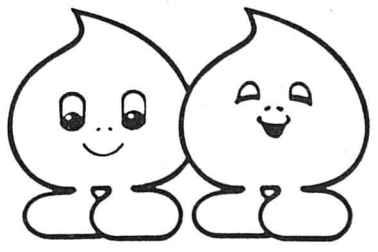

Donnez de votre sang Sauvez des vies

L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL *cherche*

POUR LE DÉPARTEMENT DES FINANCES

un chef d'exploitation

et

un(e) technicien(ne) d'exploitation

pour assurer l'exploitation du **serveur d'impression** du réseau informatique cantonal qui sera installé à **Fleurier,** suite à la restructuration et à la modernisation de son système d'impression.

Profils recherchés:
- avoir une formation dans les domaines informatiques ou typographiques, accompagnée d'une expérience professionnelle,
- être intéressé(e) à collaborer à la mise en place d'un nouveau service utilisant des techniques modernes de communication et d'édition,
- être prêt(e) à compléter votre formation dans des techniques d'avenir.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: à convenir.

Délai de postulation: jusqu'au 22 novembre 1991.

Le chef du Service du traitement de l'information, M. J.-L. Abbet, faubourg du Lac 25 à Neuchâtel, tél. 038/22 34 22, se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires ou entretiens éventuels.

POUR LE DÉPARTEMENT DES FINANCES

un(e) économiste

qui assumera la fonction d'

adjoint(e) au directeur

au Service financier de l'Etat, suite à la promotion du titulaire à un autre poste. Notre collaborateur(trice) participera étroitement à l'élaboration du budget et de la planification financière, au contrôle budgétaire et à la gestion des fonds publics. Il (elle) traitera diverses questions en rapport avec l'économie et les finances publiques et préavisera à ce titre des projets relatifs aux tâches de l'Etat.

Ce poste de cadre offre une activité intéressante et variée dans un environnement professionnel moderne, de bonnes possibilités de formation et de perfectionnement et de nombreux contacts dans l'administration cantonale et d'autres institutions.

Nous souhaitons engager une personne indépendante, pouvant justifier d'études en sciences économiques ou d'une formation et expérience jugées équivalentes.

Autres aptitudes requises:
- esprit d'initiative,
- sens de la collaboration,
- aisance dans la rédaction,
- expérience dans l'utilisation d'un ordinateur personnel.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: à convenir.

Délai de postulation: jusqu'au 22 novembre 1991.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. R. Schindler, directeur du Service financier de l'Etat, tél. 038/22 34 03.

POUR LE DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

un(e) comptable

à la Station d'essais viticoles, à Auvernier, suite à une mutation.

Le (la) titulaire sera responsable de la gestion:
- de la comptabilité générale,
- de fonds spéciaux,
- du service à la clientèle.

Exigences:
- CFC ou diplôme d'employé(e) de commerce,
- plusieurs années de pratique,
- bonne expérience en informatique,
- aptitude à travailler de manière indépendante,
- sens des responsabilités, initiative, entregent.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: date à convenir.

Délai de postulation: jusqu'au 22 novembre 1991.

POUR LE DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

trois apprenti(e)s employé(e)s de commerce

dans le cadre de l'expansion des activités de la Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance contre le chômage, au Locle.

Exigence:
- avoir terminé sa scolarité obligatoire dans les sections scientifique, classique ou moderne.

Durée de l'apprentissage: 3 ans.

Lieux d'apprentissage:
- 1 poste au Locle,
- 1 poste à La Chaux-de-Fonds,
- 1 poste à Neuchâtel.

Entrée en fonction: août 1992.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies des bulletins des dernières années d'école, doivent être adressées, au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 14 décembre 1991.**

POUR LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

un ingénieur ETS en génie civil

à l'Office des routes cantonales pour réaliser des études et travaux routiers.

Le domaine de la construction des routes vous intéresse. Vous avez un diplôme d'ingénieur ETS en génie civil et êtes de nationalité suisse ou titulaire d'un permis C. Vous avez l'esprit d'initiative, du goût pour l'emploi de moyens informatiques et ne craignez pas d'assumer vos responsabilités. Vous aimez travailler avec une petite équipe que vous serez amené à diriger dans un cadre de travail agréable. Alors, vous êtes la personne que nous nous réjouissons d'engager.

De l'expérience dans ce domaine serait un avantage, mais ne constitue pas une condition.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: date à convenir.

Délai de postulation: jusqu'au 22 novembre 1991.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, **précisant le poste recherché,** accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-119

Hockey sur glace - Fleurier s'impose face à Yverdon en première ligue

Un finish royal

● **FLEURIER - YVERDON 7-3 (2-0 0-2 5-1)**

Avec quatre anciens Yverdonnais dans les rangs fleurisans et la proximité des lieux, cette rencontre entre Fleurier et Yverdon avait une allure de derby. Crispées au début de la partie, les deux formations se sont observées durant de longues minutes avant que Fleurier n'accélère le jeu et lance la partie.

Malheureusement, ne sachant pas gérer leur avantage de deux buts, les gars de Courvoisier allaient retomber dans leur travers, faisant des cadeaux princiers aux Vaudois qui ne surent heureusement pas en tirer profit dans la période initiale.

Tentant crânement leur chance face à des Fleurisans souvent empruntés, les visiteurs ont logiquement renversé la vapeur en deuxième période et tout était à refaire à l'appel de l'ultime reprise.

L'on peut se douter que Courvoisier a su remotiver sa troupe durant la seconde pause car c'est une équipe galvanisée qui revenait pour le dernier vingt sur la glace. Le but marqué une poignée de secondes seulement après le premier engagement en témoignant. Une réussite qui remit les joueurs locaux sur les rails et, dès lors, ils creusèrent régulièrement l'écart, assommant les Vaudois à la 49e minute avec deux buts en moins de 40 secondes.

Par la suite, même si Yverdon revenait à la marque moins de 5 minutes avant la fin de la partie, Fleurier tenait son os et ne le lâcha plus. Finalement, cette partie fut plaisante à suivre et le suspense dura pratiquement de bout en bout. (jyp)

Patinoire de Belleroche: 450 spectateurs.

Arbitres: MM. Kramer, Bueche et Chételat.

Buts: 8e M. Lapointe (Pahud) 1-0. 11e Barraud (Liechti) 2-0. 31e Buni (Mosimann) 2-1. 40e Bucher (Hübscher) 2-2. 41e Liechti (Courvoisier, Pluquet) 3-2. 45e Cavin (F. Jeannin) 4-2. 49e C. Lapointe (Courvoisier, Pluquet) 5-2. 49e J. Jeannin (Barraud, C. Lapointe) 6-2. 54e Ryser (Petrini) 6-3. 57e Cavin (C. Lapointe) 7-3.

Pénalités: 8 x 2' contre Fleurier et 6 x 2' plus 10' (Volery) contre Yverdon.

Fleurier: St. Aeby; Liechti, Morel; Cavin, C. Lapointe; Bobillier; Courvoisier, Pluquet, F. Jeannin; Chappuis, Pahud, M. Lapointe; Barraud, F. Monard, J. Jeannin; P. Aeby; Bourquin.

Yverdon: Rigamonti; Denervaud, Golay; Petrini, Circelli; Hübscher, Cordey; Bucher, Thévoz, Vioget; Robiolo, Breda, Ryser; Buni, Volery, Mosimann; Leimer.

Notes: Fleurier sans Jeanneret, Hummel (blessés) et Bartoli (suspendu), Yverdon sans Wirz (service militaire) et Hirsbrunner (raisons professionnelles).

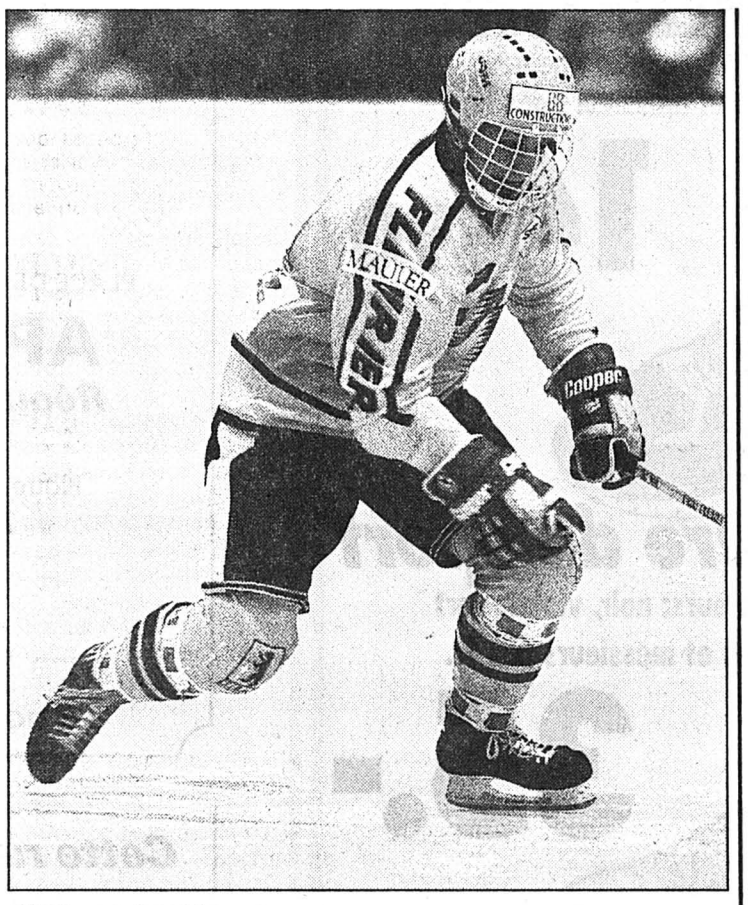

Christophe Morel

Le Fleurisan et ses potes ont terminé sur les chapeaux de roue. (Impar-Galley)

À L'AFFICHE

LNA

Hier soir

● **KLOTEN - LUGANO 0-3 (0-0 0-0 0-3)**

Schluefweg: 4100 spectateurs.
Arbitre: M. Moreno.
Buts: 56e Fritsche 0-1. 60e Eberle 0-2 (à 6 contre 5). 60e Honegger (Rötheli, Thibaudeau) 0-3.
Pénalités: 7 x 2' contre Kloten, 8 x 2' contre Lugano.
Kloten: Pavoni; Hollenstein, Eldebrink; R. Sigg, Mazzoleni; Bruderer, D. Sigg; Nilsson, Fontana, Wäger; Schlagenhauf, Celio, Hoffmann; Steger, Erni, Rufener.
Lugano: Wahl; Bertaggia, Sutter; Domeniconi, Gingras; Honegger, Rogger; Ton, Rötheli, Eberle; Fritsche, Aeschlimann, Thibaudeau; Walder, Eggimann, Lüthi.

Ce soir

20.00 FR Gottéron - Berne
Ambri-Piotta - Olten
Bienne - Coire
Zoug - Zurich

CLASSEMENT

1. Lugano	17	14	1	2	69-36	29
2. Ambri-Piotta	16	12	1	3	76-47	25
3. FR Gottéron	16	10	3	3	80-45	23
4. Berne	16	10	2	4	71-43	22
5. Kloten	17	4	4	9	56-62	12
6. Zoug	16	5	1	10	60-68	11
7. Zurich	16	4	3	9	57-76	11
8. Bienne	16	4	3	9	53-78	11
9. Olten	16	5	0	11	44-84	10
10. Coire	16	2	4	10	60-87	8

LNB

Ce soir

17.30 Davos - Sierre
20.00 Ajoie - Lyss
Martigny - Herisau
Lausanne - Neuchâtel YS
Rapperswil - Bülach

CLASSEMENT

1. Lausanne	12	8	1	3	66-47	17
2. Davos	12	5	5	2	53-37	15
3. Lyss	12	6	2	4	56-40	14
4. Ajoie	12	6	2	4	63-55	14
5. Bülach	12	4	4	4	53-49	12
6. Martigny	12	5	1	6	48-54	11
7. Herisau	12	5	1	6	55-63	11
8. Sierre	12	4	3	5	50-66	11
9. Rapperswil	12	3	3	6	43-57	9
10. Neuch. YS	12	2	2	8	45-64	6

PREMIÈRE LIGUE, groupe 3

Hier soir

Fleurier - Yverdon 7-3
Monthey - Champéry 2-3
GE Servette - Star Lausanne . . 7-2

Ce soir

17.30 Moutier - La Chx-de-Fds
20.00 Villars - Le Locle
Viège - Saas-Grund

CLASSEMENT

1. Champéry	7	4	3	0	25-18	11
2. Chx-de-Fds	6	5	0	1	38-17	10
3. GE Servette	6	5	0	1	34-20	10
4. Viège	5	3	2	0	18-12	8
5. Le Locle	6	4	0	2	27-18	8
6. Moutier	6	3	1	2	19-18	7
7. Fleurier	7	3	1	3	32-32	7
8. Star Laus.	7	3	0	4	26-30	6
9. Villars	6	1	2	3	18-22	4
10. Yverdon	7	1	1	5	31-37	3
11. Saas-Grund	6	1	0	5	18-36	2
12. Monthey	7	0	0	7	14-40	0

DEUXIÈME LIGUE

Ce soir

16.45 Uni NE - Unterstadt
18.15 Tramelan - Court
20.15 Star-Chx-Fds - Allaine
20.15 Fr.-Montagnes - Ser.-Peseux

Demain

17.00 Etat de FR - St-Imier

CLASSEMENT

1. Court	3	2	1	0	17- 7	5
2. Fr.-Montag.	3	2	1	0	14-10	5
3. Tramelan	3	2	0	1	22-12	4
4. Uni NE	3	1	2	0	12-10	4
5. Saint-Imier	3	1	1	1	26- 9	3
6. Star CdF	3	1	1	1	16-10	3
7. Allaine	3	1	0	2	22-16	2
8. Etat FR	3	1	0	2	14-12	2
9. Unterstadt	3	1	0	2	13-25	2
10. Ser.-Peseux	3	0	0	3	6-51	0

Football

Le FC Sion sanctionné

L'entraîneur du FC Sion, Enzo Trossero, a été suspendu par la sous-commission de discipline de la ligue nationale pour les deux prochains matches officiels.

Selon le rapport de Serge Muhmenthaler, l'arbitre de la rencontre Sion - Lugano du 26 octobre dernier, l'attitude de Trossero laissait beaucoup à désirer et son comportement sur la ligne de touche rend toujours difficile la direction des matches à Sion.

Trossero n'aura pas accès aux vestiaires avant et pendant les matches en question et a l'interdiction d'influencer ou diriger l'équipe (par appareil émetteur) durant le match.

En outre, la ligue nationale a puni d'une amende de 10.000 francs, André Luisier, président du FC Sion, en raison de la publication du «billet du président» paru dans le bulletin magazine du club à l'occasion du match contre Lugano.

La ligue nationale estime que «les propos du président qui contenaient des remarques très négatives sur la personne de l'arbitre Bruno Galler, démontraient éloquemment l'intention d'exciter le public déjà avant la rencontre contre le directeur de jeu».

L'UEFA SANCTIONNE

La commission de contrôle et de discipline de l'UEFA, réunie à Zurich sous la présidence de Joseph Vilaseca Guasch (vice-président espagnol de la commission), a suspendu le stade de Boavista pour deux rencontres des compétitions interclubs de l'UEFA. La commission a également suspendu le stade de Torino pour une rencontre des compétitions interclubs de l'UEFA car des supporters italiens ont été impliqués, avant le match, dans des bagarres importantes avec les forces de l'ordre et ils ont détruit des sièges et d'autres installations dans la tribune principale.

Enfin, le FC Sion écope d'une amende de 4000 francs pour le comportement incorrecte de ses joueurs lors du match retour des huitièmes de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe à Rotterdam contre Feyenoord.

Les clubs peuvent interjeter appel de cette décision jusqu'au lundi 18 novembre à minuit. (si)

Et d'un *- Le premier entraîneur de LNA en hockey sur glace s'est fait officiellement limogé hier. Il s'agit du Tchécoslovaque Pavel Wahl qui a cédé sa place à Arno del Curto au CP Zurich. Le Grison, âgé de 35 ans, sera à la bande dès aujourd'hui pour la rencontre contre Zoug. Au suivant... (si)*

Karaté - Championnat cantonal

Une première

Le premier championnat cantonal de karaté aura lieu aujourd'hui dès 13 h 15 à la Salle omnisports de Neuchâtel.

Mise sur pied par l'Association cantonale neuchâteloise de karaté, cette manifestation verra s'affronter des combattants dont certains ont déjà fait leurs preuves au niveau national et international.

Les clubs du Littoral auront fort à faire face à leurs «invités» du haut du canton dont les représentants se sont très bien comportés lors des derniers championnats suisses juniors.

Les catégories s'étagent sur trois paliers. Nous verrons les enfants dès l'âge de 8 ans, les espoirs et l'élite, répartis dans différentes catégories de poids et de sexe permettant ainsi à chacun de se mesurer à des adversaires de son niveau. Souhaitons que ce système encouragera les jeunes combattants à faire leurs débuts en compétition.

Le karaté traditionnel se pratique dans l'esprit du respect mutuel des combattants. Les contacts au visage, dans le dos et aux articulations sont interdits par les règlements mis en application par des arbitres qualifiés.

En marge de la compétition, une démonstration de discipline apparentée au karaté sera effectuée par les membres de l'Académie des arts martiaux de Neuchâtel. (comm)

Motocyclisme - Pons arrête

Sito devient Alfonso

Le pilote espagnol Sito Pons, double champion du monde 250 cmc en 1988 et 1989, a annoncé à Barcelone qu'il abandonnait la compétition pour devenir directeur sportif de l'équipe Honda-Campsa.

«J'ai décidé de faire une parenthèse en tant que pilote de compétition, et la saison prochaine je ne participerai pas au championnat du monde de vitesse», a déclaré l'Espagnol.

Sito Pons a évoqué la période «difficile» qu'il a vécue récemment après son accident de l'an dernier lors du Grand Prix de Yougoslavie. «Sans fausse modestie, je crois que je peux agir d'une autre façon dans cette profession. Je vous laisse Sito Pons. A partir de maintenant, je veux être simplement Alfonso Pons», a-t-il ajouté.

Pons, 31 ans, a présenté son successeur au sein de l'écurie, le jeune pilote espagnol Alex Criville, champion du monde des 125 cmc en 1989, chargé de reprendre le flambeau laissé par Sito Pons dans la catégorie des 500 cmc.

En dix ans de carrière, Sito Pons a participé à 124 Grands Prix. Il avait remporté la première de ses quinze victoires chez lui en 1984, lors du Grand Prix d'Espagne, dans la catégorie des 250 cmc. (si)

Le HCC rend visite à Moutier

Sursaut attendu

Aujourd'hui à Moutier, on attend une réaction du HC La Chaux-de-Fonds suite à sa prestation catastrophique de mercredi dernier à Viège. Toutefois, il y a un hic, et il est de taille. Les Prévôtois, sur leur glace, ont en effet toujours mené la vie dure aux Neuchâtelois qui sont souvent rentrés bredouilles de leur déplacement en terre jurassienne.

Perdre un match n'a rien d'injurieux. On est tous d'accord. Mais s'incliner sans jouer, c'est une autre histoire. Pour la partie d'aujourd'hui, Zdenek Haber espère donc que sa troupe redressera la tête.

Il y aura des changements dans la formation chaux-de-fonnière. Les juniors-élites étant avant-derniers de leur groupe, le comité a décidé de ne plus intégrer certains juniors dans l'équipe fanion, cela pour une durée de deux à trois semaines. Seul Franck Vuillemin évoluera en «première», car le Tchécoslovaque a besoin d'un sixième défenseur pour assister Meier. Autres modifications: elles concernent les lignes d'attaque. La première sera composée de Pedersen, Fuhrer, Steudler; la seconde de Rod, Dessarzin, Niederhauser, et la troisième de Zbinden, Léchenne et Leimgruber. Ces rocades seront-elles bénéfiques au HCC?

LE LOCLE: ENCORE UN EFFORT

Tout baigne pour Le Locle. Mardi, face à Monthey, les Loclois ont remporté le match qu'il fallait absolument gagner. Désormais, ils ne leur manquent plus que quelques unités et le maintien sera assuré.

Ce soir à Villars, la bande de Duilio Rota entend bien ne pas s'arrêter en si bon chemin. «Les Vaudois ont besoin de points. L'idéal serait de comptabiliser, étant donné que lors de nos prochaines parties, nous allons nous frotter aux gros bras du groupe» analyse l'entraîneur loclois.

Avec la foi qui anime actuellement les hockeyeurs de la Mère Commune, un bon résultat en pays vaudois n'aurait rien de surprenant. (gs)

Feu vert pour Sigg et Rauch

Une guerre de juristes

L'affaire de dopage qui secoue depuis un mois le petit monde du hockey suisse a connu un nouveau rebondissement. Marcel Aebi, membre de la Commission de recours de la Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG), a accepté l'effet suspensif du recours déposé par Roger Sigg (Kloten) et Edi Rauch (CP Zurich) contre la décision de la Commission de discipline.

Convaincus de dopage, les deux joueurs étaient frappés d'une suspension depuis cinq matches. Mais grâce à cet effet suspensif, Roger Sigg a pu jouer hier soir contre Lugano. Quant à Rauch, il pourra faire sa rentrée aujourd'hui face à Zoug.

Cette affaire est en train de se résumer à une guerre de juristes. Le conseil des deux joueurs avait contesté une décision de la Commission de discipline qui précisait que seul un contrôle négatif pourrait lever cette suspension. Il est donc fort possible que les deux joueurs soient à nouveau suspendus la semaine prochaine lorsque la commission de recours statuera.

Un autre problème risque de surgir dans cette affaire avec le décalage sensible qui existe entre la LSHG et la Fédération internationale concernant la durée de la suspension. Pour la LSHG, elle ne se limite qu'à... six matches. Pour la fédération internationale en revanche, elle est de vingt-quatre mois. Il est cependant probable que la LSHG s'aligne sur les réglements internationaux. (si)

Renfort à Davos

L'attaquant Ray Côté (30 ans) remplacera le Soviétique Sergueï Jaschin, blessé au coude mardi face à Ajoie, au sein du HC Davos (LNB).

230-495317

DIANA

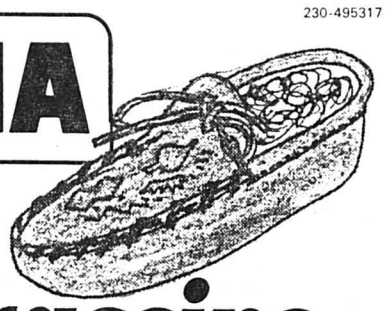

Moccassins
cuir véritable, doublure peluche,
pour dames et messieurs dès Fr.
14.90

Chaussure de sport
basket, couleurs: noir, violet, vert
pour dames et messieurs dès Fr.
35.-

Chaussure pour messieurs
tige en cuir, semelle en caoutchouc robuste
59.-

DIANA Qualité et prestige à petit prix !

La Chaux-de-Fonds
Super Centre Ville Coop, rue de la Serre
Neuchâtel, rue du Concert 2

LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE

RESTAURANT
LE PROVENCAL
M. et Mme J.-M. Humbert
PLACE DE LA GARE – La Chaux-de-Fonds – ✆ 039/23 19 22

APRÈS INCENDIE
Réouverture de la salle à manger le lundi 18 novembre
Notre nouvelle brigade de cuisine vous propose:
Turbotin grillé à la crème de ciboulette
Daurade grillée au beurre blanc
Escalope de loup rôtie au romarin
Médaillon de lotte braisé à l'orange
et toutes les autres spécialités...
Le poisson est toujours notre passion
470-745

✆ 039/31 48 70
AUBERGE DU PRÉVOUX
Chez Wagner
RESTAURANT BAR

Nouveau !
Le grand spécialiste de la chasse vous propose son
«PLAT DU BRACONNIER»
* * *
A la brasserie:
Nos quatre menus d'automne à choix
Avec premier plat: Fr. 32.–
Sans premier plat: Fr. 25.–
Réservation de table souhaitée.
Fermeture hebdomadaire le lundi
470-277

Cette rubrique paraît chaque samedi

LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE

Habitabilité: le (grand) style suédois!
Saab 9000 CD, 150 ou 200 ch. A partir de 40 200 francs, y compris ABS + 3.

Garage Asticher
Jura Industriel, 2300 La Chaux-de-Fonds, 039/26 50 85
SAAB SCANIA SAAB
3-11815

VIDEO CLAP
Le studio vidéo au service des professionnels, des amateurs et du grand public inaugure ses nouveaux locaux
Une semaine de portes ouvertes
Du lundi 11 au vendredi 15 novembre de 14 à 21 heures. Samedi 16 novembre de 9 à 21 heures.
Enfants bienvenus avec leurs parents.
Hôtel-de-Ville 9, La Chaux-de-Fonds
✆ **039/28 51 23**
132-502977

RICOH
20 Photocopieurs RICOH FT 2260
dès FS 125.-/mois
Zoom : 50 à 200 %
Format : A4 - A3
COPIDOC SA
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 039 / 23 44 33
470-138

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 66

T. Combe

Le mari de Jonquille

Roman

Elle secoua la tête.

– Pas une goutte de plus. Etes-vous fou? tenez-vous absolument à vous casser les jambes? Allons, préparez-vous, il est temps de vous mettre en route.

Manuel était très désappointé. Jonquille craignait-elle de faire trop maigre recette en chantant pour trois auditeurs seulement?... Il avait bonne envie de le lui demander, un sentiment de courtoisie naturelle le retint. Son gousset était bien garni; mais comment dire à Jonquille qu'il jetterait de bon cœur dans son tablier un écu par chanson?

Le départ fut morose, presque lugubre; le corps d'expédition manquait d'enthousiasme, la campagne s'annonçait mal.

– Nous étions plus gais l'autre soir, dit Firmin en jetant à la jeune fille un regard de reproche.

– Les soirs se suivent et ne se ressemblent pas, répondit-elle avec indifférence. Croyez-vous donc que je sois toujours en humeur de chanter, comme une boîte à musique?

Il pleuvait à verse. Jonquille s'enveloppa dans un vieux châle qui avait déjà subi tous les outrages du temps. Elle marcha la première au bateau. Manuel et Firmin la suivaient, puis Arsène qui ouvrit avec flegme un immense parapluie de coton rouge.

– Est-ce que tu vas marcher sous ce toit jusqu'en France demanda Firmin en se retournant.

– A quoi bon se faire mouiller? répondit-il. Je laisserai mon parapluie à Jonquille. Elle *s'achotera* dessous en nous attendant.

Il s'assit auprès de la batelière, l'abritant aussi bien que possible sous le vaste dais, et lui jetant des regards timidement épris, auxquels la nuit noire enlevait beaucoup de leur efficacité. l'événement ne donna pas tort à sa prudence. Comme ils abordaient à l'autre rive, l'averse cessa, Arsène put tâter avec satisfaction ses épaules parfaitement sèches, tandis que ses deux compagnons sentaient une froide humidité pénétrer leur blouse et leur chemise.

Comme il était peu probable que les gabelous fussent en campagne cette nuit-là, on prit un chemin plus aisé que celui avec lequel Manuel Vincent avait déjà fait connaissance. Il montait obliquement dans les rochers, et était plutôt long et fatigant que vraiment dangereux. Le gravir était une corvée essoufflante, ennuyeuse, à laquelle manquait complètement la poésie du danger. L'orage grondait toujours, mais dans le lointain; la pluie traînait après lui. Tout au fond du ciel, des lueurs électriques palpitaient continuellement. Le chemin était détrempé, glissant; il fallait s'arrêter souvent pour secouer la terre qui alourdissait les semelles. Nulle excitation; pas de gradins à escalader comme l'autre nuit, rien à faire qu'à mettre un pied devant l'autre, sans le moindre enthousiasme, avec la pluie sur le dos et une courroie qui meurtrissait les épaules.

(A suivre)

Prudence genevoise - *En accord avec l'ASF et la police genevoise, le FC Servette a renoncé, pour des raisons de sécurité, à organiser au stade des Charmilles la rencontre de Coupe d'Europe des clubs champions entre Etoile Rouge de Belgrade (tenant du titre) et Anderlecht, prévue le 11 décembre prochain. (si)*

Course à pied

Ça repart!

Dimanche, le CEP de Cortaillod redémarre avec l'organisation de sa «Coupe du Vignoble». Une course-test en quelque sorte, répartie en trois manches dont la première de l'entre-saison 91-92, demain donc.

Une 13e édition qui s'adressera toujours aux coureurs de «tous poils» de 7 à 77 ans, répartis en huit catégories mais s'élançant en famille sur le circuit traditionnel de 8500 m entièrement sur route. Des points seront attribués selon les rangs, et les classements finaux seront donc connus à l'issue de la 3e manche de mars 1992.

Les inscriptions seront prises sur place dès 9 h au vestaire du CEP, au stade du Petit-Cortaillod. Départ: 10 h 30. Il s'agira aussi, évidemment, d'une manche du championnat cantonal hors stade, l'antépénultième, plus précisément. Les meilleurs tiendront donc à y participer, en particulier Franziska Cuche et Pierre-Alain Perrin. (af)

BRÈVES

Boxe

Benichou passe

Le Français Fabrice Benichou a conservé sa couronne européenne des plumes en battant, dans les arènes de Nîmes, l'Italien Vincenzo Limatola par k.-o. au dixième round.

Automobilisme

Nouveau président chez Ferrari

Luca de Montezemolo a été nommé président et administrateur délégué de Ferrari, à la place de Piero Fusano. Montezemolo avait déjà été directeur sportif de la firme italienne en 1975. La nomination de celui qui fut l'organisateur efficace du Mondiale 1990 en Italie, intervient une dizaine de jours après le licenciement du Français Alain Prost.

NEUCHATEL FC
Stade de la Maladière
Dimanche 17 novembre 1991 à 14 h 30
NE XAMAX – LUGANO
Match de championnat
Location d'avance:
Magasin MP La Chaux-de-Fonds
Secrétariat du club
Transport public TN gratuit jusqu'au stade pour les membres et détenteurs de billets.
FOTOLABO CLUB
28-992

Volleyball - TGV-87 s'attache les services d'un passeur polonais

Un renfort bienvenu

«Mieux vaut tard que jamais». Eh bien, le comité de TGV-87 a appliqué le proverbe à la lettre, qui vient de corriger le tir en s'attachant les services d'un passeur polonais de classe internationale, Roman Borowko, jusqu'à la fin du présent exercice. Voilà un renfort bienvenu, ceci dit sans enlever aucun mérite aux passeurs Nicolas Bianchi et Thomas Schnegg.

Par **Julian CERVIÑO**

Quatre points en six matches. Ce bilan, s'il n'est de loin pas catastrophique, ne correspond peut-être pas vraiment aux réelles possibilités de TGV-87 cette saison. Conscients de pouvoir faire encore mieux, les Tramelots ont tenté de trouver une solution pour s'en donner les moyens.

Le comité de TGV-87 a d'ailleurs clairement défini les motifs de sa démarche dans son communiqué publié hier soir: «Le comité de TGV-87, suite aux résultats enregistré durant la première partie du championnat de LNA par sa première équipe masculine et dans le but de pouvoir rivaliser de meilleure façon avec les autres formations de l'élite suisse, a pris la décision d'engager un nouveau passeur; celui-ci aura pour mission de stabiliser le jeu, de le diversifier, de l'accélérer et de permettre aux attaquants de surprendre l'adversaire, ce qui n'a pas toujours été le cas jusqu'à présent.»

Voilà qui est on ne peut plus clair. Certains regretteront cependant que le club tramelot ne se soit pas assuré les services d'un passeur capable de répondre à ces exigences avant le début de la présente campagne.

Reste qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire et Roman Borowko (on prononce BOROFKA) âgé de 31 ans, mesurant 180 cm, a de solides arguments à faire valoir, lui qui a été champion de Pologne à quatre reprises avec Stal Szczecin.

AUJOURD'HUI DÉJÀ

Bref, le quatrième Polonais de TGV-87 – l'entraîneur Jan Such, Marian Komar et Roman Mac sont les trois autres – qui s'est entraîné avec TGV-87 depuis mardi, semble à même de se montrer à la hauteur de la tâche que lui assigne son nouveau club. Ceux qui se rendront aujourd'hui à Näfels pourront s'en rendre compte puisque, en possession de sa licence depuis hier 16 heures, Roman Borowko évoluera ce soir déjà contre Näfels. Autant vous dire que les Glaronais vont être surpris en voyant débarquer Borowko.

Etant donné que seuls deux étrangers peuvent être inscrits sur la feuille de match, un autre Polonais fera donc les frais de l'opération. Aujourd'hui, ce sera ainsi au tour de Marian Komar de regarder la partie depuis les tribunes. Espérons que cette situation ne fera qu'instaurer une saine concurrence entre Polonais et que personne n'en pâtira trop. De ce point de vue, le comité de TGV-87 a tenu à mettre les choses au point dans son communiqué: «Aucun joueur ne sera remercié par le club qui, dans sa décision a tenu compte non seulement des conditions techniques mais aussi financières, administratives et sociales».

POUR SE REDONNER CONFIANCE

Cela dit, et malgré ce nouveau transfert, il sera bien difficile pour TGV-87 de décrocher la timbale ce soir face au seconds du championnat. «C'est sûr, Näfels est une très bonne équipe, reconnaît Jan Such. Notre but ne sera de toute façon pas de vaincre à tout prix, mais plutôt de nous redonner confiance avant le match de mercredi contre Amriswil.» Eh oui, car en s'imposant le 20 novembre à La Marelle, TGV-87 pourrait fort bien assurer son maintien. Un maintien qui reste tout de même le but premier du championnat.

Pourtant, avec l'arrivée de Borowko, on peut se permettre de rêver et envisager une participation à la lutte pour les play-off. On ne sait jamais...

J.C.

Marian Komar
Le Polonais est le premier à faire les frais de l'arrivée de son compatriote. (Impar-Galley)

À L'AFFICHE

Aujourd'hui

LNA, masculine
18.00 Näfels - TGV-87.

LNB, masculine
18.00 Colombier - Meyrin.

LNB, féminine
16.00 Colombier - Schönenwerd
17.00 Cheseaux - NUC.

PREMIÈRE LIGUE, masculine
16.00 TGV-87 - Spiez.
17.30 La Chaux-de-Fonds - Guin.

PREMIÈRE LIGUE, féminine
16.00 Uettlingen - Franches-Montagnes.

Basketball - Coupe: les filles du BBCC passent

Sursaut d'orgueil

● **MARTIGNY - LA CHAUX-DE-FONDS 37-58 (22-24)**

Affronter une équipe dite de série inférieure en Coupe suisse, et sur son terrain, n'est jamais chose facile. On le savait et cela s'est confirmé hier soir à Martigny.

La Chaux-de-Fonds, bien que fermement décidée à vaincre, allait pourtant se montrer très empruntée face à une défense agressive et efficace.

A la reprise, les Chaux-de-Fonnières dans un sursaut d'orgueil parurent prendre conscience de leur véritable niveau. C'est ainsi que, présentant une solide défense, elles reprirent le match en main et jouant posément, creusèrent peu à peu l'écart pour finalement assurer leur qualification pour les huitièmes de finale.

Salle de Martigny: 30 spectateurs.

Arbitres: MM. Pannatier et Bontemps.

Martigny: Giroud, Michellod (15), Polo (8), Carmagnola (4), Keim (4), Bircher (2), Marchi, Barman, Savary (4), Schild.

La Chaux-de-Fonds: G. Chatellard (10), Ducommun, R. Chatellard (12), Favre (10), Formentin, Rodriguez (16), Mengo (2), Krebs (8). (gr)

Le BBCC dans la salle de Lugano

Déplacement ardu

Les gars du BBCC n'auront pas la tâche facile cet après-midi. Dans la salle de Lugano (15 h), ils auront tout à redouter d'une formation tessinoise efficace.

L'équipe de Pierre-Alain Benoît sera d'autant plus en danger qu'elle sera privée de Didier Robert, papa d'une petite Céline depuis quelques jours.

«Nous n'avions pas budgété deux points à Lugano, précise Benoît. Je crois donc qu'il ne faut pas espérer un miracle. Mais qui sait? Le championnat est très serré, et il n'y a que peu de différences entre les équipes.»

Les «jaune et bleu» joueront pourtant leur va-tout. «Nous n'avons rien à perdre. Reste qu'il nous faudra serrer notre défense. J'étais vraiment mécontent de notre défaite de samedi dernier à Reussbühl. Nous avons encaissé des paniers vraiment évitables.»

UNION NE: CONFIRMER

Union NE, pour sa part, aura un atout intéressant à abattre à Massagno. «C'est notre concurrent direct pour la sixième place, note Hugo Harrewijn. En gagnant là-bas, nous ferions passer l'écart à six points, ce qui serait appréciable.»

A confirmer dès aujourd'hui à Massagno, même si Dominique Crameri, Igor Gojanovic et Willie Jackson sont diminués par une grippe tenace.

R.T.

À L'AFFICHE

AUJOURD'HUI

LNA masculine
17.30 SAM Massagno - Union NE

LNB masculine
15.00 Lugano - La Chx-de-Fds

Première ligue masculine
15.30 Blonay - Corcelles
Carouge - Université NE

LA PREUVE PAR SEPT

La grève...

Il n'y a plus rien à dire, ou presque, après l'élimination définitive de notre équipe nationale de l'Euro 92. La télévision, la radio et la presse écrite ont abondamment commenté comment, et dans une certaine mesure pourquoi, les hommes d'Ulli Stielike n'ont pas réussi à franchir le solide obstacle roumain.

Si nos vaillants footballeurs l'ont «roté» sur la pelouse de Bucarest, ils ne furent pas les seuls Helvètes à avoir connu un mercredi noir.

Dans son édition d'hier, le «Blick», sous la plume de Mario Widmer, celui qui il n'y a pas si longtemps faisait la pluie et le beau temps au sein de la «Nati», s'est excusé. Le journal de boulevard, qui était l'instigateur conjointement avec une grande compagnie de voyages, de l'opération «charters pour la Roumanie» s'est dit désolé que des centaines de nos compatriotes n'aient pas pu pénétrer dans l'enceinte du stade. Idem pour les «veinards» qui sont parvenus à franchir les grilles mais qui n'y ont vu que du feu, ou qui ont reçu des projectiles ou encore, mais oui, qui se sont fait pisser dessus. Nous n'inventons rien!

Les journalistes accrédités à Bucarest ont travaillé dans des conditions exécrables. Et le mot est faible si l'on en croit certains de nos confrères.

Le journaliste sportif de presse écrite a l'habitude «d'être mis à l'écart». D'abord la télévision, puis la radio. Ensuite les journaux. En Suisse, depuis que la Confédération a accordé des concessions aux radios locales, la situation s'est encore aggravée. Il y a évidemment plus de journalistes, qui ont besoin pour la plupart de lignes téléphoniques, mais mis à part les exceptions qui confirment la règle, les places réservées à la presse n'ont pas augmenté pour autant.

Exercer n'importe quelle profession dans un climat délétère a inéluctablement des conséquences néfastes sur le produit fini. A ce jour, en ce qui concerne la presse écrite, personne ne s'en est véritablement ému. Faudra-t-il recourir une fois pour toutes à l'exercice de la feuille blanche pour faire bouger les choses?

La grève, comme l'affirme Henry Krasucki, il n'y a que ça de vrai...

Gérard STEGMÜLLER

PMUR - Tiercé, Quarté+ et Quinté+

De nombreux prétendants

Ils seront dix-huit à en découdre, aujourd'hui sur les 2600 mètres de la grande piste du plateau de Gravelle dans le Prix RTL (ex-Prix de La Drome). L'épreuve proposée est relativement ouverte, car on trouve, notamment dans le bas du tableau, un certain nombre de concurrents pouvant ambitionner, sinon la victoire, du moins un excellent classement dans ce Quinté+.

«Vossari» et «Vita Nuova», les deux «Dubois» de service, n'ont pu connaître le succès au cours de leurs dernières sorties, mais cela ne les a pas empêchés de faire preuve de talent. «Vox Dea» a, elle, facilement renoué avec le succès deux mois plus tard, ce qui la contraint aujourd'hui de prendre le départ au second échelon. «Val de l'Aube» a pour lui une grande constance dans l'effort, jointe à un fort coefficient de réussite sur la grande piste de Vincennes. «Velinotte» a beaucoup progressé au cours des derniers mois, et, sans une faute de dernière minute, elle aurait très certainement été menaçante, en dernier lieu dans le Grand Prix La Tenue, à l'instar de «Valdo Pont Vautier» et de «Vasco de Tartifume». Ce dernier avait fait figure honorable, l'été dernier dans le Prix de Savoie, ne s'avouant battu que de fort peu par «Vita Nuova».

Aujourd'hui (16 h 20), Prix RTL, attelé 2650 mètres.

PARTANTS

1. «Vidocq d'Arane». 2. «Volcan». 3. «Vizir Cleville». 4. «Végétarien». 5. «Violette du Bourg». 6. «Vasco de la Besvre». 7. «Vison du Perche». 8. «Vasco de Tartifume». 9. «Valdo Pont Vautier». 10. «Volupte des Pins». 11. «Viking's Way». 12. «Velinotte». 13. «Vic de l'Arrete». 14. «Val de l'Aube». 15. «Voyou du Val d'Or». 16. «Vita Nuova». 17. «Vox Dea». 18. «Vossari».

NOTRE SÉLECTION

16 - 18 - 14 - 8 - 9 - 12.

Dimanche (15 h 20), Prix Valmajour, haie 3900 mètres.

PARTANTS

1. «Magic Price». 2. «Partagas». 3. «Forezien». 4. «Uzwill». 5. «Umea». 6. «Toute Gaie». 7. «Dhauvixen». 8. «Sirtakis». 9. «Belle Maniere». 10. «Roi du Frene». 11. «Vicente». 12. «Lutin Royal». 13. «Vinnie». 14. «Debout». 15. «Orjeff». 16. «Methodical Cupid». 17. «Hergi». 18. «Moure Rouge». 19. «Arle». 20. «Prosper du Frene».

NOTRE SÉLECTION

5 - 18 - 2 - 11 - 13 - 14.

Tennis - Lendl, Sampras, Courier et Agassi demi-finalistes du Masters

Exit les Allemands

Ivan Lendl face à Pete Sampras et Jim Courier contre André Agassi: tel est l'ordre des demi-finales du Masters de Francfort qui se dérouleront aujourd'hui. Ainsi, malgré un match remarquable, Boris Becker a été éliminé en cédant un set à Pete Sampras, il remettait son sort entre les mains de son «ami» Michael Stich. Mais face à André Agassi, tenant du titre, le champion de Wimbledon n'a pas eu l'ombre d'une chance.

Michael Stich
Le vainqueur de Wimbledon n'est pas parvenu à qualifier son compatriote Becker. (EPA)

Battu 7-5 6-3, Stich a essuyé sa troisième défaite en trois matches. Ce n'est pas à Francfort que Stich a gagné le cœur du public germanique.

SAMPRAS APRÈS COURIER

Un deuxième Américain s'est glissé dans le dernier carré à Francfort. Mais Pete Sampras n'a pas affiché la même maîtrise que Jim Courier. Le Californien a obtenu son ticket grâce au gain du second set dans le match qu'il a perdu 6-4 6-7 (3-7) 6-1 devant Boris Becker.

Mais en s'imposant en deux manches, Boris Becker n'aurait pas eu besoin de remettre son sort entre les mains de Stich, dont on ne savait si le destin de Becker le concerne vraiment. En galvaudant cinq balles de break dans le deuxième set, Becker a commis les mêmes erreurs que mardi face à Agassi. «Boum Boum» ne sait pas saisir les occasions qui se présentent. Trahi par son service dans le «tie-break», Becker n'avait plus qu'une ombre face à lui dans le troisième set. Rassuré sur son sort, Sampras a laissé filer cette manche en 20 petites minutes.

Après Ivan Lendl, vraiment impérial depuis le début de la semaine, Jim Courier a obtenu sa qualification pour les demi-finales du Masters de Francfort. Le cogneur américain a dominé en deux sets 7-6 (7-4) 6-4 un Guy Forget en panne de service.

Ainsi pour la troisième fois cette année, Guy Forget n'a pas trouvé la parade devant la frappe du champion de Roland-Garros. Le Neuchâtelois d'adoption a été largement dominé. Dans la première manche, Forget a été mené 2-5 avant de rétablir la situation. Seulement, Courier a su exploiter dans le «tie-break» quatre erreurs directes de son rival. «J'ai fait beaucoup trop de cadeaux dans ce jeu décisif», admettait Forget.

Dans la seconde manche, le numéro 2 mondial signait le break décisif au neuvième jeu sur une erreur impardonnable de Forget à la volée. Courier concluait ensuite sur un jeu blanc. «Tout pourra arriver en demi-finale d'autant plus que je n'ai pas encore joué mon meilleur tennis cette semaine», lâchait le joueur de Saddlebrook. (si)

Résultats

Groupe Ilie Nastase: Lendl (Tch) bat Novacek (Tch) 6-2 6-2. Courier (EU) bat Forget (Fr) 7-6 (7-4) 6-4. **Classement final:** 1. Lendl 3-6 (6-0); 2. Courier 3-4 (4-3); 3. Forget 3-2 (2-4); 4. Novacek 4-0 (1-6).
Groupe John Newcombe: Becker (All) bat Sampras (EU) 6-4 6-7 (3-7) 6-1. Agassi (EU) bat Stich (All) 7-5 6-3. **Classement final:** 1. Agassi 3-4 (5-2); 2. Sampras 3-4 (5-3); 3. Becker 3-4 (4-3); 4. Stich 3-0 (0-6).
Aujourd'hui dès 17 heures demi-finales: Lendl - Sampras, suivi de Courier - Agassi.

BRÈVES

Tennis

Manuela défaite

La Vaudoise d'adoption Manuela Maleeva-Fragnière n'a pas passé le cap des quarts de finale du tournoi de Philadelphie, une épreuve du Circuit féminin dotée de 350.000 dollars. Elle a été dominée par l'Américaine Jennifer Capriati sur le score sans appel de 6-3 6-2.

Football

Des sanctions à Lugano

L'Uruguayen Cesar Fernando Silvera a été suspendu jusqu'à nouvel avis par son club, le FC Lugano. Le demi sud-américain avait adressé mercredi, au cours d'un match amical à Vérone, un geste coupable à l'adresse de son entraîneur Marc Duvillard. Cette sanction contre Silvera permettra à l'Argentin Carlos Alberto Tapia de faire sa rentrée demain à Neuchâtel.

Mondial féminin

Le football féminin, qui compte quatre millions de pratiquantes à travers le globe, a maintenant sa Coupe du monde. La première édition commence aujourd'hui en Chine, où douze équipes se disputeront un titre qui sera décerné le 30 novembre prochain à Guangzhou (ex-Canton).

Décès d'un «grand»

Le Suédois Gunnar Gren est décédé hier, à Göteborg, à l'âge de 71 ans. Celui que les Italiens avaient surnommé «Il Professore», a été deux fois médaillé olympique et a connu 57 sélections en équipe nationale avec laquelle il a disputé la finale de la Coupe du monde 1958 face au Brésil.

Bob à deux

Weder en évidence

Le Suisse Gustav Weder et l'Américain Brian Shimer ont signé les meilleurs temps de la première séance d'entraînement en vue de l'épreuve de Coupe du monde de demain à Winterberg.

Basketball

Changement à Champel

Appelé le mois dernier pour remplacer Chuckie White, l'Américain Booker Jones a demandé à être libéré de ses obligations envers Champel. Le club genevois a accepté cette requête et a engagé Joël De Bartoli.

Voile - La Baule - Dakar touche à sa fin

Gautier tient le bon bout

Alain Gautier, sur le monocoque «Bagages Superior», est attendu samedi en début de matinée dans la capitale sénégalaise, en tête des six concurrents encore engagés dans la course La Baule - Dakar.

A propos de son arrivée avant les multicoques, Gautier a souligné qu'il existait bien «deux courses différentes». «Les multicoques sont allés virer les Açores et se sont englués là-bas.

C'est mieux pour nos sponsors que nous arrivions en tête. Mais ce n'est pas mon problème. Mon travail était d'arriver premier des monocoques et j'essaie de le faire», a-t-il ajouté.

RAMENER LE BATEAU

Premier des multicoques, le Suisse Laurent Bourgnon sur «RMO» poursuivait hier sa route, pointé le matin à 630 milles de Dakar, et devrait arriver dimanche. Bourgnon, qui avance à 14 nœuds de moyenne, sous voilure réduite, depuis jeudi soir, vit des heures difficiles depuis que son flotteur babord s'est cassé.

«Je ne me considère plus tout à fait en course. Le principal est de ramener le bateau entier, a-t-il dit. Il y a un risque matériel.

Mais je suis sur une plate-forme insubmersible. Au pire, je risque le chavirage. Le principal est que la cloison étanche qui ferme le flotteur au niveau où il s'est cassé tienne jusqu'au bout». Il a raconté aussi qu'il souffrait après s'être cassé deux dents en remontant sur le bateau mercredi. (si)

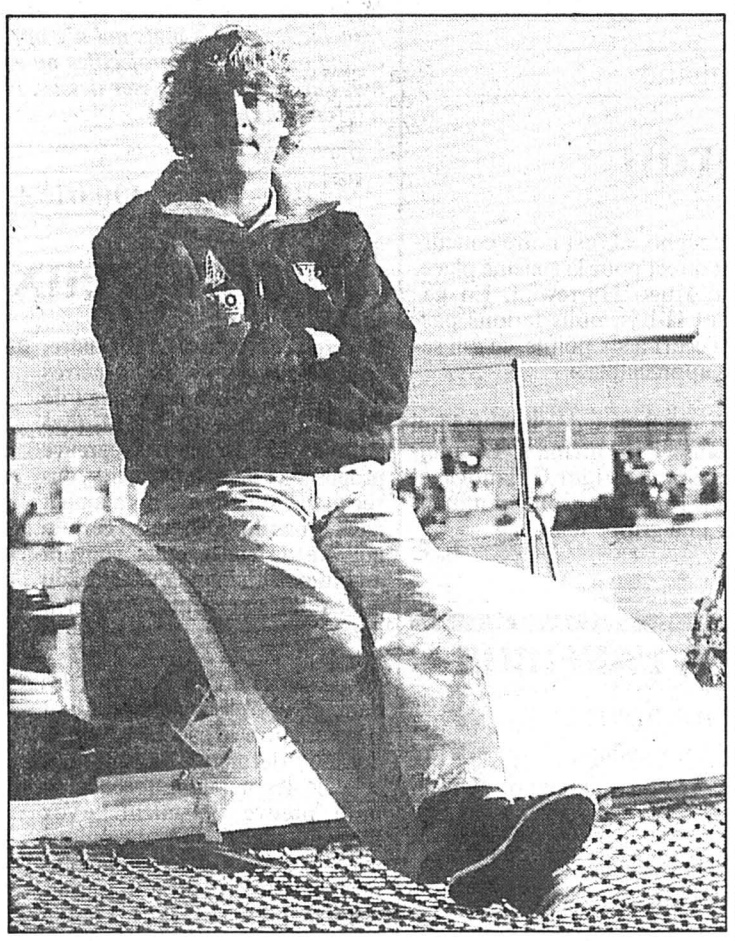

Laurent Bourgnon
Le Chaux-de-Fonnier n'a plus tellement le temps de se reposer. (Keystone)

TV-SPORTS

● **SAMEDI**

TSR
22.55 Fans de sport.

DRS
22.15 Sportpanorama.

TSI
22.30 Sabato sport.

TF1
11.15 Auto Moto.
16.00 Tiercé, quarté+ et quinté+ à Vincennes.
23.35 Formule sport.

A2
15.05 Sports passion.
05.35 Magnétosport.

FR3
24.00 L'heure du golf.

La5
17.00 Tennis. Masters de Francfort.
20.40 Le journal des courses.
22.30 Tennis. Masters de Francfort.

M6
19.20 Turbo.

ARD
18.10 Sportschau.

ZDF
22.10 Sport-Studio.

ORF
18.05 Football.

RAI
14.30 Sabato sport.

TVE
17.00 Area deportiva.

EUROSPORT
10.30 Equitation.
11.30 Sport magazine.
12.00 Catch.
13.00 Supercross, équitation, escalade.
20.30 Supercross.
24.00 Boxe.

● **DIMANCHE**

TSR
18.30 Fans de sport.

TSI (chaîne sportive)
17.10 Football. Championnat suisse de LNA.

TF1
18.20 Téléfoot.

A2
18.35 Stade 2.

FR3
14.45 Sports 3 dimanche.

La5
15.10 En direct des courses.
20.40 Le journal des courses.
22.40 Tennis. Masters de Francfort.

M6
11.30 Turbo.

ARD
23.30 Tennis. Masters de Francfort.

RAI
18.10 90° minuto.
22.30 La domenica sportiva.

TVE
17.00 Area deportiva.

EUROSPORT
10.00 Tennis.
10.30 Karaté.
12.00 Boxe.
13.00 Supercross.
13.30 Patinage artistique, équitation, supercross et pentathlon.
21.00 Tennis de table.

Météo:

Quelques précipitations le matin, accalmie l'après-midi. Limite des chutes de neige à 600 m.

Demain:

Nuageux et probablement sec. A nouveau très nuageux avec des précipitations intermittentes lundi.

Lac des Brenets 751,98 m

Lac de Neuchâtel 429,14 m

Fête à souhaiter samedi 16 novembre: OTHMAR

5°	2°	Neige
Lever: 7 h 36	Lever: 13 h 58	
Coucher: 16 h 58	Coucher: 1 h 11	600 m

L'Impartial

Importation illégale de semence de taureau dans le canton du Jura

La justice a tranché

Le juge unique du Tribunal correctionnel de Delémont M. Pierre Lachat a condamné hier un éleveur de Rossemaison (JU), M. Walter Rufer, à une amende de 500 francs et à 1300 francs de frais judiciaires, sous la prévention d'importation illégale de semences de taureau. La prévention de commerce illégal n'a pas été retenue, faute de preuve que le prévenu s'y soit adonné en revendant des semences illégales à d'autres éleveurs.

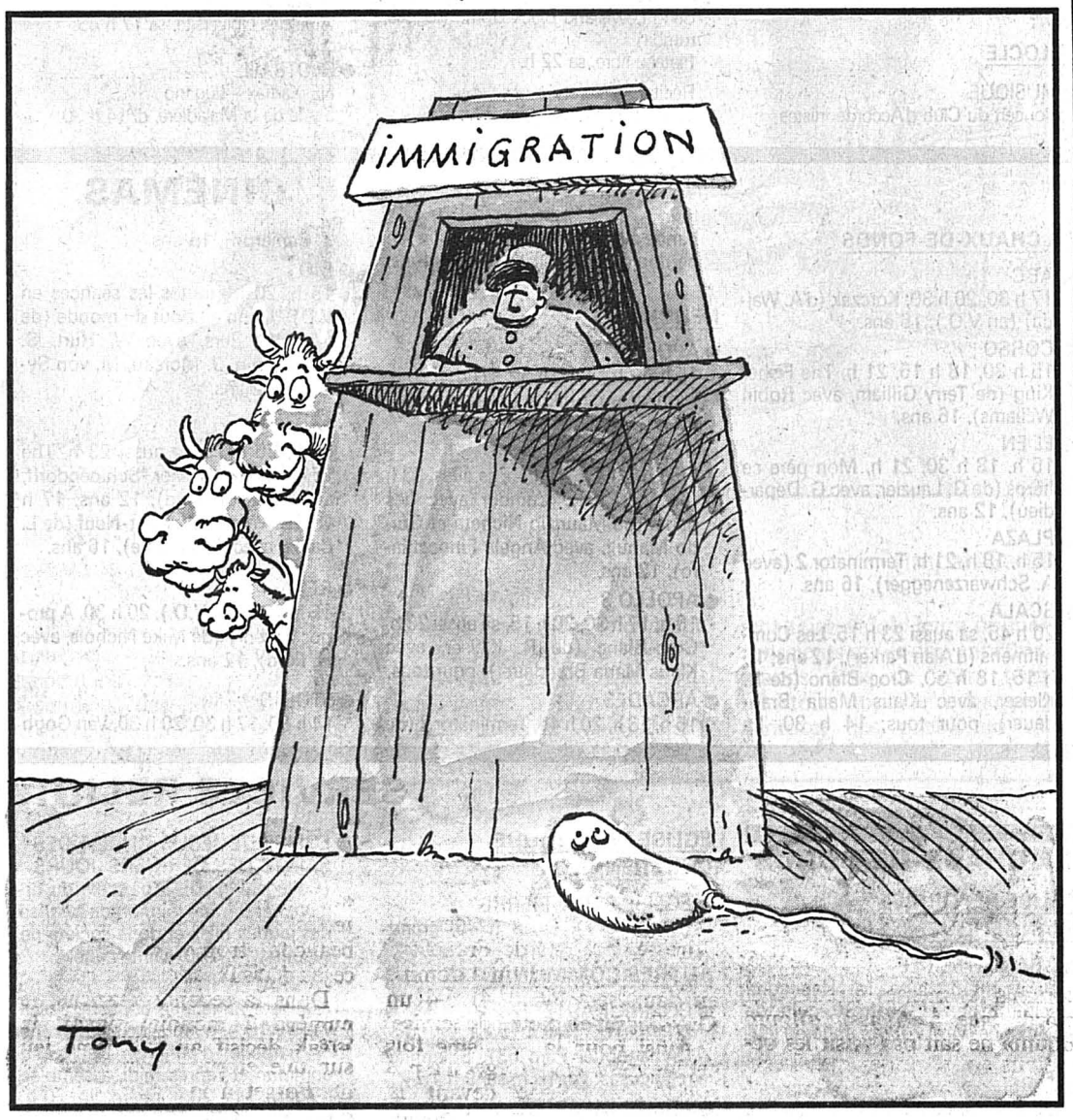

L'audience du tribunal s'est déroulée dans une chaude ambiance, après la manifestation haute en couleur de nombreux éleveurs jurassiens et extérieurs au canton, aux abords du tribunal. Des calicots qu'ils ont brandis s'en prenaient à la politique fédérale agricole, à la liberté des paysans, à l'ouverture vers l'Europe. Des slogans dans le même sens ont été scandés, cependant que deux bovins folâtraient dans les environs, l'un d'eux se risquant même à entrer dans un restaurant...

Le juge a rappelé que la police avait saisi du matériel d'insémination et 2200 doses au domicile de Walter Rufer auquel une amende de 2500 francs avait été infligée, d'où son recours.

Faisant état des arguments développés par le prévenu à l'appui de sa pratique de recours à des semences non fournies par la Fédération suisse d'élevage qui exerce le monopole que lui confère la loi sur l'insémination artificielle, le juge admis que le point de vue du prévenu n'était pas dépourvu de pertinence.

Toutefois, le juge a la mission d'appliquer la loi et non pas de la modifier. De ce fait, le magistrat a encouragé le prévenu et ses partisans à frapper aux bonnes portes, soit celles de la Fédération d'insémination artificielle ou des Chambres fédérales qui peuvent seules briser le monopole ou l'atténuer, dans le sens voulu par le prévenu et ses partisans.

DEVANT LE TF

Le juge a réduit l'amende, faute de preuve sur le commerce illégal et en tenant compte que la saisie du matériel et des doses représentent pour le prévenu une perte financière déjà importante.

L'avocat du prévenu et ce dernier ont déclaré qu'ils allaient recourir contre ce jugement devant le Tribunal cantonal.

V. G.

REGARD

Rumeur, rumeur... au Val-de-Ruz

Autorités communales, responsables du chantier, locataires étaient réunis mardi dernier à l'occasion de l'inauguration du bâtiment Cernier Centre. Flonflons et cotillons? Rien de tout cela. Trois petits fours, un verre de blanc, de brefs discours, le tout entrecoupé de quelques notes d'accordéon et le tour était joué.

Aujourd'hui, le bâtiment s'élance au cœur du village. Elégant, flambant neuf. Après presque vingt ans de «vide», suite à la démolition du collège, Cernier a retrouvé un centre, commercial, qui offre toutes les caractéristiques d'un lieu de rencontres. L'immeuble laisse apparaître sur ses deux façades latérales une impressionnante cage d'escaliers. Claire, lumineuse, toute de tubulures. Joli coup d'œil!

«C'est du luxe, c'est trop cher...». La rumeur va bon train par-delà le village-capitale. Pourtant, point de marbre ou autres matériaux «luxueux». L'immeuble est en béton, préfabriqué. Les murs intérieurs sont simplement crépis et peints en blanc. Les rampes de la cage d'escaliers ont été vernies en rouge, une couleur qui n'est pas plus chère que le gris triste, genre brouillard.

L'immeuble est moderne. Voilà tout. Et à la hauteur du village de Cernier qui prétend être une... capitale.

Simone ECKLIN

● Lire également en page 25

Ville de Neuchâtel

Budget de crise

Vingt mille francs. C'est l'excédent de recettes prévu par le budget 92 qui sera soumis le 2 décembre prochain au législatif pour approbation. Un tout petit bénéfice certes, mais quel progrès après la «plongée» déficitaire de 13,6 millions enregistrée l'an dernier et celle de 7,3 millions attendue pour la fin de cette année!

Page 24

Val-de-Travers

Briquettes à sauver

Toute activité a cessé depuis plusieurs mois à BioBriquettes Saint-Sulpice, cette entreprise spécialisée dans la fabrication de briquettes à partir de déchets forestiers. La faillite est prononcée le 5 août dernier, avant que le juge ne puisse statuer sur l'octroi d'un sursis concordataire. Pourtant, des gens croient toujours en ce procédé.

Page 25

Saint-Imier

Ouverture du Relais culturel

Envers et contre tous les esprits chagrins qui jugeaient son projet parfaitement utopique, la Fondation Reine Berthe est parvenue à ses fins: le relais culturel d'Erguël est ouvert depuis hier!

Page 26

Rebondissement dans l'affaire Wavre à Neuchâtel

Plainte pénale déposée!

L'affaire Patrick Wavre va enfin prendre sa juste et pleine dimension judiciaire après le dépôt, hier, d'une première plainte pénale contre l'ancien notaire neuchâtelois actuellement en fuite à l'étranger. Elle émane de «M. P. Finances», le holding repreneur de la vingtaine de sociétés que possédait Wavre sous la dénomination de «Fininvestim». «M. P. Finances» attend pour sa part l'homologation de sa demande de sursis concordataire, par abandon d'actifs, déposée auprès du Tribunal cantonal.

Sursis ou faillite, «M. P. Finances» paie aujourd'hui une bonne partie des pots cassés par l'ex-notaire Wavre qui avait eu un dernier trait de génie en parvenant à vendre «Fininvestim», son empire déjà bien lézardé, à Mario Peca, un gérant d'immeubles qui avait auparavant réalisé quelques bonnes affaires par l'entremise de Wavre.

La transaction de 15 millions de francs portait sur des actifs bruts pesant 170 millions à l'époque. Aujourd'hui, Rita Gessert, l'administratrice de «M. P. Finances», évalue l'ensemble à une soixantaine de millions, au mieux, en raison d'une conjoncture immobilière passablement dégradée.

Mais l'ardoise de Wavre pourrait atteindre 400 millions, peut-être plus. L'essentiel des créances sont en mains des banques qui ont prêté large et en confiance, souvent sans même s'intéresser aux objets convoités par cet héritier d'une des plus anciennes et respectables études du canton.

Cette fois-ci, l'affaire Wavre a pris sa véritable dimension. Les soupçons d'escroquerie, d'abus de confiance et de faux dans les titres qui planaient sur l'ancien manager de «Fininvestim» sont pleinement réalisés selon «M. P. Finances». Ses administrateurs ont porté plainte pénale et seront entendus par le procureur général de la République, Thierry Béguin. Ce dernier n'avait du reste pas attendu cette démarche et avait mandaté le juge d'instruction Pierre Cornu qui menait une enquête préliminaire dans ce dossier qui sent décidément le soufre.

Il fallait une première plainte pour lancer la machine judiciaire, voilà qui est fait. Le dossier est aussi complexe que la personnalité de ce mauvais génie de la finance qui a su parfaitement exploiter ses qualités techniques et intellectuelles pour engranger des sommes considérables à une époque bénie pour les requins de l'immobilier. Mais, il a aussi joué avec le feu dans son soucis de réaliser des opérations «coups de poing», astucieuses et forcément risquées. Des montages financiers subtils mais probablement en marge de la loi, ce que l'enquête se chargera de démontrer.

M.S.

DUO DU BANC

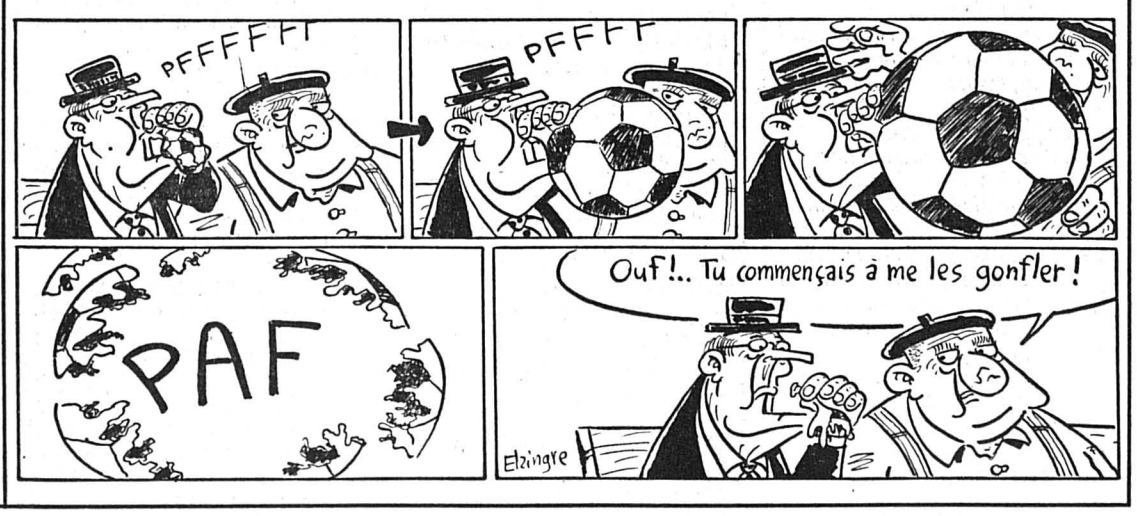

Les héros ambigus

OUVERT SUR...
la BD, page 32

AU PROGRAMME

LA CHAUX-DE-FONDS

● MUSIQUE
Unexpected congeniality
Le P'tit Paris, sa 22 h.

● THÉÂTRE
«La mouche bleue», de Marcel Aymé, par la Théâtrale de La Chaux-de-Fonds-Sonvilier
Beau-Site, sa 18 h 30.

«24 heures de la vie d'une femme», de S. Zweig, adaptation J. Salvy
Théâtre, di 20 h.

● VENTE
Vente-kermesse de la Mission italienne Notre-Dame de la Paix, sa dès 18 h, di dès 11 h 30.

LE LOCLE

● MUSIQUE
Concert du Club d'Accordéonistes
Paroiscentre, sa 20 h.

Concert de la fanfare La Sociale
Paroiscentre, di 17 h 15.

● FESTIVAL
2e festival du film de vol libre pour amateurs
Casino, sa dès 13 h.

LES PONTS-DE-MARTEL

● MUSIQUE ET THÉÂTRE
«La menteuse», comédie en 2 actes, puis bal
Salle du Bugnon, sa dès 20 h.

NEUCHÂTEL

● MUSIQUE
Seng Lewis and Black Uomo (reggae, rumba)
Plateau libre, sa 22 h.

Récital Sarcloret
Théâtre du Pommier, sa 20 h 30.

Concert par le Kammerblaeser Elfenau
Aula des Jeunes-Rives, sa 17 h.

Concert Dull Schicksal et Morzelpronk
La Case à chocs (Serrières), sa 22 h.

Concert par le Trio Graf, Davosjah, Hofler
La Case à chocs (Serrières), di 18 h.

Concert par l'Orchestre de chambre de Neuchâtel (Rossini, Mozart, Marti)
Temple du Bas, di 17 h.

Soirée africaine avec D. Mvoutouhoulou et le ballet Libota
Salle de la Rotonde, sa 19 h 30.

● CONFÉRENCE
«Après avoir vu que j'étais Suisse», un aspect de l'activité de Rousseau, par J. Starobinski
Aula de l'Université, sa 17 h 45.

● FOOTBALL
NE-Xamax – Lugano
Stade de la Maladière, di 14 h 30.

BEVAIX

● MUSIQUE
Concert du Chœur d'hommes «Le Vignoble» (Mozart)
Temple, di 17 h.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

● ÉNERGIE
«9 ans pour gagner le soleil», avec René Longet et Jean-Louis Scartezzini
Le Louverain, sa 9 h 30-17 h.

CERNIER

● MUSIQUE
L. de Ceuninck et J. Chaboz présentent des instruments à percussion
Salle de spectacles, sa 9-17 h.

LES VERRIÈRES

● MUSIQUE
Concert du Groupement des chanteurs du Val-de-Travers
Salle de spectacles, sa 20 h 15.

TRAMELAN

● MUSIQUE
Audition d'orgue
Eglise réformée, sa 16 h.

SAIGNELÉGIER

● MUSIQUE – THÉÂTRE
5e biennale Spsas, avec Mildred Aubry, Le Théâtre sans gage et un trio russe de jazz
La Galerie du Soleil, sa dès 19 h.

SÉPRAIS

● MUSIQUE – THÉÂTRE
Collages musicaux avec The Family + One, Maritou Nikilovska (chanson russe), Georgui Letchev (animation bulgare)
Galerie Au Virage, di dès 20 h 30.

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

● ABC
17 h 30, 20 h 30, Korczak (d'A. Wajda) (en V.O.), 16 ans.

● CORSO
15 h 30, 18 h 15, 21 h, The Fisher King (de Terry Gilliam, avec Robin Williams), 16 ans.

● EDEN
15 h, 18 h 30, 21 h, Mon père ce héros (de G. Lauzier, avec G. Depardieu), 12 ans.

● PLAZA
15 h, 18 h, 21 h, Terminator 2 (avec A. Schwarzenegger), 16 ans.

● SCALA
20 h 45, sa aussi 23 h 15, Les Commitmens (d'Alan Parker), 12 ans; 16 h 15, 18 h 30, Croc-Blanc (de R. Kleiser, avec Klaus Maria Brandauer), pour tous; 14 h 30, La bande à Picsou, le trésor de la lampe perdue (de Walt Disney), pour tous.

NEUCHÂTEL

● APOLLO 1
15 h, 17 h 45, 20 h 30, sa aussi 23 h, Mon père ce héros (de G. Lauzier, avec G. Depardieu), 12 ans

● APOLLO 2
15 h, 17 h 45, 20 h 45, sa aussi 23 h (en V.O. ital), L'amour avec des gants (de Maurizio Nichetti et Guido Manuli, avec Angela Finocchiaro), 12 ans.

● APOLLO 3
15 h, 17 h 30, 20 h 15, sa aussi 23 h, Croc-Blanc (de R. Kleiser, avec Klaus Maria Brandauer), pour tous.

● ARCADES
15 h, 18 h, 20 h 45, Terminator 2 (de J. Cameron), 16 ans.

● BIO
15 h, 20 h (toutes les séances en V.O), Jusqu'au bout du monde (de Wim Wenders, avec W. Hurt, S. Dommartin, J. Moreau, M. von Sydow), 12 ans.

● PALACE
15 h, 20 h 15, sa aussi 23 h, The Voyager (de Volker Schloendorff, avec Sam Shepard), 12 ans; 17 h 45, Les amants du Pont-Neuf (de L. Carax, avec J. Binoche), 16 ans.

● REX
15 h, 18 h (en V.O.), 20 h 30, A propos d'Henry (de Mike Nichols, avec H. Ford), 12 ans.

● STUDIO
14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, Van Gogh (de Maurice Pialat, avec Jacques Dutronc), 12 ans.

COUVET

● COLISÉE
sa-di 20 h 30, di 15 h, Doc Hollywood (12 ans); di 17 h 30, Double impact (16 ans).

SAINT-IMIER

● ESPACE NOIR
sa 21 h, di 17 h 30, 20 h 30, Le mari de la coiffeuse (de P. Leconte).

TRAMELAN

● CINÉMATOGRAPHE
sa 21 h 30, di 17 h, The Commitments (d'A. Parker), 12 ans; sa 18 h, di 20 h, La belle noiseuse (de J. Rivette, avec M. Piccoli).

BÉVILARD

● PALACE
sa-di 20 h 30, di 16 h, Backdraft (de R. Howard, avec Robert de Niro).

LE NOIRMONT

● CINÉLUCARNE
sa 20 h 45, di 20 h 30, Toto le héros (de J. van Dormael, avec Mireille Perrier).

LES BREULEUX

● LUX
sa-di 20 h 30, di 15 h 45, Backdraft (de R. Howard, avec Robert de Niro).

MÉDITATION

VA AVEC CETTE FORCE QUE TU AS

Dans la vie un grand danger nous guette, celui de trop penser à nos incapacités ou faiblesses. Trop souvent on se croit indigne de la réputation que nous avons, de la confiance que l'on nous témoigne. Notre capacité toute simple, toute humaine, de vivre les engagements que l'on nous demande, est rongée par des scrupules sans fondements. Notre ferveur et notre joie de vivre sont alors dévitalisés, nous baissons rapidement pavillon devant l'adversité de peur de marcher à contre courant ou de prendre le risque d'un engagement aussi simple soit-il. On n'affiche pas ses convictions de peur d'être taxé de bigot ou de moraliste. Faisons nôtre cette parole de Dieu et incarnons-là dans le concret de nos existences; Va avec cette force que tu as. Acceptons cette exhortation comme un défi que Dieu nous lance et comme une promesse qu'il transcendera nos lacunes. La vie chrétienne est une marche et non une errance, sans moyen de puissance certes, mais avec la force de l'amour et la certitude de la présence de Dieu à nos côtés.

N'attendons pas d'être fort pour nous mettre en route car l'immobilité aussi pieuse soit-elle est une source de faiblesse supplémentaire. Dans l'immobilisme il n'y a que le vin qui se bonifie et encore! Il ne faut pas attendre d'y voir clair pour partir, il faut marcher vers la lumière.

Vous avez la force de faire ce premier pas? Le courage d'accomplir ce petit geste de solidarité, de fraternité? Alors faites ce pas et ce geste! Vous serez étonné de découvrir que l'effort accompli n'était pas la mer à boire et qu'au lieu d'avoir épuisé votre énergie, il l'a renouvelée et vous voyez déjà plus clairement comment vivre la suite.

Voyez-vous c'est là un grand secret et un grand mystère de la vie que je vous révèle. A l'inverse de la pile Ucar le chrétien se recharge dans l'action!

Alors dès aujourd'hui ne vous posez plus la question suis-je fort ou faible? Capable ou indigne? Mais répondant à l'appel de votre maître marchez et vous comprendrez qu'il ne peut pas vous donner une tâche sans vous donner également les moyens de l'accomplir. Vous sachant soutenu par sa force vous n'aurez plus besoin de vous soucier de la vôtre.

Comme le poète indien vous direz en toute simplicité:

«Que ma vie Seigneur soit aussi simple et droite qu'une petite flûte de roseau afin que tu puisses la remplir de musique».

Marc Morier

SERVICES RELIGIEUX

LA CHAUX-DE-FONDS

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

● GRAND-TEMPLE
Di, 9 h 45, culte, M. Habegger, sainte cène. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance; ve, 17 h 45, culte de jeunesse.

● FAREL
Di, 9 h 45, culte, M. Vanderlinden, garderie d'enfants. Me, 18 h 45, culte de jeunesse. Me, 19 h 30, office au C.S.P. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance.

● ABEILLE
Di, 9 h 45, culte, M. Guinand, sainte cène, garderie d'enfants. Me, 19 h 15, office de prière au Temple. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance. Ve, 18 h, culte de jeunesse, une fois par mois, (renseignements auprès du diacre).

● LES FORGES
Di, 10 h, culte des familles, M. Cochand et Mme Moser, garderie d'enfants. Ve, 16 h, culte de l'enfance.

● SAINT-JEAN
Di, 9 h, petit déjeuner suivi du culte pour petits et grands, Mme Jakubec et M. Petitpierre, baptêmes. Ve, 17 h 15, culte de l'enfance et de jeunesse.

● LES ÉPLATURES
Di, 9 h 45, culte, M. Perret, sainte cène. Di, 9 h 45, culte de l'enfance au collège du Crêt-du-Locle et à la Cure. Di, 20 h 15, moment de prière œcuménique pour les prisonniers, avec la participation de M. René Bill.

● HÔPITAL
Di, 9 h 50, culte, Mme Malcotti, participation du groupe «Les Gédéons».

● LES PLANCHETTES
Di, 10 h, culte, M. Rosat.

● LA SAGNE
Di, 9 h 30, culte, Mme Cochand. Di, 9 h 30, école du dimanche au collège.

● DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE
(Temple-Allemand 70) Sonntag, kein Gottesdienst.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

● NOTRE DAME DE LA PAIX
Sa, 17 h 30, messe. Di, 9 h 30, messe; 11 h, messe en italien; 18 h, célébration.

● MISSION ITALIENNE
Sa, 18 h, messe en italien aux Forges.

● SACRÉ-CŒUR
Sa, 14 h, messe en portugais; 18 h, messe (chorale). Di, pas de messe en italien; 10 h 15, messe; 11 h 30, messe en espagnol.

● HÔPITAL
Di, 8 h 55, messe.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

● ÉGLISE SAINT-PIERRE
(Chapelle 7). Di, 9 h 45, grand-messe.

AUTRES COMMUNAUTÉS

● COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE
(Synagogue, Parc 63). Solennités religieuses: ve, 18 h, sa, 9 h 15.

● ARMÉE DU SALUT
(Numa-Droz 102). Sa, 20 h, évangélisation maj. Braun. Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte, maj. Braun; 9 h 45, Jeune Armée; 20 h, évangélisation maj. Braun. Ma, 20 h, chorale. Me, 9 h 15, prière. Je, 14 h, Ligue du Foyer.

● PREMIÈRE ÉGLISE DU CHRIST SCIENTISTE
(Crêtets 91). Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. Me, 19 h 30, réunion de témoignages.

● ÉGLISE ADVENTISTE
(Jacob-Brandt 10). Sa, 9 h, étude biblique; 10 h 15, culte. Ma, 20 h, cercle d'études.

● ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE
(Chapelle Combe-Grieurin 46). Di, 9 h 30 et 20 h, services divins.

● TÉMOINS DE JÉHOVAH
(Jacob-Brandt 61). Me, 14 h 15, étude biblique. Je, 19 h 15, école théocratique - réunion de service. Di, 17 h, discours public - étude de la Tour de Garde.

● ÉGLISE MENNONITE
Di, 10 h, culte.

● ÉVANGÉLISATION POPULAIRE
(Jaquet-Droz 25). Di, 9 h 45, culte.

● ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE
(Paix 126). Di, 9 h 45, culte; garderie d'enfants; école du dimanche. Ma, 16 h 30, catéchisme. Je, 20 h, soirée missionnaire, avec W. Rösti-Spichiger. Sa, 19 h 30, groupe de jeunes.

● ÉGLISE DE DIEU
(Paix 87). Etude biblique: chaque ve à 19 h 45; service d'adoration: le di à 9 h 45 ou 17 h 45 (en alternance). Renseignements sur le programme mensuel: ✆ 23 23 94. Pasteur F. Le Picard.

● ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE RÉVEIL
(Nord 116). Di, 9 h 30, culte avec sainte cène; garderie et école du dimanche. Ma, 17 h 15, catéchisme; 20 h, soirée sur «L'évangile au Vietnam», avec diaporama présenté par le pasteur Roland Cosnard de Nîmes (France). Je, pas de réunion. Ve, 19 h, groupe de jeunes «Le Sablier».

● ACTION BIBLIQUE
(Jardinière 90). Di, 9 h 45, culte. Me, 14 h, club «Toujours Joyeux» pour les enfants; 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Ve, 18 h, groupe des adolescents (JAB); 20 h, groupe de jeunes.

● ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS
(Collège 11). Di, 9 h, école du dimanche; 9 h 55, réunion de prêtrise des jeunes filles et de la société de secours; 10 h 50, sainte cène.

● LA FRATERNITÉ
(Eglise évangélique baptiste, Soleil 7). Di, 10 h, culte avec sainte cène et garderie d'enfants. Repas en commun et l'après-midi, assemblée d'église. Ma, 20 h, prière. Je, 20 h, étude biblique avec sujet: Seconde venue de Christ en Gloire. Apoc. XIX: 11-21.

● DOJO ZEN
(Mission Maître Deshimaru, Parc 17, ✆ 23 54 53). Horaire des Zazen, ma-me-je, 6 h et 19 h 15; ve, 6 h; sa, 17 h 30 (initiation 17 h); di, 10 h.

● STADTMISSION
(Musées 37). Sonntag, 9.45 Uhr, Gottesdienst und Sonntagschule. Dienstag, 14.30 Uhr, Seniorentreff; 20.15 Uhr, Jugendgruppe. Donnerstag, 20.00 Uhr, Bibelabend.

LE LOCLE

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

● TEMPLE
Di, 9 h 45, culte, M. E. Julsaint; garderie d'enfants à la cure.

● CHAPELLE DU CORBUSIER
Di, 8 h 45, culte avec sainte cène, M. M. Braekman; 19 h, culte, Mme L. Bezençon.

● SERVICE DE JEUNESSE
Les Monts
Di, 9 h 30, culte de l'enfance.

Maison de paroisse
Ve, 16 h, culte de l'enfance de 6 à 12 ans; 18 h, culte de jeunesse dès 12 ans.

● LES BRENETS
Di, 10 h 15, culte avec sainte cène, M. M. Braekman.

● LA BRÉVINE
Di, 10 h 15, culte, Fr.-P. Tüller; 9 h 30, école du dimanche.

● LA CHAUX-DU-MILIEU
Di, 9 h, culte, Fr.-P. Tüller; 9 h, école du dimanche.

● LES PONTS-DE-MARTEL
Temple: Di, 9 h 45, culte avec sainte cène, W. Roth, garderie; 9 h 45, école du dimanche à la maison de paroisse; 10 h, école du dimanche à Brot-Dessus.

● DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE LE LOCLE
(M.-A.-Calame 2). Sonntag, kein Gottesdienst.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

● LE LOCLE
Sa, 17 h 30, messe. Di, 9 h 30, messe; 10 h 45, messe italienne.

● LES BRENETS
Sa, 19 h, messe.

● LE CERNEUX-PÉQUIGNOT
Di, 11 h, messe.

● LES PONTS-DE-MARTEL
Di, pas de messe.

AUTRES COMMUNAUTÉS

● ARMÉE DU SALUT
LE LOCLE
(Marais 36). Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte; 17 h, réunion spéciale avec la participation des membres de la Ligue du Foyer. Lu, 9 h 15, prière. Me, 14 h 30, Ligue du Foyer (séance féminine). Je, 20 h, étude biblique.

● ÉGLISE APOSTOLIQUE ÉVANGÉLIQUE INDÉPENDANTE
(Envers 63). Di, 9 h 30, culte. Ma, 15 h, réunion de partage et prière. Je, 20 h, étude biblique. La librairie biblique est ouverte ma de 16 h 30 à 18 h 30 et me de 14 h à 17 h.

● TÉMOINS DE JÉHOVAH
(France 14). Ma, 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Sa, 17 h 45, étude de la Tour de Garde; 18 h 45, discours public. Je, 19 h, étude biblique.

● ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE
(Chapelle Girardet 2a). Di, 9 h 30 (français) et 20 h, (français), services divins.

● ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE
(Angle Banque-Bournot). Di, 8 h 45, prière; 9 h 30, culte; école du dimanche. Lu, 20 h, groupe Contact. Je, 20 h, étude biblique – l'Apocalypse. Sa, 14 h, groupe Jabespérance.

● ACTION BIBLIQUE
(Envers 25). Di, 9 h 45, culte. Ma, 20 h, réunion de prière. Me, 13 h 30, club Toujours Joyeux pour les enfants. Ve, groupe Jabespérance à la maison du Raya: cadets à 17 h 30; aînés à 20 h 15.

● CENTRE CHARISMATIQUE DE LA CHAPELLE
(Eglise Apostolique Evangélique, rue de la Chapelle 5). Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. En semaine, étude dans les foyers: renseignements auprès de Cl.-E. Robert, ✆ 26 98 55.

● COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE LES PONTS-DE-MARTEL
(Chapelle 8). Di, 10 h, culte et école du dimanche.

JURA BERNOIS

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

● SAINT-IMIER
Di, 9 h 45, culte, pasteur C. Baumann.

● COURTELARY/CORMORET
Di, 19 h 45, culte à Courtelary.

● LA FERRIÈRE
Di, 9 h 45, culte au temple de La Ferrière, avec la participation de l'école du dimanche. Installation des tapisseries réalisées pendant l'année.

● RENAN
Di, 9 h 45, culte au temple.

● SONVILIER
Di, 9 h 45, culte.

● TRAMELAN
Di 9 h 30, culte.

● VILLERET
Di, 9 h 45, culte d'installation du pasteur Erika Reber. Les paroissiens sont invités à un apéritif à la cure après le culte.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

● SAINT-IMIER
Sa, 18 h 15, messe de communauté. Di, 9 h 30, messe de communauté; 10 h 45, messe de communauté à Sonvilier.

● COURTELARY/CORGÉMONT
Di, 9 h, messe dominicale à Courtelary; 10 h 15, messe dominicale à Corgémont.

● TRAMELAN
Sa, 18 h, messe dominicale; di, 10 h 15, messe en italien.

JURA

DOYENNÉ DES FRANCHES-MONTAGNES

● LES BOIS
Di, 9 h 30, messe.

● LE NOIRMONT
Sa, 18 h 30, messe; di, 11 h, messe.

● LES CÔTES
Di, 9 h, messe.

● LES BREULEUX
Di, 11 h, messe.

● MONTFAUCON
Di, 11 h, messe.

● SAINT-BRAIS
Sa, 19 h 30, messe.

● LAJOUX
Di, 11 h, messe.

● LES GENEVEZ
Sa, 16 h 45, messe.

● SAULCY
Di, 9 h 30, messe.

● LES POMMERATS
Di, 9 h 30, messe.

● SAIGNELÉGIER
Di, 9 h 30, messe.

● HÔPITAL DE DISTRICT
Sa, 16 h, messe.

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE DES FRANCHES-MONTAGNES

● SAIGNELÉGIER
Di, 9 h 30, culte au temple. Sainte cène le premier dimanche de chaque mois.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/21 11 35
Fax: 039/28 58 52

Irène BROSSARD
Alain PORTNER
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Collaboration des polices

Voleurs arrêtés

La police cantonale communique qu'au cours de la soirée de jeudi dernier, en collaboration avec la police locale, ses services ont appréhendé en ville deux individus en flagrant délit de cambriolage. Après avoir été écroués, les intéressés ont été déférés au juge d'instruction des Montagnes. Les auteurs ont reconnu avoir commis trois vols par effraction au cours de ladite soirée, à savoir dans une carrosserie, une station de lavage et un garage en ville de La Chaux-de-Fonds. De plus, il ont admis avoir perpétré des infractions dans des cantons voisins.

Sur le thème de la rencontre

La vente kermesse de la mission italienne a démarré hier soir à la salle de paroisse Notre-Dame de la Paix (Commerce 73). L'hôte d'honneur en est cette année la communauté espagnole. La fête se poursuivra en spaghettata, paella, concerts, bal et autres divertissements, aujourd'hui samedi 16 novembre dès 18 h, dimanche 17 dès 11 h 30. L'après-midi sera consacré aux enfants. (DdC)

AGENDA

Pas de dédicace!

Contrairement à ce qui a été annoncé, le dessinateur de BD Lax ne dédicacera pas ses ouvrages dans les librairies Apostrophe de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. En revanche, ses petits camarades belges, Berthet et David, viendront, vendredi prochain, à la rencontre de leurs lecteurs. (Imp)

Le Catécentre a 10 ans

Le Catécentre siège de documentation catéchétique situé rue Numa-Droz 75, été créé il y a dix ans. L'anniversaire sera marqué aujourd'hui en présence des autorités de l'Eglise, à 10 h 30. La fête se poursuivra de 14 à 17 h par des jeux sur ordinateurs, visionnements à la demande, le coin des enfants, un goûter. La manifestation est ouverte au public. (DdC)

Au MIH les autorités reçoivent les jeunes citoyens

«Votre voix, faites-la entendre»

Ils viennent d'obtenir la majorité civique. Ils ont désormais le pouvoir de décider. Ils ont été reçus hier au MIH par les autorités. 321 jeunes gens, jeunes filles, ont été conviés, une centaine d'entre eux ont répondu à l'invitation. En souvenir de ce passage important, une montre, superbe Swatch dans l'vent, leur a été offerte par la ville.

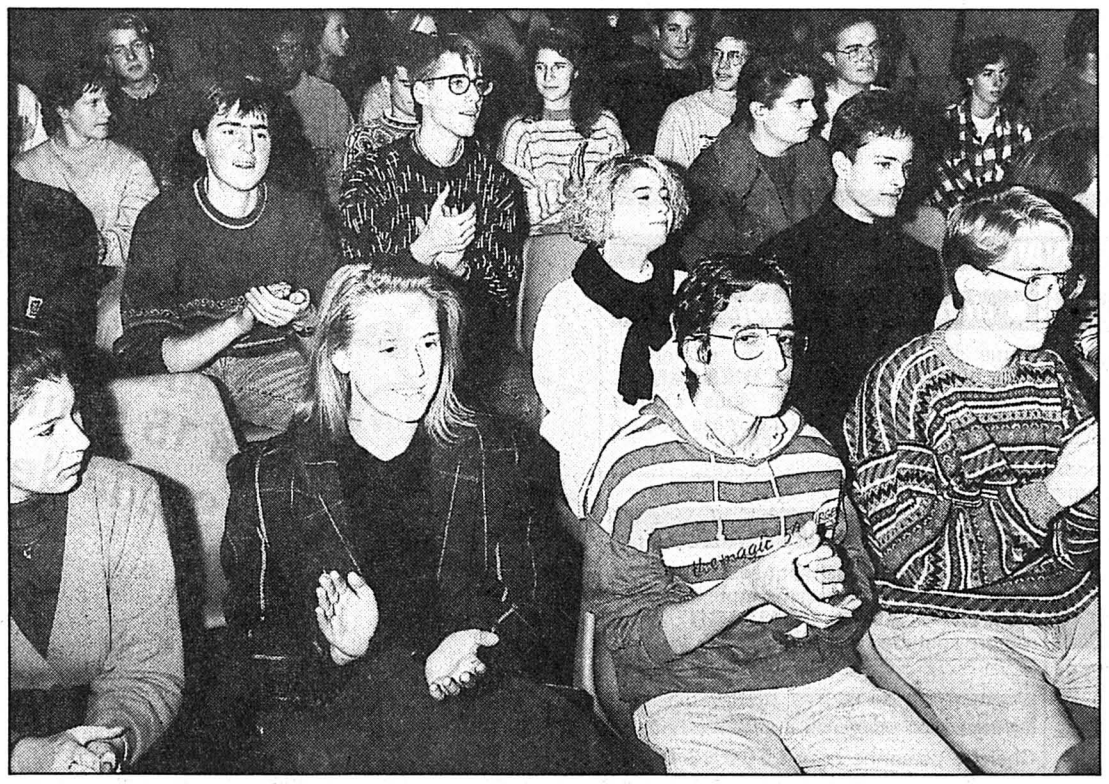

Ils sont nés en 1973
«A vous de jouer...» (Impar-Gerber)

Didier Berberat, chancelier communal, a conduit la manifestation. Charles-H. Augsburger, président du Conseil communal, a présenté les autorités, le Conseil général, les conseillers communaux, décrit les dicastères. Il a rappelé les principaux événements survenus en 1973, année de naissance de ses auditeurs, en Suisse et à l'étranger. Il a évoqué quelques futures votations que tout citoyen sera invité à honorer l'an prochain, sur le plan fédéral, cantonal et communal.

Charles-H. Augsburger a encouragé les jeunes à vivre activement leur ville. La démocratie ne peut exister sans les partis qui défendent des idéaux. «Vous avez la possibilité de faire un choix, le cas échéant de former d'autres partis. Ayez le courage de vous engager, vous pouvez être ceux-là mêmes qui nous remplaceront...» Dans un pays où la population vieillit, il est nécessaire que les jeunes puissent faire valoir leurs opinions, conscients qu'ils doivent être des grands défis de notre temps. L'histoire apporte à chaque génération des problèmes qu'il faut apprendre à résoudre, quels que soient nos origines, notre niveau social.

APPORT IMPORTANT

«Nous attendons votre contribution, votre enthousiasme. Votre apport est important...», a poursuivi Jacqueline Bezençon, présidente du Conseil général. Trouver les solutions qui permettront de vivre demain, se mettre ensemble pour planifier, rendre possible la cohabitation avec les autres, tels furent en substance les thèmes développés par la présidente.

LEÇON RETENUE

«Votre voix, faites-la entendre...», Corinne Senn, porte-parole des jeunes, a compris la leçon. Elle a dit sa gratitude aux autorités, incité ses contemporains à se rendre aux urnes, à adhérer à l'Europe. La jeune fille a rappelé les nombreux avantages de la ville. Pourtant, les prix du cinéma, du théâtre, des concerts à la Salle de musique, sont trop élevés pour de jeunes bourses. Quant à la disco, pour les mêmes raisons, il faut se rendre à Saignelégier ou à Neuchâtel et puis on n'entend jamais de chanteurs à la mode à La Chaux-de-Fonds... «Critiquer est une chose, mais il faudra aussi agir politiquement...», a dit la jeune fille en conclusion. A coup sûr ses camarades suivront! D. de C.

Prochaine séance du Conseil général

Tourisme en question

Lors de sa séance du mercredi 27 novembre, le Conseil général se penchera sur des questions d'impôts des personnes morales, de révision partielle du Règlement du service de défense contre l'incendie et d'un Office du tourisme œuvrant dans la notion de région; ces trois objets sont appuyés de rapports du Conseil communal.

Par ailleurs, les motions et interpellations amèneront les conseillers et conseillères à traiter de la création d'une commission des sports, de la protection du patrimoine architectural et des compétences des commissions de gestion.

Suivront, si le temps le permet, des interpellations relatives à la surveillance des constructions et à la destinée de l'immeuble Léopold-Robert 34a, et une motion pour la récupération de l'énergie hydraulique. On pourrait encore parler de la pratique du vélo tout terrain, de l'instauration éventuelle d'un service de secours d'urgence et du refus du délégué culturel à se faire recenser.

En fin d'ordre du jour, deux interpellations concernent la récolte de signatures à proximité des bureaux de vote et le matériel utilisé pour les votations. Enfin, un projet d'arrêté demande un soutien à l'action du WWF pour la préservation des forêts tropicales. Copieux menu. (ib)

Septième semaine artistique du Jura neuchâtelois

A vos gammes guitaristes!

La «7e Semaine artistique du Jura neuchâtelois», organisée par le Rotary, débutera lundi 18 novembre. Consacrée cette année à la guitare, Alexandre Lagoya, ancien professeur au Conservatoire national de Paris, en sera le maître.

Les cours débuteront lundi à 10 h 30 à la Salle de musique. Interrompus à midi, ils reprendront à 14 h 30 jusqu'à 16 h. Il en sera ainsi chaque jour.

Les auditeurs sont admis aux séances. Comme à l'accoutumée, Alexandre Lagoya a été invité à donner une conférence.

Sur le thème «Ma vie et la musique», le maître parlera mercredi 20 novembre, 20 h 30 au Club 44.

L'invitation s'étend au public, l'entrée est libre.

Alexandre Lagoya se produira en concert à la Salle de musique, vendredi 22 novembre, à 20 h 15 précises, «Espace 2» enregistrera. Il sera accompagné par l'Orchestre de chambre de Lausanne, placé sous la direction de Emmanuel Krivine, dans l'exécution du Concerto d'Aranjuez pour guitare.

Les élèves actifs révèleront leurs qualités en concert, samedi 23 novembre à 11 h, au Temple du Locle, où seront décernés les prix Rotary-Faller et Rotary, lors de la cérémonie de clôture qui suivra.

D. de C.

Inauguration d'une exposition au MHN

Par la barbe du gypaète!

Disparu de nos cimes depuis près d'un siècle, le gypaète barbu refait parler de lui... Avec l'aide de l'homme, il plane, à nouveau, au-dessus de nos Alpes. Intéressé par cette réintroduction et profitant des premiers lâchers suisses de juin 1991, le Musée d'histoire naturelle (MHN) a adapté, réactualisé, puis inauguré hier une exposition du Musée grison d'histoire naturelle de Coire (BNM).

L'exposition grisonne sur le gypaète barbu a été, grâce à l'appui de sponsors, traduite et enrichie par le MHN. Par le biais de panneaux, d'un film et de vitrines, elle brosse, d'une manière exhaustive, le portrait de ce vautour inoffensif.

En présence notamment de son concepteur, le Dr Jürg Paul Müller du BNM, elle a été inaugurée hier en fin d'après-midi. A cette occasion, M. Marcel S. Jacquat, conservateur du MHN, a souligné qu'il n'était pas fréquent, à notre époque, de pouvoir fêter l'enrichissement de la faune helvétique. Il a également précisé que cette exposition marquait la réintroduction du plus grand oiseau d'Europe.

Exterminé au XIXe siècle, le gypaète recolonise, en effet, lentement l'arc alpin, du massif de l'Argentera/Mercantour (F/I) au Rauristal (A), en passant par la Haute-Savoie (F) et l'Engadine (CH). Orchestrée par le WWF, l'Union internationale pour la conservation de la nature et la Société zoologique de Francfort, cette réintroduction progressive a bénéficié de l'appui de nombreux zoos et musées européens.

Le succès de cette opération, qui a débuté en 1986 avec des lâchers de sujets nés en captivité et âgés de 3 mois, dépend maintenant de la réussite de la reproduction en milieu naturel. Ce rapace atteignant sa maturité sexuelle aux environs de 7 ans, le verdict devrait donc bientôt tomber! (alp)

● *Gypaète barbu: exposition temporaire au MHN du 16 novembre 1991 au 26 avril 1992.*

La FTMH fête ses jubilaires

Fidèles dans la dignité

Les jubilaires entrés en 1931
Durant 60 ans – et ça n'est pas fini – ils ont été de fidèles syndicalistes. (Impar-Gerber)

Ce sont 85 syndicalistes de la FTMH (Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie) qui étaient fêtés hier soir à la Maison du Peuple; salués pour leur fidélité puisque, parmi eux, se trouvaient des jubilaires totalisant 70, 60, 50 et 25 ans de sociétariat.

Elles n'étaient déjà pas très joyeuses les époques au cours desquelles ces jubilaires ont adhéré au syndicat. Dans son discours, le président de la section chaux-de-fonnière, M. Michel Delapraz, élu la semaine dernière, a rappelé ces moments difficiles pour les ouvriers.

Chômage, sonnaient les cloches de 1921, mais aussi appel à la paix et à la solidarité; chômage encore relève-t-on en l'an 1931 lorsque plus de 3000 chômeurs étaient recensés dans notre ville; en 1941, année de guerre, la FOMH examine le nouveau régime de chômage. Mais les jubilaires de 1966 ont des souvenirs plus riants, avec l'augmentation de salaires et l'amélioration des allocations familiales. «Au cours de ces années, vous avez gardé votre dignité», et on peut saluer particulièrement Mme Yvonne Pelot, qui compte 70 ans de sociétariat.

Avec 60 ans de sociétariat, ont été félicités, André Albrici, Jeanne Bergeon, Max Bringolf, Pierre Buhler, Albert Bysaeth, Numa Cattin, René Cuenat, Bluette Fauser, Paul Girard, Nadine Juillerat, Roger L'Eplattenier, Louise Lesquereux, Paul Paillard. (ib)

● **Pour les autres jubilaires, voir page 28.**

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
  Prêt, discothèque, salle de lecture, sa 10-16 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
  Président-Wilson 32. Ronde 9, 10-12 h, 13 h 30-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
  Forges, Charles-Naine 2a, jusqu'à 19 h 30, di 10-12 h 30, 17-19 h 30. En dehors de ces heures, ✆ 23 10 17.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
  ✆ 23 10 17 renseignera.

AVIS URGENT

URGENT!
Cherchons
jeune fille ou dame
sympathique et dynamique, à 50% pour travail de bureau le matin.
Tél. 039/23 25 01
132-12600

DIVERS

Meubles d'occasion à vendre

Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lit.

Prix très bas. Paiement comptant.

S'adresser à Meublorama, Bôle/NE (près gare CFF Boudry).

Heures d'ouverture: de 9 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 h 30.
Samedi de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.
Fermé le lundi matin.

Automobilistes!
Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama.

Grande place de parc.

450-2800

MINI-ANNONCES

● offres d'emploi

Jeune maman cherche **PERSONNE DE CONFIANCE** pour garder enfant, au Locle, heures irrégulières, soir.
✆ 039/31 75 12 900670

Famille cherche **FILLE OU DAME** pour différents travaux (de préférence), nourrie et logée, permis de voiture. Bon salaire. Ecrire à case postale 174, 2301 La Chaux-de-Fonds. 470-9

● immobilier

Urgent! A louer, Saint-Imier, **APPARTEMENT 3 PIÈCES.** ✆ 039/41 47 26 (répondeur) 132-503233

Cherche **RESTAURANT** à louer. Ecrire à Hasan Sahin, 2336 Les Bois. 132-503205

Cernier, tout de suite, **4 PIÈCES,** agencé. Loyer actuel, charges comprises, Fr.1240.– ✆ 038/53 17 76, dès 19 heures. 28-505811

A louer, au Locle, **3 PIÈCES,** avec grande cuisine agencée, cave, réduit. Libre tout de suite ou à convenir. ✆ 039/31 56 46, repas. 900662

Vends **BELLE MAISON,** bien entretenue au Russey (France). Comprenant: 2 appartements F7 et F3, grande terrasse carrelée de 40 m². SFr. 250 000.–
✆ 0033/81 43 76 82, après 18 heures. 28-900646

A louer, à personnes tranquilles, **3 PIÈCES,** complètement rénové, salle de bains, cuisine agencée. Fr. 900.–. Ecrire sous chiffres H 132-711787 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A vendre, près Villers-le-Lac (France), **VILLA,** 220 m² habitables, terrain.
✆ 0033/81 43 80 43 900663

Urgent! Cherche à louer **GARAGE OU PLACE** dans garage collectif. Quartier Forges ou Bois-Noir. ✆ 039/26 88 55 132-503242

A louer, Saint-Imier, **APPARTEMENT 2½ PIÈCES,** rénové, cuisine agencée. Fr. 750.–, charges comprises.
✆ 039/28 11 60 132-503230

A louer pour 1er janvier 1992, quartier de la Jaluse, Le Locle, **APPARTEMENT 3½ PIÈCES,** cuisine agencée.
✆ 038/25 29 67 900671

A louer au Noirmont, dès le 1er janvier 1992, **5 PIÈCES,** cuisine agencée, jardin, cheminée de salon. ✆ 039/53 17 36, dès 18 heures. 132-503246

A louer tout de suite, aux Bayards, **APPARTEMENT NEUF,** 3 chambres, cuisine, salle de bains, chauffage. Loyer: Fr. 850.–, charges comprises.
✆ 038/66 14 91 132-503255

Cherche à acheter, au Locle, **MAISON 5-6 PIÈCES,** avec garage et dépendances. Construction 15 à 20 ans, en bon état, non isolée, avec ou sans terrain, situation ensoleillée. Ecrire sous chiffres 157-900668 à Publicitas, 2400 Le Locle.

● nos amies les bêtes

Urgent! A donner **CHATTE** (4 mois), propre, affectueuse. ✆ 039/23 64 72 132-503249

● demandes d'emploi

Dame sérieuse, avec bonnes références, cherche travail de **BONNE D'ENFANTS.** Entrée immédiate. Ecrire sous chiffres W 132-711831 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

● amitié, mariage

Monsieur, 65 ans, habitant seul dans charmant chalet à la campagne, cherche **CONTACT AVEC COMPAGNE** pour rompre solitude. ✆ 039/28 67 79 132-503253

● cours privés

Cherche personne pour **LEÇONS D'APPUI** pour 3e année école technique en électronique (digitale, analogique), informatique MS-DOS. Tous les mercredis après-midi et samedis. ✆ 039/23 15 56 132-503200

● à vendre

SALON, velours rouge. Bas prix.
✆ 039/28 13 40 132-502583

4 JANTES, Nissan Cherry. Fr. 100.–
✆ 039/27 27 31 ou 039/26 87 06 132-503250

ENCYCLOPÉDIE UNIVERSALIS, dernière édition, neuve. Fr. 2900.–, cédée Fr. 1800.–. ✆ 039/26 84 00 132-500635

Cause déménagement: **CUISINIÈRE,** vitrocéram, Bosch; petit **RÉFRIGÉRATEUR; LAVE-LINGE** Bosch. Divers articles ménagers gratis. ✆ 039/31 88 07 900664

Vends **1 SWATCH CHRONO ET 1 SCUBA** au plus offrant. Faire offres sous chiffres G 132-711542 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

SALON LOUIS XVI (noyer). Comprenant: canapé 2 places, 2 chaises avec accoudoirs, 3 chaises et table. Fr. 4950.–
✆ 039/41 38 27 132-503123

● divers

BROCANTE, PIN'S. Envers 55, Le Locle. Vendredi 15 dès 16 h 30. Samedi 16 de 9 à 17 heures. 132-503204

DIVORCE OU SÉPARATION votre première démarche: consultez le MCPN, case postale 843, 2000 Neuchâtel. 28-501196

● marché de l'occasion

A vendre **CITROËN VISA CLUB,** expertisée du jour. Fr. 2000.–. ✆ 039/54 14 41 132-503215

A vendre **BUS VW,** modèle 1979, état de marche. Fr. 970.–. ✆ 038/61 37 87 28-505838

A vendre **SEAT IBIZA 1.5 IL,** 30 000 km, décembre 1988, expertisée. Prix à discuter.
✆ 039/23 58 90 132-500111

Tarif 90 ct le mot (min. Fr. 9.—)
Annonces commerciales exclues

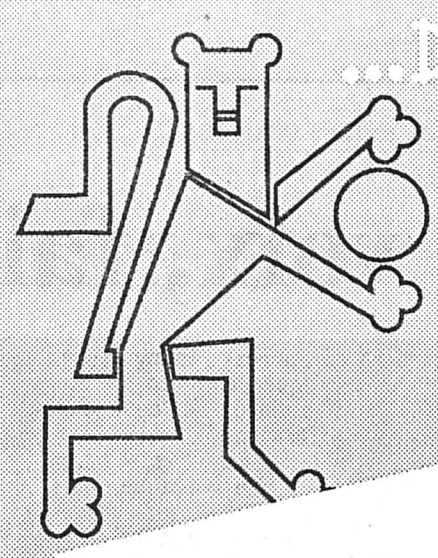

...DU FOOT, C'EST PROMIS!

Le FC Le Locle reçoit

FC Bôle

Dimanche 17 novembre 1991
à 15 heures
Stade des Jeanneret

ZENITH
Sponsor officiel

VAUCHER
LE LOCLE
Fournisseur officiel

diadora

Restaurant
Salles pour sociétés
Ascot'Bar
LA CROISETTE

L'Impartial SPORT Impar

Le ballon du match est offert par Restaurant LE PERROQUET, France 16, Le Locle

OFFRES D'EMPLOI

Laboratoire de diagnostic parasitaire
(Institut de zoologie, Université de Neuchâtel)
cherche

un(e) laborant(ine)

médical(e) ou en biologie.

Entrée en fonction à une date à convenir.

Adresser les offres d'emploi au Prof. M. Brossard, Institut de zoologie, Chantemerle 22, 2000 Neuchâtel. 28-64

Le Contrôle officiel de la qualité des montres (CTM) cessant son activité à la fin de cette année

13 personnes de formations diverses

recherchent un emploi dans la région de Neuchâtel.

Si vous avez un ou des postes à repourvoir, veuillez vous adresser à:

M. André Hug, directeur, Crêt-Taconnet 32 à Neuchâtel, ✆ **038/24 00 22,** qui vous donnera tous les renseignements pouvant vous être utiles. 28-505729

TSA MACHINES S.A.

Boulevard des Eplatures 39
2304 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/26 80 79

cherche

mécanicien-monteur

pour montage, révision et dépannage de tous genres de machines.

Préférence sera donnée à une personne ayant des connaissances en électricité et hydraulique.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres avec curriculum vitae à l'adresse susmentionnée. 132-12543

P. LANZ S.A.

Construction métallique – Serrurerie
2333 LA FERRIÈRE Tél. 039/61 15 61

Nous cherchons pour le 1er février 1992

une secrétaire-comptable

avec CFC, capable de travailler de façon indépendante, notions d'allemand
et

serruriers avec CFC

Veuillez faire vos offres par écrit ou prendre contact par téléphone. 132-503007

Veuillez me verser Fr. .....

Je rembourserai par mois env. Fr. .....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No .....

NP/Domicile .....

Date de naissance ..... Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
Av. L.-Robert 25
2301 La Chaux-de-Fonds

ou téléphoner
039 - 23 16 12
08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

03-4325/4x4

GASTRONOMIE

RESTAURANT DU DOUBS
Toujours ses fameuses spécialités
Veuillez réserver au 039/32 10 91
Famille Jacot
28-14061

DIVERS

A vendre
BOIS DE CHEMINÉE
BOIS DE CHAUFFAGE
BRIQUETTES
sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux.
Franz Schmutz, Sonvilier.
✆ **039/41 39 66**
91-979

Rédaction du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Les Ponts-de-Martel

Camion contre auto

Un camion conduit par M. P. G. de Montlebon/France quittait le dépôt de l'entreprise Nicolet, hier à 6 h 10, avec l'intention de s'engager sur la route cantonale. Au cours de cette manœuvre, il entra en collision avec l'auto de M. O. M. de Brot-Dessus. Dégâts.

BRAVO À

M. Jean-Philippe Boillat...

... domicilié aux Brenets, fondé de pouvoir chez Géco SA, qui vient d'obtenir à Lausanne sa maîtrise fédérale de gérant et courtier en immeubles. (comm)

AGENDA

Soirée hip hop

Une soirée sur le thème «hip hop» aura lieu samedi 16 novembre dès 22 h à la Pyramide, au Locle, sous la houlette de Melody Music Production. (Imp)

Concert de Noël avec Alain Morisod

Noël n'est pas encore à la porte. Et pourtant certains y songent déjà. Dans cette optique il n'est pas inutile de noter qu'Alain Morisod et le Sweet People seront au Locle le dimanche 8 décembre, dans le cadre de leur tournée suisse annuelle du concert de Noël avec un programme de circonstance dont la Mère-Commune fait aussi partie. (Imp)

Conférence à la Fondation Sandoz

La Mycotoxicologie

Conférence d'un intérêt garanti compte tenu de la valeur de son auteur, Georges Scheibler, qui s'exprimera jeudi 21 novembre à 20 h au Forum de la Fondation Sandoz sur la mycotoxicologie, diapositives à l'appui. En fait, et en analysant ce terme il s'agit de champignons (myco) et de problèmes toxicologiques. Spécialiste en la matière, grande figure sur le plan national, M. Scheibler répond à l'invitation de la section du Col-des Roches du Club jurassien (Imp)

Un jour de débats au Correctionnel

L'homme aux deux visages

Huis clos partiel, hier matin au Tribunal correctionnel, avant des débats qui ont duré plus de dix heures. Le verdict sera rendu aujourd'hui, dans une affaire où le prévenu, disons Z, était accusé d'avoir fait subir à une jeune femme des actes contraires à la pudeur, en usant de violence et menaces à son égard.

Selon Z, il voulait simplement aider cette jeune fille, qui, sommelière dans un café, aspirait à changer d'emploi. Un jour, elle l'appelle car elle souffre du dos, et il exerce une profession paramédicale. Z en profite pour l'emmener au restaurant. Il veut lui montrer une bande vidéo, dans un autre établissement où il remarque qu'on peut faire du sauna, «une bonne occasion pour faire disparaître ces douleurs». Ils prennent un bain froid (où il nie l'avoir lancée de force). Puis une douche, tous les deux nus, mais selon Z en toute innocence. «Je vois des corps depuis 20 ans, si l'on est influençable, on ne peut plus pratiquer ce métier». Il lui montre la vidéo, alors qu'ils sont au lit. Ils n'ont pas de relations sexuelles, «à part ce que j'appelle de la tendresse».

«J'AI EU PEUR»

La jeune fille avait une autre version. Elle prenait Z pour quelqu'un de toute confiance. Si elle avait vu que Z la draguait, jamais elle n'aurait accepté d'aller avec lui. Elle croyait qu'il lui montrerait cette vidéo en salle de projection. «Mais dès que j'ai vu la chambre, j'ai eu peur. Après, je me suis dit, qu'est-ce que j'ai été naïve».

En larmes, elle raconte l'attitude menaçante de Z. «J'étais morte de peur, il avait des yeux de fou et deux secondes après, il était gentil, je n'y comprenais rien, j'avais tellement peur de l'énerver, j'essayais de me contrôler». «Il me disait que j'étais une allumeuse, que les allumeuses ça doit payer un jour ou l'autre, et qu'il allait s'en charger pour tout le monde».

FEMMES DANGEREUSES

Z l'accusait de fabuler, se demandant si elle n'avait pas «un immense problème relationnel avec les hommes en général». «Depuis mon arrestation, je l'ai considérée, elle et toutes les femmes, comme dangereuses». Il craque, en racontant les malheurs d'ordre professionnel et familial que cela lui a occasionnés. «Je sais que je n'ai pas fait de saletés!»

Les témoignages aussi ont été divergeants. Pour le patron de l'auberge, théâtre des faits, la jeune fille ne paraissait pas du tout malheureuse. Alors que d'autres témoignages confirmaient sa détresse. Z était décrit par des connaissances comme un homme que tout le monde aimait, incapable de violence. Alors que le patron de la jeune fille racontait une scène plutôt agitée où Z, ivre, aurait fait du scandale et injurié le personnel. Autre témoin: une ex-maîtresse de Z qui, elle aussi, a eu des ennuis avec lui, qui évoquait des menaces du même genre que celles subies par la victime. (cld)

La version à choisir

Pour le procureur Thierry Béguin, c'est la jeune femme qui disait vrai. Selon les rapports d'expertise, elle ne souffrait d'aucune anomalie psychique, et n'avait pas de mobile pour inventer une pareille histoire.

D'autre part, il y avait d'autres victimes: une ex-maîtresse de Z dont le témoignage faisait aussi état de la violence et des menaces du prévenu, «cette manière d'être dominateur, et de prendre plaisir à terroriser des êtres qu'il considère comme faibles et qu'il veut avoir à sa botte».

Et aussi le juge d'instruction, qui a été l'objet de menaces très claires, «à tel point qu'il a eu peur, et pourtant ce n'est pas une mouillette!» Pour lui, Z était une sorte de Janus à la double personnalité, l'homme social, et celui qui aime dominer à un tel point que quand on lui résiste, c'est un autre personnage qui se manifeste. M. Béguin ne voulait pas d'un acquittement au bénéfice du doute, «ce serait dire une fois de plus qu'on ne croit pas les femmes quand elle se plaignent d'avoir été attaquées», et demandait 20 mois d'emprisonnement.

L'avocat de la jeune femme demandait aussi que justice soit faite à sa cliente, dont il soulignait le courage. Il trouvait intolérable qu'elle se retrouve dans le rôle de l'accusée selon les dires de Z. Et espérait que compte tenu de la personnalité de Z, une peine assortie d'un sursis l'aiderait à surmonter ses problèmes et éviter la violence.

Quant à l'avocat de Z, il demandait la libération au bénéfice du doute, citant notamment le témoignage d'une autre ancienne maîtresse de Z qui le dépeignait comme dépourvu d'agressivité. Pour l'avocat, le fait que la victime ait été dans un état de grande détresse psychique aurait pu la pousser à mal interpréter l'attitude de Z.

Verdict aujourd'hui. (cld)

Miaulements au Tribunal de police

Allo, minet râle...

Un chat a causé indirectement de sérieux dégats à la porte de l'appartement de P.B. La bête était-elle abandonnée? Assistait-on à un drame? En tout cas, les agents appelés à la rescousse par une voisine ont forcé l'entrée pour vérifier la chose. Cette sombre histoire a occupé jeudi le Tribunal de police du Locle.

Pas content du tout, P.B. Il refusait catégoriquement de payer les 200 fr d'amende qu'on lui demandait pour infraction à la loi sur la protection des animaux. Il estimait ne rien avoir à se reprocher: lui et son amie, tous deux bailleurs du même appartement, étaient partis en vacances, en laissant le chat à la bonne garde d'une connaissance qui venait chaque jour lui donner à manger.

Or, ce chat miaulait tant et si bien qu'une voisine a fait mander la police locale pour ouvrir la porte.

Les agents ont forcé l'entrée, ce que le prévenu appréciait très modérément, expliquant qu'il en avait pour 800 fr de réparation et 200 fr de serrure. Il appréciait d'autant moins que le chat ne lui appartenait pas à lui, mais à son amie. Et voyait dans l'intervention de la voisine d'autres motifs que celui de porter secours à cette bête.

CHIEN OU CHAT

Un agent a confirmé que la porte avait été forcée, à l'étonnement du président Jean-Louis Duvanel.

Il expliquait que la dame qui leur avait demandé de venir était très soucieuse, qu'on n'entendait aucun signe de vie dans cet appartement, «on soupçonnait un peu le pire...»

Là-dessus, M. Duvanel sermonnait le prévenu: on ne laisse pas un chat tout seul pendant deux semaines ou dix jours. Il faut le mettre en pension, qu'il ait quelqu'un! Ou alors, il faut le prendre en vacances, «j'ai un chien, je le prends!»

Indigné, B. répliquait qu'un chat, ce n'était pas un chien. Après recherches dans les textes de la loi, Jean-Louis Duvanel a vérifié que «effectivement, il n'y a pas de règles particulières pour les chats».

Ce qui mettait le comble à l'amertume du prévenu, c'est que la dame a mis ce chat dans une garderie, «elle refuse de me dire où, mais elle l'a mis à mon nom, et m'a dit que les frais de pension s'élevaient à 8 fr 50 par jour!»

«On ne va pas se compliquer la tâche plus longtemps» a conclu Jean-Louis Duvanel. Verdict: prévenu libéré, frais à la charge de l'Etat. (cld)

Tennis de table

Fines raquettes

Le traditionnel tournoi du Club de tennis de table du Locle a réuni dernièrement 99 participants, venus des cantons du Jura et de Neuchâtel, qui ont disputé avec acharnement les 448 rencontres dans les catégories suivantes:

Série D (72 participants).- 1. Vorpe, Eclair; 2. Santos, Centre portugais; 3. Straumann, Hôpital Chaux-de-Fonds; 6. Thierry Hecht, Le Locle; 9. J.-François Perez, Le Locle.

Consolation D.- 1. Zbinden, Péry; 2. Fleury, Delémont; 3. Etique, Porrentruy; 15. Dominique Berger, Le Locle.

Double D (34 équipes).- 1. Vorpe-/Kilinde, Eclair/Lausanne; 2. Santos/Casali, Centre portugais; 3. Mendès/Candöais, Centre portugais; 8. Th.Hecht/Gary Bosset, Le Locle.

Consolation.- 1. Magnenat/Muniz, Eclair; 2. Mikic/Dubois, Eclair/Le Locle.

Série C-B-A (27 participants).- 1. Britka, Eclair, classé A 17, un des meilleurs joueurs en Suisse; 2. Frattiani, Côte Peseux, classé B 15; 3. Alain Favre, Côte Peseux, classé B 15.

Consolation.- 1. Roland Lawson, Hôpital, classé C 9; 2. Victor Lawson, Hôpital, classé C 6; 3. Tan Ly, Hôpital, classé C 8; 7. Denis Bernardi, Le Locle, classé C 7.

Doubles C-B-A (13 équipes).- 1. Britka/Dom. Benoît, Eclair; 2. Schaffter/Perrissinotto, Delémont; 3. Boffy/Gasparoli, Porrentruy.

Série Dames (16 joueuses).- 1. Myriam Iseli, Porrentruy; 2. Noëlle Bader, Eclair; 3. Dominique Berger, Le Locle; 5. Isabelle Beutler, Le Locle; 8. Catherine Nussbaum, Le Locle. (comm)

Le Locle: festival unique en Suisse

A la gloire de l'homme-oiseau

Planer, s'envoyer en l'air avec des moyens qui n'ont rien, presque rien, de mécanique en ce qui concerne la manière de se déplacer en l'air. A la façon d'un homme-oiseau. Par ailes delta ou parapentes interposés. Le festival du Vol libre (2e édition) unique en son genre aura lieu aujourd'hui au Casino-Théâtre du Locle.

Sept films d'amateurs, mais de qualité, ainsi que trois réalisations assurées par des professionnels qui viendront compliquer la tâche des jurés lorsqu'il s'agira, toutes catégories confondues, de décerner le prix spécial du jury, avec des critères permettant aussi bien aux «amateurs» qu'aux «pros» d'emporter cette palme.

Une tâche difficile dont se chargera le jury, composé de Vincent Mercier, J.-Daniel Carrard et Michel Pages (directeur de la Fondation J.& M. Sandoz) dont les archives visuelles sont un monument.

Parmi les images époustouflantes en compétition demain, il faudra porter un œil attentif sur celles venues des «amateurs yverdonnois». Alors que du côté des bandes professionnelles (trois films), celles livrées par des cinéastes allemands, avec les vues des «pionniers» du delta, sont déjà à ranger du côté des archives.

Des images dont Didier Favre entend perpétuer la mémoire par la création du Musée du vol libre (à 17 h). Tous les participants à ce festival se mueront alors en créateurs pour porter le musée sur les fonts baptismaux. (jcp)

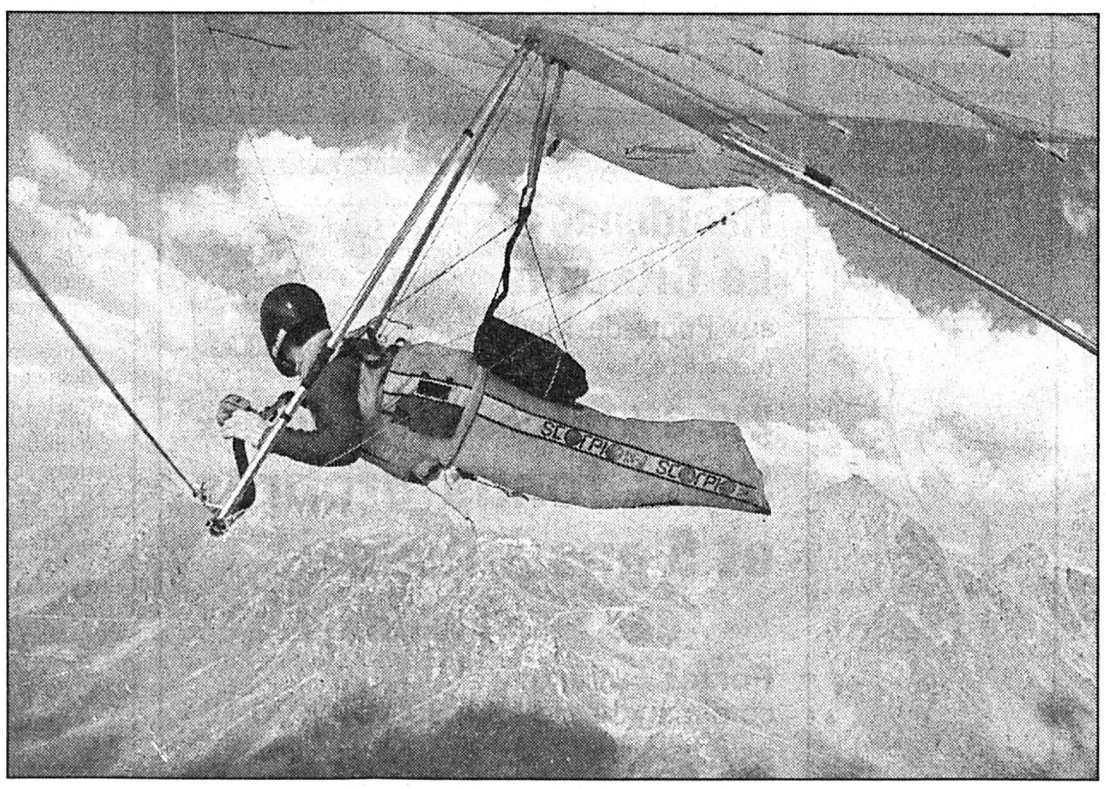

Des montagnes vues de haut
Le vélideltiste, peut apprécier le paysage qui s'offre à lui. (Photo privée)

SERVICES

- PHARMACIE D'OFFICE sa jusqu'à 19 h, di 10-12 h, 18-19 h, Coopérative. Ensuite ✆ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE ✆ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ✆ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE ✆ 31 10 17.

Occasion unique.
A vendre à l'ouest de Neuchâtel

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ

6 pièces, 160 m², 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, terrain de 3053 m², dominant le lac et ses coteaux, vue imprenable, finitions partielles au gré du preneur. Libre fin janvier 1992.
Prix: Fr. 1 600 000.–
Ecrire sous chiffres E 028-716312 à:
Publicitas, case postale 1471
2001 Neuchâtel 1

La Pepin
Monte-Pinar

Avec seulement **20%** de fonds propres devenez propriétaire d'un appartement à la Costa Blanca.

OFFRE SPÉCIALE D'APPARTEMENTS

Prix : Ptas 3'620'800.- = FrS. 49'200.- env.
Villa en duplex 95m2, 9'558'434 Ptas (meublée).
Les prix indiqués comprennent : terrain clôturé, IVA, architecte, grilles, portes et fenêtres, armoires encastrées, cheminée-salon, cuisine agencée.

GRANDE EXPOSITION
Samedi 16 novembre
Restaurant Suisse - Delémont
en face de la gare
Dimanche 17 novembre
Hôtel Elite - Bienne
de 10h à 19h

PUEBLO QUESADA S.A.
ch. des Cèdres 2. 1004 Lausanne,
tél. (021) 38 33 28-18 - Fax (021) 37 28 55

A LOUER

Léopold-Robert 157
La Chaux-de-Fonds

Vaste appartement de 6 pièces, terrasses, dépendances, possibilité de louer un garage. **Loyer:** Fr. 1800.– + charges.

Divers locaux commerciaux modulables d'une surface totale de 1000 m². **Loyer:** Fr. 75.–/le m² annuel + charges.

Pour tous renseignements:
Coop La Chaux-de-Fonds
✆ 039/25 11 61 (interne 44)

132-12081

J20 vue des Alpes
Un tunnel trait d'union

ROUTES PRINCIPALES SUISSES
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Département des travaux publics

SOUMISSION

Dans le cadre de la construction de la J20 La Chaux-de-Fonds (Bas-du-Reymond) – Boudevilliers (Le Breuil), le Département des travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission les travaux de génie civil de la jonction des Convers entre le portail sud du tunnel Mont-Sagne et le portail nord du tunnel de La Vue-des-Alpes sur une longueur de 250 m (lot 20004).

L'appel d'offre portera essentiellement sur les quantités suivantes:

Terrassement (volume en place):		
– excavation en terrain meuble		24 000 m³
– excavation en rocher		11 000 m³
– remblais		51 000 m³
Ouvrages d'art:		
– béton:	fondations:	2900 m³
	murs	6700 m³
	dalles	4000 m³
– coffrages:	fondations:	3200 m²
	murs	17600 m²
	dalles	11100 m²
– armatures:		1000 t
– étanchéité sur dalles		7600 m²
– précontrainte:	Po = 2300 kN	2700 m
	Po = 3550 kN	250 m
	Po = 5350 kN	410 m
Constructions routières:		
– couche de fondation (grave concassée 0-100)		6600 m³
– revêtement en béton bitumineux		3400 t
– canalisations et drainages, ∅ 200 à 1000 mm		1600 m
– batteries de conduites industrielles		500 m
– conduite d'alimentation en eau		250 m

Une participation aux frais d'établissement et d'expédition du dossier de soumission est fixée à 400 francs, payable sur le c.c.p. 20-73-3 de l'Etat de Neuchâtel en faveur du compte 10.40.501.00.

Pour obtenir ce dossier, les entreprises intéressées, fournisseurs et sous-traitants compris, sont priés de faire parvenir leur inscription, accompagnée pour validation du récépissé de leur paiement, **jusqu'au vendredi 29 novembre 1991,** à l'adresse suivante:

Service des ponts et chaussées
Office des routes cantonales
Rue Pourtalès 13, case postale 1332
2001 Neuchâtel

en se référant, dans leur correspondance, au lot 20004 mis en soumission.

Le conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics:
Jean-Cl. Jaggi

28-119

Office des poursuites de Neuchâtel

ENCHÈRES PUBLIQUES
d'un immeuble-villa à Neuchâtel

Le jeudi 12 décembre 1991, à 15 heures, à Neuchâtel, rue Pourtalès 13 (2e étage, salle No 203), l'Office des poursuites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier gagiste en premier et deuxième rang, l'immeuble ci-dessous désigné, appartenant à M. Jean-Louis Kessler, domicilié à Neuchâtel, rue de la Côte 51, à savoir:

Cadastre de Neuchâtel

Article 4339	Rue de la Côte, bâtiment et place de	268 m²
	– habitation	61 m²
	– place	207 m²

L'immeuble sis sur l'article 4339 a été construit en 1955. Il est situé au sud de la rue de la Côte, au No 51, à 1 km du centre de la ville de Neuchâtel. Il comprend 2 appartements de 2½ pièces et 1 de une pièce actuellement à l'usage d'atelier. Cuisines non agencées. Buanderie, chauffage au mazout avec production d'eau chaude, citerne de 2000 litres. Immeuble occupé par la famille du débiteur.

Estimation cadastrale (1972):	**Fr. 120 000.–**
Assurance incendie (1988):	**Fr. 306 250.–**
Estimation officielle (1991):	**Fr. 425 000.–**

Pour une désignation plus complète de l'immeuble mis en vente, nous nous référons à l'extrait du Registre foncier et au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente et l'état des charges pourront être consultés à l'Office soussigné dès le 26 novembre 1991.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs sur la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'immeuble pourra être visité les 28 novembre et 4 décembre 1991, de 14 h 30 à 15 h 30.

Renseignements: Office des poursuites de Neuchâtel, rue des Beaux-Arts 13, ✆ 038/22 32 41 ou 22 32 49.

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: Y. Bloesch

28-122

OFFICE DES POURSUITES
DE NEUCHÂTEL

Enchères publiques d'un immeuble locatif au Landeron

Le jeudi 5 décembre 1991, à 15 heures, au Landeron, aula du Centre administratif, rue du Centre 2, l'Office des poursuites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier gagiste en 1er et 2e rangs, l'immeuble ci-dessous désigné appartenant à M. François Maridor, domicilié à Lussy/FR, à savoir:

CADASTRE DU LANDERON

Parcelle 7372	derrière chez Plattet, bâtiment, places-jardins	de 997 m²
	– bâtiment	216 m²
	– places-jardins	781 m²

Le bâtiment locatif sis sur la parcelle 7372 a été construit en 1984. Il est situé le long de la voie ferrée, à 400 m à l'est de la gare du Landeron, rue des Condémines 18, donc à proximité immédiate du centre du village.

Description de l'immeuble: 3 niveaux au rez-de-chaussée comprenant 4 appartements de 4½ pièces, 3 appartements de 3½ pièces et 1 appartement de 2½ pièces. Chaque appartement comprend une cuisine agencée et dispose d'une cave. L'immeuble comprend un local à vélos, une buanderie avec machine à laver, une chaufferie avec chaudière à mazout avec production d'eau chaude, local avec citerne de 10000 litres, ascenseur. A l'extérieur, 13 places de parc et un espace pour vélos. Taux d'occupation actuel de l'immeuble: 100%

Estimation cadastrale (1989):	**Fr. 1 800 000.–**
Assurance incendie (1988):	**Fr. 1 515 000.–**
Estimation officielle (1991):	**Fr. 2 190 000.–**

Pour une désignation plus complète de l'immeuble mis en vente, nous nous référons à l'extrait du Registre foncier, au rapport de l'expert et à l'état locatif, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente et l'état des charges pourront être consultés à l'Office soussigné dès le 19 novembre 1991.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs sur la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'immeuble, appartements et dépendances, pourra être visité les 21 et 27 novembre 1991, de 14 à 15 heures.

Renseignements: Office des poursuites de Neuchâtel, rue des Beaux-Arts 13. ✆ 038/22 32 41 ou 038/22 32 49.

Office des poursuites, le préposé: Y. Blœsch

28-117

A louer à La Chaux-de-Fonds
dans petit immeuble neuf, quartier calme et ensoleillé, bel environnement, près des transports publics et des écoles

magnifiques appartements 4 pièces

- cuisine agencée
- cheminée de salon
- grande terrasse
- ascenseur
- 2 salles d'eau
- garage souterrain

par mois dès **Fr. 1670.–** + charges

Renseignements pour rendez-vous: 038/25 94 95

28-440

SI DEMAIN LA SUISSE REJOINT L'EUROPE ?
FUTURS RETRAITÉS PRÉPAREZ L'AVENIR
Achetez à un bon prix un appartement en France, à proximité de vos commodités habituelles.
AUGMENTEZ VOTRE POUVOIR D'ACHAT
espace & habitat
67, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 77 77/76
132-12185

A louer pour le 1er février 1992
Superbe appartement 4½ pièces
120 m², plain-pied, jardin privé, beaucoup de cachet. Fr. 1900.–, charges comprises. Garage disponible. Importante reprise justifiée.
Ecrire sous chiffres S 132-711754 à:
Publicitas, case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds 2

Nous louons à
La Chaux-de-Fonds
appartement entièrement rénové de 3½ pièces
Cuisine habitable. Tapis tendus. Libre tout de suite. Loyer: Fr. 1040 + charges.
Pour tous renseignements,
✆ **032/91 17 77**
6-17055

Résidence La Citadelle
aux Ponts-de-Martel
(derrière l'église)

2½, 3½ pièces et 5½ duplex
Sans fonds propres et 5 ans à l'essai!
dès Fr. 620.–/mois
Portes ouvertes:
ce dimanche de 13 h 30 à 17 h 30
BERCI CONSTRUCTIONS
1445 VUITEBŒUF
024/59 20 21

22-14358

A Saint-Imier,
nous louons, pour le 1er février 1992, un superbe appartement de
3 PIÈCES EN DUPLEX
dans un immeuble rénové, cuisine agencée avec goût, poutres apparentes, très calme, 2 min de la gare.
Loyer:
Fr. 950.– plus Fr. 80.– de charges.
Renseignements et visite par:
6-1092
Etudes immobilières
svit **BAL.** Gérance SA
20, rue Plänke
2502 Bienne ☎ 032 22 04 42

La petite annonce. Idéale pour que votre restaurant soit à la pointe de l'actualité.

L'annonce, reflet vivant du marché

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80

Alain PRETRE
Philippe JECHOUX
Jean-Pierre COUR
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY

BRÈVE

Marche

Vers un record du monde?

Alphonse Richard, un athlète de Santoche, région de Clerval, va s'attaquer prochainement au record du monde de marche. Il projette de couvrir au moins 396 km en 48 heures. Ce sportif de haut niveau, sur la ligne de départ de nombreux marathons, s'entraîne à raison de 6000 km par an. Il lui faudra assurément des mollets en acier et un moral en béton pour tenir son pari. (pr.a.)

AGENDA

Le 700e sur FR3

«La vie des hauts», le magazine mensuel de Télé-Saugeais, qui sera diffusé sur FR3 Franche-Comté ce dimanche 17 novembre à 12 h 30, célébrera le 700e anniversaire de la Confédération. Ce thème sera illustré par un reportage en vallée de Joux lors de la Fête nationale du 1er août, ainsi que par les témoignages de trois industriels helvétiques qui ont «dépassé les bornes» pour s'installer dans le Haut-Doubs. (pr.a)

Maire et conseiller municipal de Maîche devant le Tribunal correctionnel

L'un a fait un faux, l'autre proféré des menaces

Deux élus de Maîche comparaissaient hier à la barre du Tribunal correctionnel de Montbéliard. Le maire Jean Vincenot devait répondre d'un faux en écriture; le conseiller municipal Maurice Déchaux venait pour avoir, en réunion du Conseil municipal, proféré des menaces à l'encontre, entre autre, de Jean Vincenot.

Le maire de Maîche a donc eu deux «fonctions» devant le tribunal; prévenu dans une affaire, il était «victime» dans une autre. Dans la première, géomètre expert, Jean Vincenot avait été contacté par un habitant de Villars-sous-Dampjoux voulant vendre une partie d'un terrain. Pour cela devait être fait un document d'arpentage, à signer par le vendeur et l'acheteur. Or, le vendeur était très pressé et l'acheteur introuvable, Jean Vincenot signa à sa place. La vente eut lieu ensuite.

Découvrant la signature, l'acheteur porta alors plainte pour faux et usage de faux. «Quand on a un métier où il faut être précis, quand on est élu, on sait ce que signifient les mots et les actes. Et soudainement, M. Vincenot ferait preuve de candeur»? s'étonna le procureur Hossaert. «Il a signé à la totale insu de l'acheteur».

«Il y a faux quand la mauvaise foi est établie ou quand il y a préjudice», rétorque la défense Me Bouveresse, «ce n'est pas le cas ici, où le papier n'a rien changé à la vente. Remarquant qu'il est fréquent de se substituer ainsi à quelqu'un sans que quiconque y trouve à redire, il ajouta: «Parce qu'on est élu on doit échapper à cette règle?» Justement, les élus doivent obéir à la même loi que les autres, le tribunal appliquera celle-ci le 20 décembre prochain.

F. M.

La parole de l'élu

«On ne détruit pas une maison où on a travaillé. Pour ma part, je tirerais sur quiconque tournerait autour de la mienne, qu'il soit Vincenot, Cartier ou Bobillier.» A propos de la démolition d'une maison, le conseiller municipal Maurice Déchaux avait ainsi menacé le maire de Maîche, le premier adjoint et le conseiller général du canton lors du Conseil municipal du 12 août dernier.

«Quand on est élu on ne peut dire n'importe quoi, encore moins en public», estima le procureur. Pour lui, ce que Me Muller pour la défense Laxa de «débat démocratique comme le sont les insultes à l'Assemblée nationale», était «une infraction solennelle qu'il faut sanctionner solennellement»; aussi demanda-t-il de déchoir le prévenu de ses fonctions civiles, civiques et de famille pour deux ans. Le tribunal a préféré considérer uniquement la menace comme faite par un simple citoyen et a condamné Maurice Déchaux à 5000 FF d'amende dont 4000 avec sursis.

Levier

Noyé dans sa voiture

Un jeune automobiliste de Levier est mort noyé dans un trou d'eau après avoir perdu le contrôle de sa voiture au cours de la nuit de jeudi à vendredi.

François Debois, un ouvrier de 19 ans, sortait d'un chemin forestier vraisemblablement jeudi soir, et s'engageait sur la départementale qui relie Pontarlier à Salins-les-Bains (39), lorsque sa voiture a dérapé sur la chaussée et quitté la route.

En contrebas, les eaux de ruissellement et de pluie avaient rempli une dénivellation du terrain créant ainsi un petit lac profond de plusieurs mètres.

Le jeune homme a bien tenté de s'extraire de l'habitacle mais son organisme n'a pas résisté à l'eau glacée.

Les plongeurs de Pontarlier l'ont retrouvé hier matin gisant par trois mètres de fond à côté de son véhicule. Ses parents inquiets de ne pas le voir rentrer avaient donné l'alerte vers quatre heures du matin. (p.sch.)

L'INVITÉ DU SAMEDI

Un brillant «Montagnon»

Il existe des hommes dont le dynamisme fait un peu oublier qu'ils sont de chez nous. Henri Feuvrier est un de ceux-là.

Issu d'une famille enracinée à la terre depuis 1760 à Maîche, il possède le visage sérieux et le regard rieur des «Montagnons» du Plateau. Avec Anne, son épouse, et ses trois enfants, il donne l'exemple d'une réussite assise sur la sécurité que donne une famille heureuse.

A 18 ans, il fait de l'exode rural, il oriente ses études dans le domaine du bâtiment puis devient pendant dix ans responsable dans la société SBBM à Damprichard.

RECYCLAGE RÉUSSI

En 1980, suite à la fermeture de cette entreprise, il ouvre un magasin de 65 m² à Maîche. Ce recyclage est une réussite, et il s'agrandit et construit une nouvelle surface de vente de 400 m². Ses compétences, sa gestion (issues d'une maîtrise de gestion qu'il passe à 41 ans et dont il sort major de promotion), lui font attribuer «un mercure d'or» et la médaille de la CCI du Doubs.

En 1988, le succès lui étant fidèle, il décide de s'agrandir encore. Mais là, il se heurte à la mairie de Maîche qui lui répond sèchement que «le projet ne rentre pas dans le cadre d'une réflexion approfondie» et lui propose un terrain éloigné en zone industrielle.

Henri Feuvrier est obligé d'expatrier son savoir-faire à Pontarlier, près du Géant-Casino où il construit un nouveau magasin Toutabi de 550 m². Challenge de taille pour cet homme de terrain qui n'hésite pas à investir 4 millions de FF, construit en 4 mois et engage 4 personnes.

Chiffre sûrement porte-bonheur car c'est le succès immédiat pour lui et Gilles Gorgini, le responsable du magasin. Courtois et courageux comme les Francs-Comtois, il est, étant à la tête de l'Office du tourisme, à l'origine d'une réflexion sur le tourisme des cantons de Maîche, St-Hippolyte, Le Russey. C'est aussi le fondateur de la Ruée blanche. Amoureux de la nature et de l'environnement, cet homme d'affaires n'oublie pas son enracinement et se rappelle que, comme l'écrivait Stendhal «son pays est celui où l'on rencontre le plus de gens qui vous ressemblent». (jpcr)

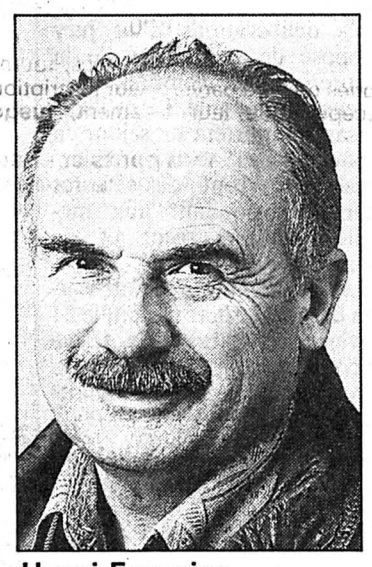

Henri Feuvrier

Il possède le visage sérieux et le regard rieur des «Montagnons» du Plateau.

(Cour)

Naufrage en barque à Champagnole

Un des disparus retrouvé mort

Le corps d'un des deux pompiers volontaires disparus jeudi matin dans l'Ain au cours d'une opération de sauvetage a été découvert hier matin par les pompiers. Georges Chauvin, un facteur de 45 ans, père de trois enfants, flottait sur la rivière près du pont de Marigny six kilomètres en aval du lieu du drame.

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi il avait porté secours à un éleveur de Pont du Navey près de Champagnole avec quatre autres pompiers volontaires du secteur. Ils tentaient à l'aide d'une barque à moteur de sauver un troupeau de moutons menacé par la crue de l'Ain. Le moteur de leur embarcation étant tombé en panne, ils avaient été emportés par la rivière avant que leur barque ne chavire. Quatre hommes parvenaient à regagner les berges alors que Georges Chauvin et Alain Besançon, 25 ans étaient portés disparus. Le déploiement d'un important dispositif de recherches ne permettait pas de les retrouver jeudi avant la tombée du jour. Hier dès huit heures, des dizaines de pompiers, gendarmes et bénévoles recommençaient à chercher les disparus sur une vingtaine de kilomètes. Peu avant neuf heures, un groupe de sauveteurs apercevait le corps de Georges Chauvin pris dans des branchages après le pont de Marigny, non loin du lac de Chalain. Les recherches se sont poursuivies toute la journée, mais en vain pour retrouver le second disparu. Interrompues vers 17 heures hier soir, elles reprendrons aujourd'hui au lever du jour. (p.sch.)

OFFRES D'EMPLOI

La banque du succès

engage pour la succursale de La Chaux-de-Fonds

apprenti(e) de commerce pour 1992

Les personnes intéressées voudront bien envoyer leur offre avec curriculum vitae et photo à Monsieur P.-A. Worpe, Directeur de succursale.

BCC GZB

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
2301 La-Chaux-de-Fonds,
30, avenue Léopold-Robert, 039 23 91 23

3.11640

Jean Singer

facturation et calcul des prix de vente

Nous souhaitons engager tout de suite ou pour date à convenir un(e) employé(e) de formation commerciale ou technique à qui nos confierons les tâches suivantes:
- calculation des prix de vente;
- facturation sur système informatique;
- formalités d'exportation.

Des connaissances de la branche horlogère, si possible du cadran seraient un atout apprécié.

Nous offrons:
- emploi stable;
- travail dans le cadre d'une petite équipe;
- horaire variable;
- prestations sociales actuelles.

Nous prions les personnes intéressées d'adresser au service du personnel une offre écrite détaillée accompagnée des documents usuels.

470-556

JEAN SINGER & CIE S.A. — Fabrique de cadrans soignés
Crêtets 32 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS - Tél. 039/23 42 06

Pour l'Ecole-club de La Chaux-de-Fonds, nous cherchons un

PROFESSEUR-ANIMATEUR

Pour l'enseignement du

FRANCAIS

Cours le matin
environ 6 à 7 heures par semaine

Les candidat(e)s voudront bien envoyer leur offre détaillée à la conseillère pédagogique

Ecole-club Migros
Neuchâtel-Fribourg
rue Jaquet-Droz 12
2300 La Chaux-de-Fonds

école-club migros

NOUVEAU:
TAPEZ *4003#
VIDEOTEX

28-92

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

AGENDA

Cloches du 700e

Pour marquer la clôture du 700e anniversaire de la Confédération les cloches sonneront dimanche, entre 17 h et 17 h 05 dans tous le pays. Ce jour-là, la dernière manifestation officielle se déroulera à Bâle. (at)

Neuchâtel

Conférence

Dans le cadre des lundis du Gor, Mme Françoise Bonnet donnera une conférence sur les hermitages coptes des Kellia, en Basse-Egypte. Le rendez-vous est fixé à 20 h, à la Maison du Prussien, lundi prochain.

(at)

Neuchâtel

Installation d'un pasteur

Au terme d'une année de suffragant, le pasteur Pierre de Salis sera installé dans sa charge de pasteur titulaire de la Paroisse de l'Ermitage par le pasteur J.-J. Beljean, président du Conseil synodal de l'EREN, ce dimanche à 10 h à la chapelle de l'Ermitage.

(comm-cp)

Neuchâtel

Vernissages

Double exposition à la galerie de «L'Orangerie», qui a accroché à ses cimaises les peintures de Nicole Fontaine et présente conjointement des céramiques de Sarah Favre-Bulle. Vernie hier soir, l'exposition sera ouverte jusqu'au 22 décembre (tous les jours, sauf le lundi, de 14 à 18 h 30). Côté Lyceum Club, ce sont les peintures et les sculptures de Martin Hirschy ainsi que les peintures et les bijoux de Nina Alvarez qui pourront être admirés jusqu'au 8 décembre (mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 14 à 18 h 30, jeudi de 14 à 22 h). La galerie du Faubourg, présentera, elle, jusqu'au 21 décembre, les peintures d'Angelo Cagnone (du mardi au vendredi de 14 h 30 à 18 h 30, samedi de 15 à 18 h.)

(comm-cp)

Colombier

Au film de l'eau

Sujet «aquatique» pour la 700e exposition du Photo-club de Colombier, à l'Atelier 2013, sur le thème «Au film de l'eau». Vernie hier soir, l'exposition est ouverte jusqu'au 24 novembre, du mardi au vendredi de 18 à 21 h, le samedi de 14 à 21 h et le dimanche de 10 à 18 h.

(comm-cp)

Prochain Conseil général de la ville de Neuchâtel

Budget de crise mais dans le noir

Vingt mille francs. C'est l'excédent de recettes prévu par le budget 92 qui sera soumis le 2 décembre prochain au législatif pour approbation. Un tout petit bénéfice certes, mais quel progrès après la «plongée» déficitaire de 13,6 millions, enregistrée l'an dernier et celle de 7,3 millions attendue pour la fin de cette année! La Commission financière, qui s'est penchée avec attention sur ce «budget de crise», l'a déjà préavisé favorablement.

Avec 380 millions 477.250 fr de charges (+ 4,2% par rapport au budget 91) et 380 millions 496.300 fr de recettes (+ 6,3%), c'est un bénéfice de près de 20.000 fr qui est devisé pour l'an prochain. Présenté à la presse au début octobre (voir «L'Impartial» du 4 octobre), ce budget 1992 de la ville de Neuchâtel a fait refleurir un semblant de sourire sur les lèvres des cinq sages communaux, forcés qu'ils étaient de présenter un budget équilibré, les réserves étant en effet épuisées après deux années «monstrueusement» déficitaires.

Un exercice de force aussi, qui n'a pu se réaliser qu'au prix de très sérieuses restrictions, sans avoir recours à de nouvelles taxes et qui tient même compte de l'indexation probable des salaires et des effets financiers résultant de la correction de la progression à froid, précise l'exécutif dans son rapport à l'appui de sa proposition de budget.

INVESTISSEMENTS À LA BAISSE

Consignes drastiques de réduction des dépenses de l'administration et diminution des effectifs (60 postes entre départs, retraites mais aussi licenciements), d'un côté, et progression prévisible des rentrées fiscales, de l'autre, ont permis d'arriver à ce résultat.

Afin d'éviter que les frais financiers résultant de la dette communale (plus de 300 millions) ne s'alourdissent davantage ces prochaines années, l'exécutif propose aussi pour 1992 de ramener les investissements à 22,9 millions au lieu des 46 prévus à la planification financière. La commune de Neuchâtel aura toutefois à recourir à l'emprunt pour couvrir les 6,5 millions d'insuffisance de financement du budget 92.

En ce qui concerne les investissements nouveaux, l'exécutif se contentera d'exécuter en priorité les études devant permettre la construction du Centre hospitalier neuchâtelois et construira en est de la ville, dans le cadre des travaux de la route nationale 5, le transformateur indispensable à l'amélioration de la sécurité et la qualité de l'énergie électrique distribuée par les Services industriels.

BON ACCUEIL

Soumis à la Commission financière du législatif, ce budget 92 équilibré a été accueilli avec «satisfaction et soulagement, alors qu'il y a quelques mois encore c'est un déficit de 18 millions qui était supputé». La commission souligne toutefois qu'il s'agit bien là d'un budget de crise. Compte tenu des efforts déployés dans le cadre des mesures d'assainissement pour parvenir à l'équilibre financier et des assurances données par l'exécutif en vue des prochains exercices qui nécessiteront vraisemblablement l'adoption de nouvelles mesures, la Commission financière invite le législatif à adopter le budget 92.

C. P.

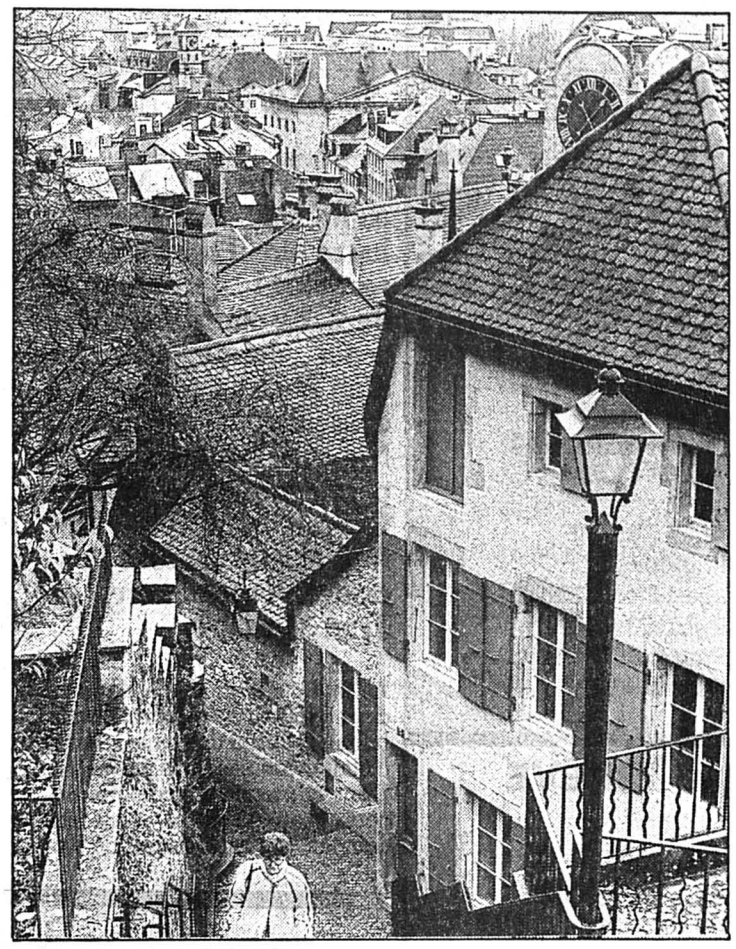

Ville de Neuchâtel

Sous ces augustes toits, peut-on à nouveau rêver à des jours meilleurs? (Impar-Galley)

Hauterive: concours de la Pierre d'Or

Serrurerie d'art

La Joyeuse compagnie de Saint-Vincent, à Hauterive, a choisi la serrurerie d'art pour thème de son prochain concours de la Pierre d'Or. Les jeunes artisans du canton, âgés de 18 à 25 ans, sont invités à réaliser un lutrin qui devra évoquer l'un des sujets chers à la compagnie: la vigne et ce qui s'y rapporte, Saint-Vincent patron des vignerons ou Hauterive. Une synthèse de deux ou des trois thèmes est également admise.

Les concurrents ont jusqu'au 24 janvier pour réaliser et déposer leur œuvre. De beaux prix récompenseront les meilleurs, après délibérations d'un jury composé de spécialistes de la serrurerie et de membres de la Joyeuse compagnie. Le meilleur artisan remportera un séjour en Espagne. Les trois premiers classés recevront des Pierres d'Or correspondant aux médailles d'or, d'argent et de bronze.

Les délibérations et l'attribution des prix se dérouleront le 24 janvier à l'Auberge d'Hauterive au cours du souper annuel de la Joyeuse compagnie de Saint-Vincent. (at)

Neuchâtel

Nomination à la police

Le Conseil communal de la ville de Neuchâtel a procédé, au cours de sa séance du 11 novembre, à la nomination de Maurice Perriard en qualité d'officier de police, chef des services de prévention et d'intervention au Corps de police de la ville.

Maurice Perriard est né le 14 février 1946 à Ursy (FR). Après avoir effectué sa scolarité primaire dans ce village et secondaire à Rue (FR), il est venu s'établir à Neuchâtel en 1967 pour occuper un emploi aux PTT.

De 1968 à 1971, il a œuvré en qualité de gendarme au sein de la police cantonale neuchâteloise. Engagé au Corps de police de la ville en 1971, il a été nommé appointé en 1976, promu caporal en 1980 et sergent en 1982. Nommé sergent-major en 1984, Maurice Perriard est actuellement responsable de l'engagement des brigades d'intervention, de circulation et de prévention.

Il entrera en fonction le 1er janvier 1992 et succédera ainsi à Valéry Huguelet, premier lieutenant, qui prendra prochainement sa retraite. (comm).

Graffichik «sévit»

Cité chic

«Graffichik aime travailler la nuit, mais leurs œuvres n'en sont pas moins pleines de lumière», déclarait récemment Bruno Walder, directeur de la Cité universitaire de Neuchâtel, lors du vernissage de 4 panneaux mobiles constituant le nouveau décor du restaurant de la cité et créés par le duo Laurent Robert, Thierry Feuz.

Dans le but de couper l'immense salle et de lui donner un caractère plus intime, Bruno Walder a voulu des œuvres jeunes, gaies, colorées et surtout mobiles afin d'être déplacées au gré des besoins. Exigences transposées par le duo «Graffichik» sur 11 mètres de toile et traduites, d'un côté, par un buffet surréaliste et gargantuesque et, de l'autre, par une foule de visages gourmands, «graffichikement» interprétés. Des coupes débordantes de fruits survolées par des théières volantes? Cela n'étonne pas B. Walder qui connaît les artistes de longue date. Ex-locataires de la cité, ils n'ont, avoue-t-il, «pas passé inaperçus». On parle d'un étage entier transformé en atelier et de graffitis incongrus fleurissant de-ci, de-là...

Sans rancune, sa proposition marque le retour du duo, Graffichik ayant été absent de la scène artistique pendant près d'un an.

(v.cl)

Classes ouvertes au Landeron

Une bonne initiative

Les enseignants du nouveau centre scolaire des Deux-Thielles ont eu l'excellente idée d'organiser une journée classes ouvertes, hier au Landeron. Les visiteurs ont pu s'imprégner de l'ambiance scolaire, bien plus intéressante qu'une banale journée de portes ouvertes sur des locaux inanimés.

Certes, les élèves n'étaient pas très attentifs aux explications données par leurs maîtres. Par ailleurs, on pouvait distinguer une nette différence d'application entre les cours théoriques et les cours pratiques plus valorisant pour l'élève qui pouvait montrer son savoir-faire.

Le public a bien répondu à l'invitation et il serait difficile de dire qui, des parents, des grands-parents ou des petits frères, a le plus apprécié cette visite. On le saura peut-être au dépouillement d'un questionnaire qui sera utilisé dans le cadre des cours de mathématiques, au chapitre des statistiques...

Pour obtenir des heures d'ouverture permettant à tous de visiter l'établissement, les cours de la journée ont été décalés sur l'après-midi et le début de soirée. Tout le monde était ensuite invité à passer la soirée à l'aula où le corps enseignant avait préparé des boissons et un service de petite restauration. (at)

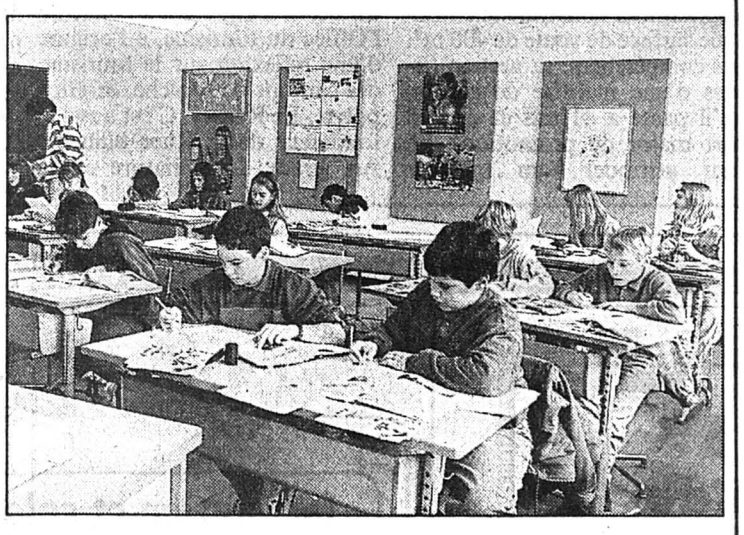

Collège des Deux-Thielles

D'un coup de baguette magique, les élèves sont tous très appliqués! (Impar-Galley)

Auvernier: la FTMH fête ses jubilaires

Les années de syndicat

La section neuchâteloise de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) a fêté hier soir à Auvernier ses jubilaires ainsi que les membres comptant 60, 40 et 25 ans de sociétariat. L'occasion pour le secrétaire syndical Eric Thévenaz de rappeler quelques faits marquants des années 31, 51 et 66 – années d'entrée au syndicat des membres présents fêtés hier – et d'évoquer aussi et entre autres l'égalité des femmes devant l'AVS.

Ont été fêtés: Armand Decrausat, Raymond Paroz, Paul Payot, Edouard Reichen (60 ans de sociétariat); Renée Bourquin (50 ans); Ewald Aegerter, Roger Blaser, Jean-Pierre Burn, Liliane Calderara, Walter Dietschi, Albert Frautschi, Marcel Gfeller, Pierre-André Lutz, Roland Morel, Arnold Pretot, Fanny Racheter, Charles Rappo, Jean-Pierre Rey, Ernest Rotztetter, Claude Sandoz, Willy Schneiter, Fredy Schwab, Francis Sigrist, Fritz Widmer, Martin Zosso (40 ans); Robert Babando, Henri Begey, Willy Brossard, Jacques Gertsch, Orlando Giussani, Alvaro Goncalves, Olga Guldimann, Michel Imer, Jean Meroz, Ginette Migliozzi, Jean Naine, Jacqueline Nappez, Monique Oberson, Pierre-André Pellegrini, Leardo Pizzinato, Hélène Rubin, Luc Vuilleumier, Marguerite Wegmuller, Jean Weingart (25 ans).

(cp).

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE sa jusqu'à 21 h, di 10-12 h 30, 17-21 h, Tripet, rue du Seyon. En dehors de ces heures, ✆ 25 10 17.

AVIS URGENT

Aujourd'hui 17 h 30
Université, 1er-Mars 26,
Conférence sur
LE PRODUIT HORLOGER DE HAUT DE GAMME, MARKETING SCIENTIFIQUE OU MARKETING EMPIRIQUE?
L'exemple du célèbre horloger Vacheron Constantin par Claude-M. Proellochs, administrateur-délégué
28-505897

Rédaction du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Daniel SCHOUWEY

Rédaction du VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

BRÈVES

Fleurier

Qualité Universo

Universo S.A., à Fleurier, fabrique des aiguilles pour l'industrie automobile. De bonnes aiguilles même à voir la satisfaction d'un de ses gros clients, le géant américain Ford, qui a décerné à l'entreprise du Vallon son diplôme de qualité, un titre très envié puisqu'il récompense les sociétés parvenues, statistiquement, au niveau zéro de défaut de produit! L'honneur rejaillit sur tout le groupe. (Imp)

J20

Sur le toit

Un automobiliste chaux-de-fonnier, M. P. R. J., circulait sur la J20 des Hauts-Geneveys à La Vue-des-Alpes, hier à 14 heures. Peu avant le virage de l'Aurore, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui dévala le talus et termina sa course sur le toit.

AGENDA

Couvet

Championnat interne du Judo-Club

Le Judo-Club du Val-de-Travers organise aujourd'hui, samedi 16 novembre dès 13 h 30 à la halle de gymnastique de Couvet, son dixième championnat interne. Le public aura l'occasion d'admirer plusieurs démonstrations de ce sport et de voir les progrès réalisés tout au long de l'année. Lors de cette manifestation «anniversaire», il y aura possibilité de se restaurer et de se désaltérer. (paf)

Couvet

Soirée disco

La Société de gymnastique Fémina (FSG) de Couvet propose aujourd'hui, samedi 16 novembre dès 21 h à la grande salle, une soirée disco avec Mega Music. Elle sera animée par le disc-jockey S. Camilli. (paf)

Savagnier

Le temps des choucroutes

Après le temps des cerises, voici venu celui des choucroutes...

Aujourd'hui, la paroisse de Savagnier organise son souper annuel, un repas qui est d'ailleurs offert aux habitants venus s'installer à Savagnier dans le courant de l'année. Rendez-vous aujourd'hui à 19 h 30, à la salle de gymnastique. (se)

Val-de-Travers: tentative de sauvetage de BioBriquettes à Saint-Sulpice

Des gens qui y croient!

Toute activité a cessé depuis plusieurs mois à BioBriquettes Saint-Sulpice, cette entreprise spécialisée dans la fabrication de briquettes à partir de déchets forestiers ou de menuiserie compressés. La faillite est prononcée le 5 août dernier, avant que le juge ne puisse statuer sur l'octroi d'un sursis concordataire. Pourtant, des gens croient toujours en ce procédé. Ils constituent un groupe de travail qui a pour but de relancer l'usine et de créer une société anonyme.

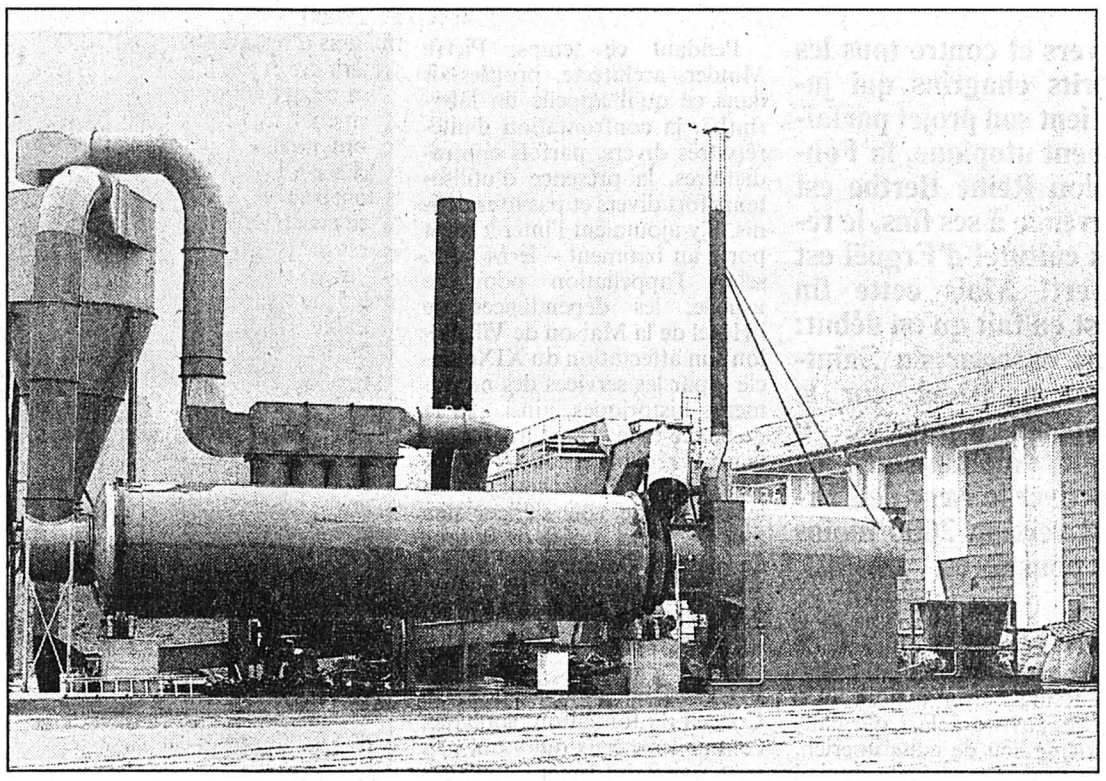

BioBriquettes à Saint-Sulpice
Les machines ne sont pas protégées des intempéries. Il faut agir vite si l'on entend les conserver en bon état de marche. (Favre)

La faillite de BioBriquettes fait suite à celle de l'entreprise Juvet-Quartier S.A. de La Côte-aux-Fées, prononcée, elle, le 5 décembre 1990. La demande pour ce type de combustible étant pourtant bien réelle, l'Etat finance alors une étude de faisabilité réalisée par RET S.A. à La Chaux-de-Fonds. Elle tient compte notamment de la production, du rendement, du traitement et de la vente de cette technologie suédoise.

DEUXIÈME ÉTUDE

«Il en ressort que le produit est bon, mais que le marché n'existe pas dans le canton. La rentabilité n'est donc pas garantie», explique Francis Sermet, délégué cantonal aux questions économiques. Le dossier est transmis à Jean-Luc Juvet, chef du service de l'énergie qui souligne: «Cette première étude nécessite d'en faire une autre plus générale». Il paraît en effet opportun de développer un concept neuchâtelois énergie-bois dans les meilleures conditions économiques d'exploitation.

Il s'agit, dans un premier temps, de regarder ce qui se fait dans d'autres cantons et pays; puis de s'approcher des personnes qui, de près ou de loin, s'intéressent au bois, d'établir la liste des utilisateurs potentiels et enfin de mettre en œuvre le concept. «A ce sujet, BioBriquettes va forcément être cité, car il est avantageux d'employer – moyennant peut-être quelques modifications d'ordre technique – les installations déjà existantes dans le canton», dit encore M. Juvet.

La durée de cette étude est estimée à environ six mois. Les résultats seront donc connus au cours de l'été 1992. D'ici là, il est cependant indispensable qu'une solution soit trouvée pour la fabrique de Saint-Sulpice: «Les machines sont à l'air libre, les moteurs dans l'eau. L'arrivée du gel serait catastrophique et susceptible d'entraver leur bon fonctionnement, voire de les rendre inutilisable pour l'avenir. Il faut donc rapidement les protéger», confie Francis Trifoni, membre du groupe de travail.

Actuellement, seul le principal créancier – une banque – détient le pouvoir de débloquer la situation. D'accord d'entrer en matière sur le principe, il a nommé un curateur chargé d'analyser la situation. «Nous sommes persuadés qu'il y a des possibilités, l'étude le prouvera. Il est clair cependant que le marché est à créer. Nous n'avons pas la prétention de concurrencer le système très en vogue du bois déchiqueté, mais de le compléter», ajoute M. Trifoni.

Bien décidé à se battre jusqu'au bout, le groupe, constitué de personnalités émanant de milieux professionnels (entrepreneurs, ingénieur, représentants...) et juridiques, prévoit de créer une société anonyme qui réunirait tous les gens concernés par le bois. C'est sans aucun doute à ce prix que BioBriquettes pourra redémarrer un jour. PAF

Cernier Centre: quand court la rumeur...

Trop cher, trop grand?

A disposition des locataires depuis cet été, inauguré officiellement mardi dernier, le bâtiment Cernier Centre a mauvaise presse. Trop grand, trop luxueux, trop cher, disent les uns. Où se situent les accès pour handicapés se demandent les autres. Quelques précisions.

Le coût global de la réalisation de l'immeuble Cernier Centre est estimé à environ 5,3 millions de francs. Aïe, et les impôts? Côté finances, l'immeuble Cernier Centre est géré par une société immobilière (SI Cernier Centre au capital action de 1.500.000 fr). En 1987, une somme de 765.000 fr est débloquée par le Conseil général qui autorise la commune à acquérir 51% des actions, à être donc majoritaire et maîtresse des destinées du bâtiment. Le reste étant propriété de la Caisse de pensions de l'Union suisse des paysans. De ces 765.000 fr, sont à déduire 180.000 fr, la valeur du terrain, propriété de la commune, vendu à la société, et environ 450.000 fr, un montant provenant de la vente de certains biens immobiliers dont l'ancien abattoir. «Cet argent a donc été réinvesti dans l'immobilier», précise P.-A. Berlani, conseiller communal et président de SI Cernier Centre. Qui ajoute: «Une fois la société créée, elle devient indépendante des finances de la commune. Elle gagne les dividendes qu'elle redistribue aux actionnaires, une partie servant à financer les éventuels travaux d'entretien».

Environ 25 pour cent de la surface commerciale est encore vide. Trop chère? Les locaux sont loués bruts, c'est-à-dire sans aménagements intérieurs, laissés au choix du locataire, pour un prix variant en 218 et 255 francs le mètre carré par an. «Correct et pas excessif», commente une architecte. «La conjoncture ne nous est pas favorable», souligne cependant M. Berlani.

Et les accès pour handicapés? «Avec l'aménagement de la rue de l'Epervier – à venir... – il est prévu un accès au nord et une rampe au sud. Pour l'instant tous les aménagements extérieurs de l'immeuble sont encore provisoires», conclut M. P.-A. Berlani.

(se)

Buttes: faut-il changer de système électoral?

La question est lancée

Le village de Buttes, comme beaucoup d'autres, souffre du manque d'intérêt de la population à prendre une charge au sein de la vie politique communale. Ce constat est renforcé par le fait que l'exécutif siège à quatre depuis plusieurs mois. Le passage du système électoral proportionnel au système majoritaire (liste unique) serait éventuellement une solution pour remédier à ce problème. L'idée mérite une réflexion approfondie.

C'est le Groupement villageois, par le biais de son bulletin d'information, qui imagine cette opportunité. Etant donné que les élections communales approchent à grands pas, il est indispensable de lancer rapidement le débat. Arrivé sur les bancs du législatif en 1988, cette formation est composée de citoyens de toutes tendances. Elle est née d'un certain ras-le-bol provoqué par des turbulences regrettables: démissions en bloc et inopinées, rivalités de personnes...

Son esprit d'ouverture permet la réalisation d'un nombre inhabituel de projets dans une ambiance démocratique. Aspects négatifs de cette toute nouvelle formule, la difficulté, voire l'impossibilité pour les formations politiques de remplacer les élus qui, en cours de législature, ne peuvent plus exercer leur mandat; ainsi que la tendance à assumer le plus urgent et à renoncer à certaines études.

TABLE RONDE

Et de proposer la création d'une liste unique de candidats sans dénomination de partis. Elle n'aurait cependant pas de conséquence sur les partis et groupements qui constitueraient leur propre liste. Elle permettrait en outre de faire appel à des personnes prêtes à s'engager individuellement. Il est envisagé l'organisation d'une table ronde à laquelle tous les intéressés seraient invités à participer. Un sondage positif entraînerait une consultation du Conseil général, puis, en cas d'acceptation, du peuple. (paf)

Les dames gymnastes du canton font le point

Débats courtois et sportifs

L'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique féminine (ACNGF) compte 3200 gymnastes actives, réparties dans 45 sociétés. Samedi dernier, elle tenait son assemblée générale au Centre pédagogique de Dombresson, sous la présidence de Catherine Cuenot. Les débats se sont déroulés dans un esprit courtois et sportif, devait relever la présidente. Et de souligner le foisonnement d'activités du dernier exercice avec en point de mire la grande aventure de la fédérale de Lucerne.

Les responsables des différentes disciplines se sont ensuite exprimées à tour de rôle (mère-enfant, enfantines, pupillettes, actives, artistique et athlétisme).

Dans l'ensemble, la gymnastique se porte bien. La rythmique sportive a de la peine à démarrer. Mais avec un effectif de 30 actives, plusieurs sont qualifiées pour le championnat suisse. La gymnastique aux engins poursuit sa route avec des résultats plus qu'encourageants. Côté finances, la situation est bonne. Présenté par Liliane Favre-Vuille, caissière de l'ACNGF, le budget pour le prochain exercice a été adopté sans augmentation de cotisations.

L'assemblée a encore accepté l'admission de deux nouveaux membres. Datant de 1952, les statuts de l'association vont être réactualisés pour la prochaine assemblée qui aura lieu aux Verrières en 1993.

Le comité de l'ACNGF a été renouvelé et Martine Jacot, de Coffrane, assumera désormais la fonction de présidente. Elle sera secondée par Geneviève Bigler, vice-présidente, Patricia Prétôt, secrétaire, et Liliane Favre-Vuille, caissière. Catherine Cuenot, de La Chaux-de-Fonds, prend la présidence de la commission technique. Pour les services rendus, Liselote Hahn et Véréna Zimmermann ont été nommées membres honoraires.

(ha)

Geneveys-sur-Coffrane

Confirmation

Suite à une longue préparation – 18 mois émaillés de rencontres, entretiens, discussions – quarante-trois jeunes gens de la paroisse catholique du Val-de-Ruz, ont reçu dimanche dernier le sacrement de confirmation.

Accueil en différentes langues, résumé de chemin parcouru et intention de prière ont ponctué cette célébration aux allures de grande fête qui avait pour cadre la chapelle du Bon Pasteur, aux Geneveys-sur-Coffrane.

A l'image des apôtres, tous étaient réunis dans une même intention: mettre ses pas dans ceux de Dieu. Symbole de la cérémonie, un drap «tendu vers Dieu» sur lequel chaque confirmant avait tracé l'empreinte de ses pas, une première fois à Bex lors d'une rencontre, et une deuxième fois, avant le sacrement pour affirmer sa demande de confirmation. Faisons tous ensemble et avec Dieu durant de longues années encore, que «nos chemins se croisent». (sp)

VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE
  ✆ 117.
- HÔPITAL DE COUVET
  maternité et urgences:
  ✆ 63 25 25.
- PHARMACIE D'OFFICE
  du sa 16 h, au lu 8 h, Bourquin, Couvet, ✆ 63 11 13; ouverte di 11-12 h, 17-18 h.
- MÉDECIN DE SERVICE
  du sa 8 h au di 22 h, Dr Monod, Couvet, ✆ 63 16 26.

VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE
  Marti, Cernier; en cas d'urgence ✆ 111
  ou gendarmerie ✆ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ
  Landeyeux: ✆ 53 34 44.
- AMBULANCE
  ✆ 117.
- MÉDECIN DE SERVICE
  du sa 11 h au lu 8 h, Cabinet de groupe de Fontainemelon, ✆ 53 49 53.

NAISSANCE

LYSIANE
est heureuse d'annoncer
la naissance de

MANON

le 14 novembre

Maternité de Couvet

Gilberte et Francis
RACINE - CURRIT
Hartaz
2105 Travers

132-503310

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLER

BRÈVES

Union synodale

Nominations

A l'occasion de sa session d'automne, le Synode d'arrondissement jurassien de l'Union synodale Berne-Jura a nommé le pasteur Roland Gerber, de Tramelan, membre du bureau du synode, Jean-Louis Jabas (Crémines) vice-président des sessions synodales, Dora Crétin (Porrentruy) membre de la commission sociale du Centre social protestant, et Ariane Flückiger (Porrentruy) déléguée au Synode missionnaire. (Acp)

Préfecture

Premier candidat connu

Dans un peu plus d'une année, le préfet M. Fritz Hauri atteindra l'âge de la retraite. Dès lors, dans les milieux politiques du district, on commence sérieusement à parler de sa succession. C'est ainsi que lors de sa dernière réunion, l'udc a déjà revendiqué le poste. M. Samuel Winkler, conseiller municipal de Reconvilier et responsable de la vulgarisation agricole du Jura bernois, a d'ores et déjà accepté de se tenir à disposition de son parti pour cette succession. (kr)

Villeret

Nomination

Le Conseil municipal de Villeret a élu Pierrette Homberger en qualité de membre de l'Office des locations. Il a pris connaissance par ailleurs de la démission présentée par Stéphane Elsig en qualité de vice-président des assemblées. (mw)

AGENDA

Tramelan

Expo avicole et cunicole

La Société ornithologique de Tramelan organise aujourd'hui et demain sa traditionnelle exposition avicole et cunicole. C'est à la halle de gymnastique de Tramelan-est que l'on pourra admirer pas moins de 350 sujets qui auront été examinés par des juges avertis. L'expo ouvre ses portes cet après-midi à 14 h et durera jusqu'à demain à 17 h. En qualité de club invité: le Club Lièvre, groupe Jura. Ce lapin est très souvent la coqueluche du public puisqu'il s'identifie de par sa taille et sa fourrure à son frère sauvage le «lièvre des forêts». Samedi soirée grillades (boudins, atriaux, saucisses etc). (comm-vu)

Relais culturel à Saint-Imier: lorsque l'utopie devient réalité

La cité opérée du cœur

Envers et contre tous les esprits chagrins qui jugeaient son projet parfaitement utopique, la Fondation Reine Berthe est parvenue à ses fins, le relais culturel d'Erguël est ouvert! Mais cette fin n'est en fait qu'un début: dans ce cœur du Saint-Imier médiéval, sur le tombeau d'Imérius, il s'agit maintenant de réactiver le cœur de l'Erguël version 2000 moins des poussières.

Pour la cérémonie officielle de remise des bâtiments, la Fondation Reine Berthe avait convié hier ses invités à la Collégiale, deuxième lieu de culte imérien, après l'église médiévale dont il ne subsiste plus que la Tour Saint-Martin.

Et avant toute chose, on rappellera que cette fondation est née le 20 juin 85, engendrée par le quatuor Francis Béguelin, Cornélio Fontana, Francis Loetscher et Jean-Louis Maggioli.

LE FANTÔME DE BABEL...

Parmi les orateurs, John Buchs, maire – et représentant de la commune au sein du Conseil de fondation, avec le conseiller municipal Robert Nicklès – rappelait notamment de quelle dose de persuasion il a fallu user avant d'obtenir le feu vert des citoyens. Citoyens qui acceptaient par 711 voix contre 433, en septembre 89, le crédit d'engagement de 680.000 francs nécessaire à l'aménagement de locaux pour la bibliothèque régionale, celle des jeunes et un espace musée.

Pendant ce temps, Pierre Minder, architecte, progressait dans ce qu'il appelle un labyrinthe: la confrontation d'intérêts très divers, parfois contradictoires, la présence d'utilisateurs fort divers et pas tous définis. S'y ajoutaient l'intérêt subit porté au bâtiment – le Moulin, selon l'appellation populaire usuelle, les dépendances de l'Hôtel de la Maison de Ville selon son affectation du XIXe siècle – par les services des monuments historiques, ainsi que la méfiance et le sempiternel scepticisme régional... A tel point que l'architecte a vu tout proche le «risque de voir s'ériger une tour de Babel à côté de la tour de la Reine Berthe»...

LA CULTURE «RAPPORTE»

Francis Béguelin, président du Conseil de fondation, souhaite, comme tous ceux qui y ont pris part, que Saint-Imier saura tirer le meilleur parti de cette réalisation. En espérant que le relais soit un «lieu de rencontres et de réflexion, un point de liaison dans cette région un peu trop hermétique». De quoi donner, en fait, l'épilogue qui convient à ce que Francis Lörtscher a vécu comme un conte de fées: une fin heureuse à une histoire marquée par de véritables intrigues visant à faire avorter le projet...

Walter-Emmanuel Wenger, responsable des affaires culturelles du canton de Berne, acquis de longue date à la cause de la fondation, s'arrêtait notamment, dans son allocution, à des considérations prosaïques: des études récentes, menées indépendamment à Zurich et à Lausanne, concluent que chaque franc dépensé par les pouvoirs publics pour la culture, induit la circulation de quelque 3 francs dans le circuit économique.

Mais l'épanouissement de l'individu, surtout, dépend aussi des dépenses culturelles! (de)

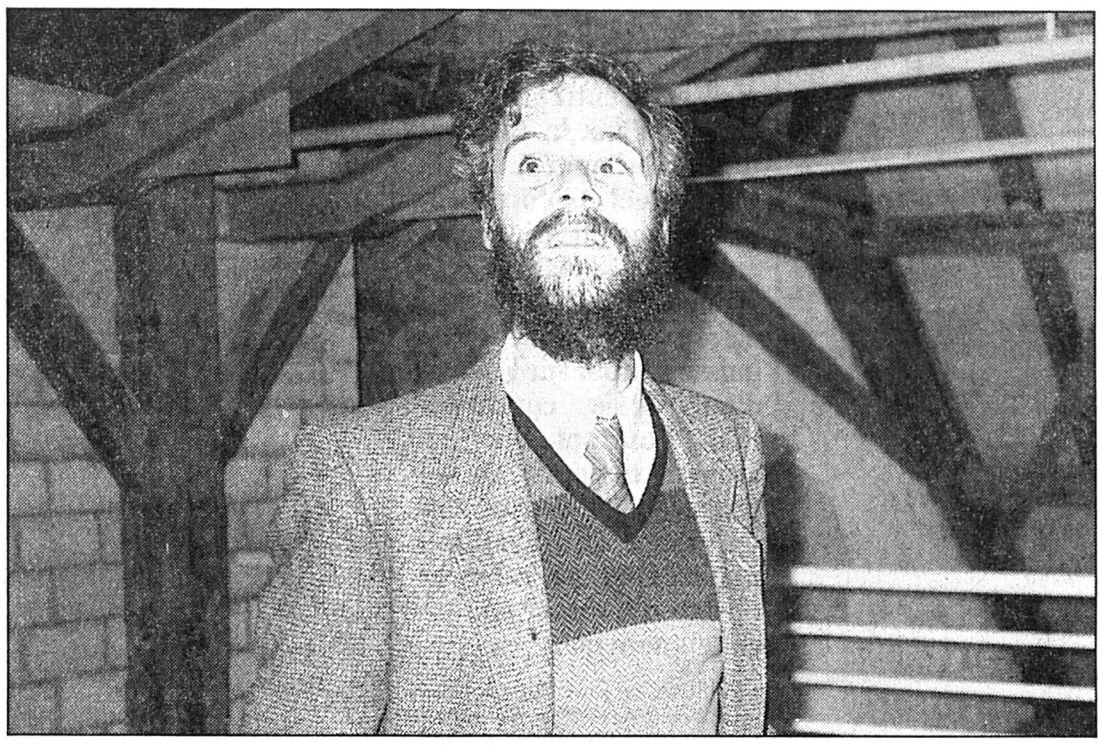

Saint-Imier

Pierre Minder, architecte, dans ce relais culturel «qui n'est pas un monument, mais qui met en évidence certains éléments de ce site historique» – notamment la charpente visible ici – en les mariant avec des matériaux très modernes. (Impar-de)

PARTI PRIS

Le premier pas: une visite!

Le Relais culturel d'Erguël ne sera jamais rien qu'un bel outil, si l'on ne lui prête vie. Et la richesse de son existence dépend certes des organismes concernés au premier chef – le Centre de culture et loisirs, qui y a emménagé hier, le Syndicat d'initiative d'Erguël, qui y entrera en janvier 92, les bibliothèques et ludothèque qui y seront inaugurées d'ici quelques mois, Mémoire d'Erguël, qui trouve dans ce complexe un cadre digne de ses aspirations, notamment – mais aussi et surtout de la population.

Car sans eux, ces Erguéliens de tout âge, de toutes tendances, aux goûts et aux aspirations diverses, le Relais culturel replongera dans les abîmes de l'utopie où d'aucuns auraient bien voulu le laisser croupir.

Mais on ne jouera pas les oiseaux de mauvais augure! D'autant moins que l'ayant sentie en attente d'un «renouveau», d'une étincelle, on ne doute pas que cette population saura répondre aux espoirs partagés des «utopistes de la Reine Berthe»; pour peu qu'on lui propose une animation aussi diverse qu'elle-même, elle le trouvera, le chemin du «Moulin»!

Et le premier pas – qui ne devrait même pas coûter, puisque mû par une saine curiosité – c'est aujourd'hui même qu'on le franchira, en profitant de la journée portes ouvertes – de 10 à 22 h sans interruption – organisée au nouveau Relais. Une journée animée notamment par la Fanfare des cadets (10 h), Pierrot la Rose et son orgue de Barbarie (dès 14 h) et le magicien Stanislas (dès 15 h).

Le résultat des travaux en vaut très largement la peine, foi d'enthousiaste!

Dominique EGGLER

Elections communales à Tramelan

La campagne a démarré

Les élections pour le renouvellement des autorités tramelotes sont prévues pour les 6, 7 et 8 décembre prochain mais la campagne est lancée depuis hier.

Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur ces élections, qui revêtent pour Tramelan une certaine importance. En effet, la situation financière de la commune n'a pas incité de nombreux citoyens à offrir leurs services. Pourtant, les listes sont complètes même si parfois on a dû insister sérieusement pour décider les derniers candidats.

CONSEIL MUNICIPAL

Quinze candidats sont en liste pour les 8 sièges du Conseil municipal. Soit un candidat de plus qu'il y a 4 ans. La surprise provient du Parti socialiste qui dispose actuellement de 4 sièges au sein de l'exécutif et qui ne propose que 3 candidats.

Sur les 15 candidats, 6 sont anciens et 9 nouveaux. L'udc, qui dispose actuellement de 2 sièges, propose 4 candidats dont 2 anciens (Jean Boegli et Otto Christen) et 2 nouveaux (Jeanine Noirjean et Walter Liechti). Le gta qui ne dispose d'aucun siège au Conseil municipal tente son entrée avec une candidate (Muriel Landry). Les socialistes proposent 3 candidats dont 2 anciens (Lucien Bühler et Francis Kaempf) et 1 nouveau (Olivier Zimmermann) pour les 4 sièges dont ils disposent. Le groupe Pluriel, qui fait liste commune avec la Liste libre, propose 4 candidats soit 1 ancien (Danielle Munier) et 3 nouveaux (Jacqueline Mathez, Yves Leuzinger et Albert Affolter). Ce groupement dispose actuellement d'un siège.

Quant aux radicaux, ils espèrent bien reconquérir leur 2e siège perdu et propose 3 candidats dont 1 ancien (Hubert Boillat) et 2 nouveaux (Micheline Kessi et Paul Doebeli).

CONSEIL GÉNÉRAL

Pour le législatif, 85 candidats sont en liste pour les 45 sièges à repourvoir. Actuellement la répartition est la suivante: udc et radicaux, chacun 9 sièges, socialistes, 17 sièges; Pluriel 6 et gta, 4. Pour les élections l'udc présente 20 candidats (7 anciens); le gta, 6 candidats (3 anciens); le Parti socialiste, 30 candidats (9 anciens); le groupe Pluriel et Liste libre, 17 candidats (4 anciens) et le Parti radical, 12 candidats (4 anciens).

MAIRIE

Rappelons que deux candidats brigueront la mairie soit M. Daniel Chaignat, présenté par le groupe Pluriel et Liste libre et M. Willy Jeanneret, présenté par les 3 partis «gouvernementaux», soit le Parti socialiste, l'Union démocratique du centre et le Parti radical. (vu)

Hockey-Club Saint-Imier

La fidélité est reine

Inaugurant les nouveaux maillots que lui a offerts le garage Gerster, un sponsor fidèle, le HC Saint-Imier en a profité pour réaliser un carton (22-2 contre Serrières-Peseux !) et organiser une sympathique cérémonie d'avant-match. Cérémonie qui permettait de présenter au public le nouvel entraîneur Daniel Poulin, de féliciter Roland Amstutz pour ses dix ans de comité et surtout son dévouement à la cause de l'arbitrage, de fêter le capitaine Pierre-André Houriet pour sa dixième année sur la glace, dont huit comme capitaine.

AVEC ÉMOTION

Enfin, le président d'honneur et membre fondateur Charles Bärtschi se vit féliciter pour sa fidélité vieille de 55 ans, lui qui se faisait un plaisir, non dénué d'émotion, de remettre un souvenir au président Jean-Marie Molleyres, qui entame sa 20e année à la tête du club.

La fidélité, on le voit, n'est pas un vain mot au HC Saint-Imier! (cab)

HC Saint-Imier

De gauche à droite: Pierre-André Houriet, capitaine, Daniel Poulin, entraîneur, Jean Molleyres, président, Roland Amstutz, arbitre, Charles Baertschi, président d'honneur, et Jean-Pierre Gerster. (Impar-cab)

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
  ✆ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
  di 11-12 h, 19-19 h 30, Voirol, ✆ 41 20 72. En dehors de ces heures, ✆ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE
  ✆ 42 11 22.

SONCEBOZ

- MÉDECIN
  Dr Ivano Salomoni, ✆ 97 24 24.

COURTELARY

- MÉDECINS
  Dr Chopov, ✆ 44 11 42.
  Dr Ruchonnet, ✆ 44 10 10.

CORGÉMONT

- MÉDECINS
  Dr Ennio Salomoni, ✆ 97 17 66.
  Dr de Watteville, ✆ 97 11 67.

TRAMELAN

- PHARMACIES
  H. Schneeberger ✆ 97 42 48.
  J. von der Weid, ✆ 97 40 30.
- MÉDECINS
  Dr Graden ✆ 97 51 51.
  Dr Meyer ✆ 97 40 28.
  Dr Geering ✆ 97 45 97.
- PATINOIRE
  sa 14 h 15-17 h (½ patinoire jusqu'à 15 h 15) (patinage); sa 14 h 15-15 h 15 (½ patinoire) (hockey).

Rédaction du JURA
Tél: 032/97 49 13
Fax: 032/97 41 69

Gladys BIGLER

BRÈVES

Chambres fédérales

Pierre Etique désigné

Le conseiller national Pierre Etique a été élu par acclamation nouveau président de la fraction latine du groupe radical de l'Assemblée fédérale - réunissant ses membres romands et tessinois - a communiqué hier le parti radical-démocratique (prd). Pierre Etique succède au Genevois Gilles Petitpierre. Le conseiller national fribourgeois Jean-Nicolas Philipona a été élu à la vice-présidence, également par acclamation.

Bénévoles recherchés

Nous cherchons des chauffeurs bénévoles. S'adresser au tél. 066 22 47 47. Merci. (comm.vg)

Chômage à fin octobre

Augmentation de 5%

Le nombre des sans-emploi a passé de 666 à 699, dont 42 à temps partiel, de fin septembre à fin octobre 1991, soit 328 (+11) à Delémont, 53 (2+2) aux Franches-Montagnes et 318 (+20) à Porrentruy. Il y a 370 femmes et 329 hommes sans travail, soit 2,3% des personnes actives. Les emplois offerts restent faibles, soit 172. Plus de 50% des chômeurs ont moins de 30 ans (366 sur 699), seulement 25 plus de 60 ans. Plus de 300 chômeurs sont des auxiliaires sans qualification. (vg)

AGENDA

Canton du Jura

Club de la Table ronde

Le Club service La Table ronde met sur pied, du 29 novembre au 7 décembre, une exposition d'oeuvres picturales de petits formats réalisées par vingt-cinq artistes et douze lithographies de Hans Erni. Le bénéfice intégral de la vente de ces oeuvres sera versé par La Table ronde en faveur de SOS futures mamans qui vient en aide aux jeunes mères dans le canton du Jura. (comm-vg)

Logements vacants dans le canton du Jura

Très nette insuffisance

Selon les dernières statistiques publiées dans «La Vie économique» qu'édite le Département fédéral de l'économie publique, le nombre des logements vacants en Suisse a augmenté de 25% en 1991. La statistique est établie au 1er juin de chaque année. Ces appartements vacants ne représentent toutefois que 0,55% des logements disponibles, ce qui est notoirement insuffisant, en vue d'assurer un bon équilibre du marché.

Logements dans le canton du Jura
Les appartements vacants sont peu nombreux, surtout dans les immeubles locatifs. (vg)

Dans le canton du Jura, la situation a toutefois encore empiré, le taux de logements vacants passant de 0,68 à 0,55%, soit la moyenne suisse, alors qu'il était toujours plus élevé que celle-ci ces dernières années. Cela représente seulement 153 logements vacants au 1er juin dernier, ce qui est trop faible par rapport aux près de 28.000 logements disponibles. On en comptait 189 un an auparavant, ce total dépassant les 210 entre 1986 et 1988.

La situation du logement dans le Jura est encore plus défavorable, si on tient compte du fait que parmi les 153 logements vacants, une bonne part sont des maisons individuelles qui ont été construites récemment (par des investisseurs ou des entrepreneurs) et qui n'ont pas trouvé de locataires ou d'acquéreurs C'est le cas de 42 maisons individuelles, soit 27,5% de l'ensemble des logements non occupés.

ELÉMENTS DÉFAVORABLES RÉUNIS

Cette situation est due aux incertitudes économiques et au renchérissement des coûts de la construction, ainsi qu'aux taux d'intérêt hypothécaires élevés. Ces éléments réunis empêchent plusieurs familles de se décider à louer ou acquérir une maison familiale déjà construite, faute de pouvoir, avec les revenus disponibles, en assurer les charges d'intérêt et d'amortissements.

A contrario, cette situation exerce un effet direct de diminution des logements disponibles. En effet, faute de pouvoir assumer les charges d'une maison familiale, plusieurs familles ont dû se résoudre à occuper un logement dont les charges financières sont dans l'immédiat moins élevées que celles d'une maison familiale.

MAISONS NEUVES

Sur les 153 logements vacants dans le Jura, on en compte 73 de 1 - 3 chambres, 50 de 4 chambres, 27 de 5 chambres et 3 de 6 chambres et plus. Parmi eux, les nouvelles constructions, soit datant d'un à deux ans, représentent 32 cas, soit plus de 20%. Ce taux préoccupe grandement les milieux immobiliers, alors que les associations de locataires sont vivement préoccupées par le manque de logements, ce qui pousse les loyers à la hausse, loyers déjà portés à l'augmentation pour d'autres motifs évidents comme les taux d'intérêt et la spéculation sur les terrains à bâtir.

MARCHÉ DÉSÉQUILIBRÉ

Ces statistiques démontrent que le marché du logement est très fortement déséquilibré dans le canton du Jura. Par conséquent, les aides au logement récemment adoptées par le Parlement se grefferont sur un marché qui en a grandement besoin.

V. G.

Porrentruy: assemblée de l'Eglise réformée

Deux diacres animateurs de jeunesse

L'Assemblée de l'Eglise réformée évangélique du Jura s'est déroulée hier à Porrentruy sous la présidence de Mme Myriam Raval.

Après une longue discussion concernant l'engagement de deux diacres-animateurs de jeunesse, vu la présentation d'un amendement mettant l'accent sur la formation diaconale acquise comme base du revenu, plutôt que sur la formation antérieure, les deux propositions présentées ont obtenu le même nombre de voix.

La présidente a tranché en faveur de la proposition du Conseil favorable à la prise en compte de la formation antérieure. L'assemblé a donc accepté l'ordonnance relative à la création de deux postes de diacres-animateurs de jeunesse.

Un poste sera occupé à mi-temps dès juillet prochain dans les paroisses des Franches-Montagnes et de Porrentruy et un à plein temps dans celle de Delémont. Les diacres devront avoir une formation et pratique professionnelles préalable et acquérir une formation diaconale idoine.

Le Gouvernement jurassien a inclus les 76% de leurs salaires, 72.000 francs, dans le budget de 1992 à compter du second semestre. Une commission de jeunesse sera chargée d'accompagner le travail des diacres. Le cahier des charges devra être approuvé par le Conseil de l'Eglise.

L'Assemblée a encore entériné le budget de 1992 qui prévoit des dépenses pour 1,6 million et un excédent de dépenses de 47.000 francs. La contribution de l'Etat passera de 918.000 à 1.077.000 francs, celle des impôts des personnes morales de 130 à 170.000, celles des paroisses de 250 à 275.000. L'impôt des paroisses frontalières reste fixé à 30.000 francs. V. G.

Cinquième Biennale des arts plastiques du Jura

Ouverture à Delémont

La 5e exposition biennale de la Société des peintres, sculpteurs et architectes (SPSAS-Jura) a été inaugurée hier soir. Nous en présenterons les aspects culturels dans notre édition de lundi.

Hier soir, la partie officielle a été marquée par un discours de M. Gaston Brahier, président du Gouvernement.

Il s'est réjoui de constater que des liens nouveaux se sont tissés entre le Jura et une autre région d'Europe, celle de Bulgarie, dont les artistes sont les invités d'honneur de la Biennale. Il y voit une forme de coopération active qui laisse bien augurer de prolongements ultérieurs. Après avoir salué Madame Elena Kirtcheva, ambassadrice de Bulgarie en Suisse, M. Brahier l'a remerciée d'avoir accueilli l'an dernier les œuvres de plusieurs artistes jurassiens en Bulgarie.

M. Brahier s'est encore félicité que la culture préside aux efforts de compréhension, de rapprochement et d'échanges entre les peuples. V. G.

Interventions parlementaires: le Jura et l'Europe

Les députés s'inquiètent

Peu d'interventions ont été déposées mercredi au Parlement, soit neuf. Mais leur importance dépasse de loin les niveaux habituels.

Ainsi le groupe socialiste demande si des Jurassiens ont profité des possibilités de stages durant six mois au sein de la CE à Bruxelles.

Il aimerait savoir par quelle voie il est possible de s'inscrire à de tels stages et quelle est la formation de base requise.

De même, le groupe chrétien-social demande l'état des discussions entre les cantons et la Confédération au sujet de l'EEE.

Il aimerait savoir comment et dans quels délais la législation jurassienne devra être modifiée. Le Parlement sera-t-il saisi de ce dossier qui est déjà étudié au sein de groupes de travail formés de fonctionnaires?

Enfin, le pcsi demande s'il ne serait pas judicieux de créer une commission parlementaire chargée d'étudier les conséquences du traité de l'EEE dans le canton du Jura.

Le groupe radical aimerait lui que les ordonnances d'application de la loi sur les auberges soient mises en vigueur rapidement, vu les compétences dévolues au Gouvernement et à l'administration.

Le député P. Kohler, pdc, souhaite lui être renseigné sur l'état de la concertation entre les cantons romands et le sort du Fonds fédéral d'impulsion et pourquoi il n'en est pas fait mention dans le 3e Programme de développement économique.

Par ailleurs, dans une interpellation déposée au Parlement, la députée Rose-Marie Studer, pcsi, souligne que la présence en nombre d'élèves non francophones dans certaines classes pose de délicats problèmes pédagogiques.

Elle demande s'il ne serait pas judicieux de modifier l'Ordonnance sur les effectifs de classe et de tenir compte dans le calcul des effectifs de la présence élevée d'élèves non francophones, par l'application d'un cœfficient adapté aux élèves non francophones.

Dans une question écrite, Daniel Hubleur, pcsi, s'étonne de la non-présentation du rapport 1990 de la Commission de protection des données. Il souligne que le catalogue des fichiers détenus dans les administrations ne soit pas encore établi. V. G.

Police aux Franches-Montagnes

Pas de centralisation

Malgré cela, l'ouverture de trois postes locaux est maintenue.

Un groupement provisoire des agents à Saignelégier a été envisagé, mais on y a renoncé.

Il n'est donc pas exact d'affirmer que ce groupement a été décidé.

Le Gouvernement précise toutefois que la loi impartit au Gouvernement la compétence de fixer le lieu de stationnement, l'effectif et la position hiérarchique des agents de la police cantonale.

Répondant au député J. Bassang, ps, le Gouvernement indique que la police cantonale aux Franches-Montagnes compte six agents pour les 8800 habitants et les 218 km² du district. L'appui des polices locales est très réduit. En raison de deux maladies et d'une exemption du service de nuit, l'organisation du travail, de nuit notamment, se heurte à des difficultés.

Le Gouvernement admet qu'il serait préférable de renforcer l'effectif, en cas de maladie notamment. Hélas, les polices des autres districts ne disposent pas d'hommes de réserve. Ils ne suffisent déjà pas à leurs tâches.

Toutefois, vu la conjoncture financière actuelle, le Gouvernement n'envisage pas de recourir à une telle solution. V. G.

SERVICES

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES ✆ 51 12 03.

SAIGNELÉGIER

- HÔPITAL maternité: ✆ 51 13 01.
- AMBULANCE ✆ 51 22 44.
- MÉDECINS Dr Boegli, ✆ 51 22 28. Dr Bloudanis, ✆ 51 12 84. Dr Meyrat, ✆ 51 22 33.

LE NOIRMONT

- MÉDECINS Dr Baumeler, ✆ 53 11 65. Dr Bosson, ✆ 53 15 15.

LES BREULEUX

- MÉDECIN Dr Tettamanti, ✆ 54 17 54.

FAITS DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Collision

Un automobiliste de la ville, M. E. C., circulait, hier à 9 h 50, rue de la Serre en direction est avec l'intention d'emprunter la rue du Dr-Coullery en direction nord. A l'intersection, il est entré en collision avec l'auto de M. J. L. J., également domicilié en ville, qui circulait sur la voie de gauche de la rue du Dr-Coullery en direction nord. Sous l'effet du choc, la voiture J. L. J. a heurté l'auto de M. R. R. qui circulait à côté de lui, dans le même sens. Dégâts.

Dombresson

Conductrice blessée

Un fourgon conduit par M. J. S., de Lausanne, circulait, hier à 17 h, de Dombresson à Valangin. Au carrefour de Poil-de-Ratte, il est entré en collision avec l'auto de Mlle F. B. de Chézard qui circulait de Valangin à Landeyeux. Blessée, Mlle F. B. a été transportée à l'Hôpital de Landeyeux.

La Vue-des-Alpes

Au bas du talus

Un autmobiliste chaux-de-fonnier, M. P. R. J., circulait sur la voie de droite de la route principale des Hauts-Geneveys à La Vue-des-Alpes, hier à 14 h. Peu avant le virage de l'Aurore, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui a dévalé le talus à droite de la route et a terminé sa course sur le toit.

Neuchâtel

Dégâts

Un automobiliste de Peseux, M. S. S. quittait le stop de la rue Louis-Favre avec l'intention de se rendre à la Gare, hier juste après 13 h. Au cours de cette manœuvre, son auto a heurté celle de M. M. T. de Marin qui descendait l'avenue de la Gare avec l'intention de bifurquer à gauche dans la rue J.-J.-Rousseau. Dégâts.

Saignelégier

Piéton blessé

Un piéton qui traversait la route devant le Café du Jura hier à 18 h, a été happé par un véhicule. Blessé, le piéton a été transporté à l'Hôpital de Saignelégier et ensuite, vu ses blessures, transféré à celui de Porrentruy.

COMMUNIQUÉ

Berne: les jardins d'enfants victimes de la politique d'économie

Les mesures d'économie proposées par le Département de l'instruction publique touchent particulièrement les jardins d'enfants.

Les députés devront se prononcer le 9 décembre sur une proposition qui risque de porter un coup fatal aux jeunes enfants, à leurs familles et aux enseignantes de ce degré.

En effet, la Direction cantonale de l'instruction publique propose que les communes municipales assument entièrement les coûts des jardins d'enfants (salaires y-compris).

Economie d'un million par an sur le dos des enfants.

Le Groupe Ecole du PSR s'insurge contre de telle mesures et s'oppose à la politique menée dans ce canton.

Si la proposition est votée les conséquences pourraient être les suivantes:

– Suppression d'une année d'école enfantine. Les deux ans offerts actuellement à Bienne sont une chance pour tous, et en particulier pour les enfants immigrés qui ont besoin de deux ans pour apprendre le français.

– Fermeture de classes de jardins d'enfants ce qui entraînera une hausse des effectifs, mesure allant à l'encontre d'un travail pédagogique efficace.

– Suppression des postes d'appui pédagogique et de soutien de langage, ceci au détriment des enfants les plus défavorisés.

– Diminution des postes de travail: les jeunes enseignantes seront les plus touchées.

Ces mesures vont à l'encontre d'une politique socialiste qui défend l'égalité des chances, des conditions de travail optimales pour élèves et enseignants.

Nous nous élevons avec vigueur contre la tentative du canton de séparer les maîtresses de jardins d'enfants du reste du corps enseignant.

Les socialistes soutiennent les maîtresses de jardins d'enfants dans leur lutte contre ces mesures arbitraires. Ils continueront de défendre une politique progressiste en matière d'éducation.

Groupe Ecole du Parti socialiste romand de Bienne (PSR): membres de commissions scolaires et enseignants.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Carax bafoué

Deux heures d'émotions: voilà ce que le réalisateur Leos Carax nous offre dans son dernier film, «Les Amants du Pont-Neuf». Je n'ai pas envie ici de parler d'une histoire qui ne se raconte pas mais qui se vit intensément, au travers de ses poignants protagonistes. Non, j'aimerais juste faire part de ma tristesse de constater qu'on (et j'voudrais bien savoir qui) se permet de gâcher un tel spectacle, une œuvre d'art.

Pendant une heure trois quarts, les images battent leur plein, techniquement de manière normale me semble-t-il. Mais dès les quinze dernières minutes, l'enfer commence: une ligne verte se met à couper l'image en deux, comme un gros cheveu qui viendrait se disposer entre les deux yeux d'un beau visage. Le visage s'enlaidit, la vision est troublée, la spectatrice que je suis a envie d'arracher ce filament d'un vert scintillant qui fait loucher. Un quart d'heure comme ça, c'est long, c'est beaucoup trop long.

Au début, je m'imagine que c'est un problème technique qui va disparaître d'un moment à l'autre grâce aux compétences professionnelles de l'opérateur. Mais il n'en est rien. Je m'énerve, je me retourne plusieurs fois du côté de la cabine de ladite personne, espérant ainsi susciter la réaction d'autres gens de la salle; pas un murmure, pas un soupir, pas un seul signe perceptible de désapprobation. Seule, je n'ose réagir.

C'est incroyable, mais vrai: les gens, moi-même y compris, vont au cinéma, paient (de plus en plus cher), se font passer des images d'une intensité rare (dans ce cas précis) mais estropiées de manière inadmissible, et ne disent rien.

J'estime que c'est grave. Je ne sais pas qui est responsable de ce gâchis et qui, en même temps, se moque éperdument des gens qui ont le droit de voir une telle œuvre dans des conditions qui leur permettent au moins de l'apprécier à sa juste valeur, mais je sais que je suis heureuse d'avoir pu, dans ces quelques lignes, exposer ma rancœur.

Marjorie Adatte
La Chaux-de-Fonds

TAPIS VERT

Tirage du vendredi 15 novembre:

Dame de pique
Valet de cœur
Valet de carreau
Roi de trèfle

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
(039) 211 135. - Télex 952 114.

Fax: Rédaction 039 - 285 852.
Fax: Administration 039 - 281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.183.

Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds (039) 283 476.
Le Locle (039) 311 442.

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum.
Secrétariat nuit: Michel Déruns, Jacques Mettraux, Daniel Schouwey, Benoît Couchepin.
Monde et Suisse: Daniel Droz.
A Berne: François Nussbaum.
Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa.
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Alain Portner, Denise de Ceuninck.
Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.
Littoral: Claudio Personeni, Anouk Ortlieb, Annette Thorens.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Val-de-Ruz: Simone Ecklin.
Canton du Jura: Gladys Bigler.
Jura bernois: Dominique Eggler.
Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cerviño, Gérard Stegmüller.
«**Singulier**»: Sonia Graf.
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley.
Dessinateurs: Elzingre, Tony.

Jubilaires FTMH

Cinquante années de sociétariat 1941-1991: Louise Aubert, René Bandelier, Germain Beuret, Achille Cordier, Hélène Dubois, Camille Ducommun, Jean Faivre, Carmen Jeanneret, André Leibundgut, René Morel, Jeanne Perrin, Henri Prior, Gilberte Roulin, Marcel Ruffieux, Albert Thievent, Jean von Arx, Walter Weibel.

Vingt-cinq années de sociétariat 1966-1991: Alfredo Alfano, Imré Bacso, Yvonne Bailat, Domenico Bambi, Jacques Baumann, Francis Bolle, Paulette Boillod, Andrée Bolli, André Brandt, Célestine Burri, Raymond Calame, Martial Chapatte, Dolores Christen, Raymond Cornioley, Michel Delapraz, Maria-Alice De Oliveira, Pierre Donzé, Yvonne Ducommun, Claude Fatton, Jean-Maurice Favre-Bulle, Gilbert-Robert Fiot, Maurice Froidevaux, Lucie Gentil, Michel Gigon, Mario Giorgini, Christiane Godat, Bernard Goumaz, Jean-Claude Hochstrasser, Roger Hofstetter, Salvatore Infantino, Paul Jacot-Descombes, Serge Jacot, Raymond Jeanneret, Jeanne Jenni, Ignazio La Corte, René Liegme, Françoise Lomel, Jean-Pierre Marmier, Jean-Jacques Montandon, Antonio Pena-Lopez, Jean-Caude Pequignot, Jean Perret, Betty Petremand, Ferruccio Pianta, Marie-Claude Rappo, Barbara Roulet, Pierrette Singy, Jean-Pierre Sipp, Henri Thiébaud, Colette Voirol, Mireille Voisard, Serge Voisard, Marie-Louise Zani, Isidoro Zito.

COMMUNIQUÉ

Nominations

Lors d'une récente séance, le Conseil d'Etat a nommé M. Michel Rodriguez, à Neuchâtel, directeur administatif de l'Université et M. Jean-Michel Gilomen, à Colombier, greffier du Tribunal du district de Neuchâtel.

(comm)

DÉCÈS

Noiraigue

Mme Georgette Pianaro, 1905

ÉTAT CIVIL

Le Locle

Naissance

Matthey-de-l'Endroit Claudia Jeannette, fille de Matthey-de-l'Endroit Alain et de Matthey-de-l'Endroit, née Montano Ortega Glenda Cecilia.

Promesses de mariage

Bocherens Pascal Francis et Dubois Florence.

Mariage

Reinhard Jean Philippe et Stefani Karine.

Décès

Gonthier René Bernard, époux de Gonthier, née Jeanneret Betty Marguerite. – Migliorini Francesco.

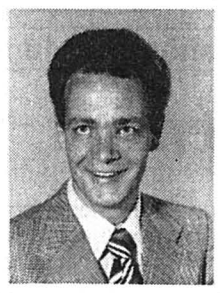

Louis PAPAUX

1986 - 15 novembre - 1991

Ton souvenir est toujours vivant, et chaque jour nos pensées sont pour toi.

Ton épouse, tes enfants, familles et amis.

132-503259

LE LOCLE — Dieu est Amour.

La famille de

Madame

Germaine BOSS

née MUTRUX

a le chagrin de faire part de son décès survenu paisiblement dans sa 93e année.

LE LOCLE, le 13 novembre 1991.
Home La Gentilhommière.

La cérémonie aura lieu lundi 18 novembre au Centre funéraire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au home La Gentilhommière au Locle, ccp 20-122-2 UBS compte 7002.08.05 Z, Neuchâtel.

Domicile de la famille: M. et Mme Francis Bouquet-Boss
Gentianes 42
2300 La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12079

FONTAINES †

Madame Federico Driutti, à Fontaines:
Monsieur et Madame Jean-Marc Balmelli-Driutti et leurs enfants, à Bôle;
Monsieur et Madame Claude Lesquereux-Driutti et leurs enfants, à Fontaines;
Les familles Driutti, Ermacora, Gabbino, Ellero en Italie, parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Federico DRIUTTI

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 71 ans.

2046 FONTAINES, le 14 novembre 1991.
(Grand-Rue 10a)

La messe de sépulture sera célébrée en l'église catholique de Cernier, samedi 16 novembre, à 14 heures, suivie de l'enterrement au cimetière de Fontaines.

Domicile mortuaire: Home médicalisé du Val-de-Ruz, Landeyeux

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-1430

Dans nos cœurs meurtris demeurera toujours ton lumineux souvenir.

Roland CHOFFAT

1918-1991

Mais ceux qui se confient
en l'Eternel renouvellent leur force.
Ils prennent le vol comme les aigles;
Ils courent, et ne se lassent point.
Ils marchent, et ne se fatiguent point.
Esaïe 40: 31

Nous remercions tous ceux qui ont pris part à notre grand chagrin.

Nous prenons notre réconfort dans l'affection fidèle qui nous a été témoignée et dans la Foi.

Nous présentons l'expression de notre reconnaissance à toutes les personnes qui se sont associées à notre deuil par leur présence, leurs paroles, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons; elles nous ont aidés à traverser ces jours douloureux qui nous ont séparés de notre époux, papa, grand-papa tant aimé.

MADAME ELSA CHOFFAT
SES ENFANTS ET
PETITS-ENFANTS

TRAMELAN, novembre 1991.

470-100-64

Très sensible aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

MADAME FRIEDA GIROD-MAURER

sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs, se sont associées à son chagrin.

Un merci particulier au personnel soignant du Home «Les Lauriers» à Saint-Imier, ainsi qu'à Madame Reber, pasteur, pour ses paroles réconfortantes.

VILLERET, novembre 1991.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Suisse romande

8.00 **Jeunesse**
9.30 **Le film du cinéma suisse**
10.20 **Temps présent**
11.10 **Corrito**
Documentaire.
11.25 **Téléscope**
11.55 **Les routes du paradis** (série)
12.45 **TJ-midi**
13.05 **Rick Hunter** (série)
13.55 **Zap hits**
14.40 **Cosby show** (série)
15.00 **Docteur Doogie** (série)
15.30 **Hôtel**
15.55 **Temps présent**
16.45 **Magellan**
17.15 **Le pays de l'aigle**
Aux prises avec la nature.
18.10 **Ballade**
18.30 **5 de der**
19.00 **Tirage de la loterie**
19.05 **Le fond de la corbeille**
19.30 **TJ-soir**
20.10 **Carnotzet** (série)

A 20 h 30

Le prétendant

Téléfilm de Jeff Blekner, avec Harry Hamlin, Linda Kozlowski, Robert Loggia.
Première partie.
Le sénateur texan Terry Fallon est jeune, beau et brillant. Qualité suprême: il est médiatique. A chaque passage, sa cote explose dans les sondages.

22.45 **TJ-nuit**
22.55 **Fans de sport**
23.55 **La cible étoilée**
Film de J. Hough (1978), avec J. Cassavetes, S. Loren, M. von Sydow, etc.
En 1945, sur la route de Francfort, le trésor du Reichstag disparaît au détour d'un tunnel. Deux cent cinquante millions de dollars.
1.40 **Bulletin du télétexte**

France 1

7.00 **TF1 matin**
7.20 **Club Mini**
7.50 **Le club de l'enjeu**
8.25 **Téléshopping**
8.55 **Club Dorothée**
10.05 **Le Jacky show**
10.50 **Les enfants d'abord**
11.15 **Auto-moto**
11.50 **Tournez... manège**
12.25 **Le juste prix**
12.50 **Météo - Journal**
13.15 **Reportages**
Cuba, le socialisme ou la mort.
13.50 **Millionnaire**
14.10 **La Une est à vous**
17.20 **Mondo dingo**
17.50 **Trente millions d'amis**
18.20 **Une famille en or**
18.45 **Marc et Sophie** (série)
19.15 **La roue de la fortune**
19.50 **Loto: 1er tirage rouge**
20.00 **Journal**
20.25 **Tiercé-quarté+-quinté+**
Tapis vert - Météo
Loto: 2e tirage rouge

A 20 h 45

Sébastien, c'est fou!

Qui sont les vrais? Qui sont les faux? - Tatayet interviewe Jacques Martin - Variétés - Comique avec Jean-Marie Bigard - Visuels - Chorégraphie de Serge Piers.

22.35 **Ushuaia**
23.35 **Formule sport**
0.35 **TF1 dernière**
1.00 **Passions** (série)
1.20 **Le club de l'enjeu**
1.45 **Intrigues** (série)
2.15 **Les défis de l'océan**
3.10 **Cogne et gagne** (feuilleton)
4.00 **Enquêtes à l'italienne** (feuilleton)
4.55 **Musique**
5.10 **Histoires naturelles**

Antenne 2

7.00 **Debout les petits bouts**
7.50 **Hanna Barbera dingue dong**
8.55 **Hit-parade NRJ**
9.25 **Samedi bonheur**
11.20 **Motus**
11.55 **Pyramide**
12.25 **Le français tel qu'on le parle**
A Antananarivo (Madagascar).
12.50 **1, 2, 3, théâtre**
13.00 **Journal**
13.25 **Ecrire contre l'oubli**
13.45 **Objectif jeunes**

A 14 h 15

Animalia

Des animaux imposteurs.
Bon nombre d'animaux choisissent de se dissimuler afin d'éviter le danger. Mais il existe une panoplie de techniques pour y parvenir.

15.05 **Sport passion**
17.00 **Les cinq dernières minutes**
Ah! mon beau château.
18.30 **INC**
18.35 **Dessinez, c'est gagné!**
19.05 **L'homme qui tombe à pic** (série)
19.50 **Trois minutes pour faire lire**
20.00 **Journal - Météo**
20.45 **La nuit des héros**
Divertissement.
22.30 **Double jeu**
Divertissement.
23.35 **Un juge, un flic** (série)
0.35 **Ecrire contre l'oubli**
0.40 **Journal**
1.00 **Trois minutes pour faire lire**
1.05 **Médecins de nuit** (série)
2.00 **24 heures d'info**
2.30 **Animalia**
3.20 **Fort Boyard**
4.40 **24 heures d'info**
5.10 **Le pont sur la Moselle** (feuilleton)
5.35 **Magnétosport**

France 3

8.00 **Jef**
Babar - Les amis de Barnabé - Muppet Babies - Les aventures de l'énergie - Docteur Doogie - L'homme qui a vu l'homme - V.O. - Omniscience.
10.30 **Espace 3 entreprises**
12.00 **Les titres de l'actualité**
14.00 **Eurotop**
15.00 **Maria-João Pires**
La pianiste portugaise Maria-João Pires est proche des œuvres de Mozart et Schubert, mais son répertoire comprend également celles de Schumann, Chopin, Brahms, Ravel et Debussy.
16.00 **Cinémémo**
Le journal de Monsieur N.
16.45 **Portraits d'Alain Cavalier**
L'archetière.
17.00 **Avis de tempête**
19.00 **Soir 3**
19.12 **Editions régionales**
20.00 **Le dessous des cartes**
20.05 **Histoire parallèle**
Semaine du 5 octobre 1941.

A 21 h

Arthur Rimbaud: une biographie

Téléfilm de Richard Dindo, avec Christiane Cohendy, Madeleine Marie, Bernard Bloch.
La vie et la mort d'Arthur Rimbaud, à travers des entretiens avec ceux qui l'ont bien connu et qui sont à l'origine de son mythe.

23.15 **Le courrier des téléspectateurs**
23.20 **Soir 3**
23.35 **Ecrire contre l'oubli**
23.40 **Cycle cinéma et musique**
Série en un mot.
0.05 **L'heure du golf**

La Sept

10.00 et 12.00 **Espagnol**
13.00 **L'héritage de la chouette**
Série documentaire de Chris Marker (1989 – 13 x 26').
11. Mysoginie ou les pièges du désir.
13.30 **Warburg**
Série réalisée par Moshe Mizrahi (1990 – 3 x 90').
Premier épisode.
15.00 **Maria-Joao Pires**
Réalisation: Werner Zeindler (1991 – 1 h).
16.00 **Cinémémo**
Le journal de Monsieur N.
Quatrième partie de la série Hongrie privée de Péter Forgacs (1989 – 45').
16.45 **Portraits d'Alain Cavalier**
6. L'archetière.
17.00 **Avis de tempête**
Emission de Sylvie Jézéquel et Alain Charoy (1991 - 1 h 45).
19.00 **Le sang et les hommes**
Série documentaire de Hervé Ponchelet et Marcel Teulade (1988 - 2 x 52').
1. Du mythe à la science.
20.00 **Le dessous des cartes**
20.05 **Histoire parallèle 116**
Actualités allemandes et soviétiques de la semaine du 16 novembre 1941.

A 21 h

Arthur Rimbaud, une biographie

Film de fiction documentaire en trois parties (1991 – 2 h 20).

23.15 **Le courrier des téléspectateurs**
23.20 **Soir 3**
23.35 **Cycle «Cinéma et musique»**
Trois extraits de «Série en un mot».
0.00 **Falstaff**
Comédie lyrique en 3 actes de Guiseppe Verdi (1989 – 2 h 10).
La dernière œuvre dans une production enregistrée au Festival d'Aix-en-Provence en 1987.

RADIO

RTN 2001

6.00 Infos SSR. 6.10 **L'œuf a la cote.** 6.30 Bric-à-brac. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos SSR. 7.15 Anniversaires. 7.30 Agenda. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 Infos SSR. 8.10 Revue presse. 8.30 Manif. 8.45 Naissances. 9.00 **Arc-en-ciel.** 9.15 Sélection TV. 9.30 Bric-à-brac. 10.00 Infos SSR. 10.15 Jeu. 10.30 Info-santé. 11.30 Sans blague. 11.45 Jeu. 12.00 **Pêche melba.** 12.10 Agenda. 12.15 Infos RTN-2001. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 Bric-à-brac. 14.30 Jeu. 15.00 Infos SSR. 16.00 **Hit-parade.** 16.30 Agenda. 17.00 et 18.00 Infos SSR. 18.20 Pyjama vole. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 **Patchwork.** 20.00 Sportcontacts. 21.00 Au gré des vents. 23.00 Préludes. 24.00 Relais SSR.

La Première

9.10 Les choses de la vie. 11.05 Le kiosque à musique. 12.30 Journal de midi. 12.40 Et pourtant... elle tourne. 13.00 Première lecture. 14.05 Dimension. 17.05 Vivement dimanche! 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 18.25 Revue de presse à quatre. 18.35 Propos de table. 19.05 Samedi soir. 22.05 Carnet de route. 22.30 Les cacahuètes salées. 0.05 Relais de la Télédiffusion.

Espace 2

6.10 Musique passion. 8.15 Terre et ciel: le magazine chrétien. 9.10 L'art choral. 10.05 Musique passion. 11.05 L'invité passion. 12.05 Correspondances. 13.00 Concerts d'ici - 700e: chants grégoriens. 14.30 Provinces. 16.05 Musique populaire. 17.05 JazzZ. 18.05 Dis-moi demain. 19.00 Correo espanol. 19.30 Rotocalco italiano. 20.05 A l'Opéra: La damnation de Faust. 22.30 Musique de scène. 23.50 Novitads. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

6.00 Mattinata. 6.10 G. Gabrielli, Böhm, Leclerc, etc. 8.10 J.-F. Fasch. 8.30 Das Kurzporträt: Claude Maury. 9.00 Wetterfrosch. 10.00 Klassik Sounds. 11.00 Das Montagsstudio. 12.00 W. Kollo. 12.30 Mittagsjournal. 12.40 Musikalische Rätselraten von Pius Kölliker. 14.00 Diskothek im Zwei. 16.00 Treffpunkt Schweiz. 19.30 Avodah-gesegnete Arbeit. 21.00 Hörspiel. 22.20 Musik aus Usbekistan II. 23.00 Radio Intime. 0.05 Notturno.

France musique

7.02 Magazine international. 8.30 Feuilleton Mozart: La dernière année de Mozart. 9.07 Il était une fois... 11.00 Ensembles Denosjours et Alternance. 13.00 Un fauteuil pour l'orchestre. 13.30 Jazz. 14.30 Désaccord parfait: la musique au temps de Christophe Colomb. 18.00 Les cinglés du music-hall. 19.00 Avis de recherche. 20.05 Opéra: La damnation de Faust, Berlioz. 23.05 Poussières d'étoiles.

Téléciné

11.45 **Cours de langue Victor**
Espagnol 8.
12.05 **Jeunesse**
Les Bébés. Moomins.
12.35 **Une femme en péril**
Suspens américain de Peter Yates, avec Kelly McGillis et Jessica Tandy (1987 – 96').
14.10 **Panique dans la rue**
Film policier d'Elia Kazan, avec Richard Widmark, Paul Douglas et Jack Palance (1950 – 93'). V.O. sous-titrée en français.
15.50 **L'oiseau bleu**
(USA-URSS). Film de George Cukor, avec Jane Fonda, Elisabezh Taylor et Ava Gardner (1975 – 99').
17.25 **Ciné-journal suisse (en clair)**
17.35 **Cette semaine à Hollywood**
17.40 **Cinéma scoop / Avant-première**
18.10 **Appelez-moi Johnny 5**
Comédie policière américaine de Kenneth Johnson, avec Fister Stevens, Michael McKean et Cynthia Gibb (1988 – 105').
19.55 **Ma sorcière bien-aimée**
20.20 **Roxanne**
Comédie américaine de Fred Schepisi, avec Steve Martin, Daryl Hannah et Rick Rossovich (1987 – 102').
22.05 **Ciné-journal suisse**
(2e diffusion) (en clair).
22.15 **Patton**
Film de guerre américain de Franklin Schaffner, avec George C.Scott et Karl Malden (1970 – 162').
0.55 **Film X**
Very Dirty Dancing (88').

La Cinq

6.30 **Le journal permanent**
7.30 **Youpi**
9.20 **Cap danger**
9.50 **Les animaux du soleil**
10.20 **Chevaux et casaques**
10.55 **Mille et une pattes**
11.50 **Ecrire contre l'oubli**
11.55 **Que le meilleur gagne**
12.45 **Le journal**
13.20 **Sur les lieux du crime**
Un crime par amour
14.55 **Le retour de Mike Hammer**
15.45 **Riptide**
16.30 **Intégral**
Magazine des sports mécaniques
17.00 **Tennis**
1ère ½ finale des Masters de Francfort
19.00 **L'enfer du devoir**
Un moment de faiblesse
20.00 **Le journal**
20.40 **Le journal des courses**

A 20 h 50

Perry Mason
La femme qui en savait trop

Téléfilm américain réalisé par Christian I. Nyby.
Avec: Raymond Burr, Barbara Hale, William Katt, etc.

22.30 **Tennis**
2e ½ finale des Masters de Francfort
0.15 **Le journal de la nuit**
0.25 **Sangria**
0.30 **Freddy, le cauchemar de vos nuits**
1.20 **Les aventures de Léon Duras, chroniqueur mondain**
1.45 **Babylone**
2.15 **Intégral**

La Six

6.00 **Boulevard des clips**
8.30 **Pour un clip avec toi**
10.05 **M6 boutique**
10.30 **Multitop**
12.00 **Culture rock**
12.25 **Météo 6**
12.30 **Cosby show**
13.00 **O'Hara**
13.55 **Supercopter**
14.50 **Laredo**
15.45 **Les espions**
16.40 **Hit hit hit hourra**
16.45 **Vegas**
17.35 **Hong Kong Connection**
18.25 **Les têtes brûlées**
19.20 **Turbo**
Spécial Japon
19.54 **6 minutes**
20.00 **Papa Schultz**
20.30 **Bonne nouvelle**
L'actualité satirique

A 20 h 40

Au nom de la vérité

Téléfilm américain d'Anthony Page.
Avec: Raquel Welch, Christa Denton, Ronny Cox.
La lutte menée par une mère de famille contre un professeur d'histoire qui tente d'inculquer à ses élèves des théories racistes.

22.20 **A cœur perdu**
Téléfilm canadien de Richard Lang
0.00 **6 minutes**
0.05 **Rapline**
2.20 **Kromatik**
2.50 **Les Caraïbes**
3.40 **Nouba**
4.05 **Bud**
5.15 **La Tunisie**

Suisse alémanique

10.00 Zum Teufel mit Harbolla (film). 11.25 TextVision. 12.10 Schulfernsehen. 12.55 Telekurse. 14.00 Nachschau am Nachmittag. 16.15 Sehen statt hören. 16.45 Barock. 17.30 Telesguard. 18.00 SEISMO Multimedia. 18.55 Kaländer. 19.30 Tagesschau. 20.10 Gefährliche Freunde (film). 22.00 Tagesschau. 22.15 Sportpanorama. 22.55 Django – Die Nacht der langen Messer (film). 0.35 Pet Shop Boys.

Allemagne 1

10.45 ZDF-Info. 11.03 Paris ist voller Liebe (film). 12.45 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.05 Europamagazin. 13.30 Abschied vom Leben. 14.30 Darf der das? 15.15 Die Goldene 1. 15.45 Erstens. 16.00 Disney Club. 18.00 Sportschau. 19.00 Regionalprogramme. 20.00 Tagesschau. 20.15 Musikantenstadl. 22.05 Ein tödliches Spiel (film). 23.35 Der Teufel in der Stadt (film). 1.05 Tatort.

Allemagne 2

13.30 Knautschzone. 14.15 Genau. 14.40 Wir stellen uns. 15.25 König der Vagabunden (film). 17.05 Die fliegenden Ärzte. 18.10 Länderspiegel. 19.00 Heute. 19.30 Insel der Träume. 20.15 Der gezähmte Widerspenstige (film). 22.00 Heute. 22.10 Das aktuelle Sport-Studio. 23.30 Die Elixiere des Teufels (film). 1.25 Mr Moto und der China-Schatz (film).

Allemagne 3

13.15 Kongressbericht. 14.30 Telekolleg II. 15.00 Sport 3 extra. 17.00 Nimm's Dritte. 17.30 Geschichte der Oper. 18.00 Beim Wort genommen. 18.30 Nachrichten. 18.33 Ebbes. 19.00 Lindenstrasse. 19.30 Planet Erde. 20.15 Reisen durch unsere Zeit. 21.45 Nachrichten. 21.50 Auf der Couch. 23.20 S'Brettl. 23.50 Jimi Hendrix-Konzert. 1.15 Schlagzeilen.

Suisse italienne

12.20 A come animazione. 12.25 Teletext-News. 12.30 Vicini troppo vicini. 13.00 TG-Tredici. 13.30 Centro. 14.30 Fera Zurigo 1991. 15.25 Meeting aereo di Payerne. 16.30 Il Galilei. 17.15 Giro d'orizzonte. 17.50 A conti fatti. 18.00 Scacciapensieri. 18.30 Il vangelo di domani. 18.40 Alfazeta. 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.30 Fantozzi (film). 22.10 TG-Sera. 22.30 Sabato sport. 23.50 Lugano Blues to Bop Festival 1990. 0.35 Teletext notte.

Italie 1

13.30 Telegiornale. 14.00 Prisma. 14.30 Sabato sport: rugby. 15.30 Pallavollo. 16.15 Sette giorni al Parlamento. 16.45 Disney club. 18.00 TG 1-Flash. 18.05 Estrazioni del Lotto. 18.10 Notte rock hit parade. 18.40 Atlante. 19.25 Parola e vita. 20.00 Telegiornale. 20.25 TG 1-Sport. 20.40 Fantastico. 22.45 Telegiornale. 23.00 Speciale TG 1. 24.00 TG 1-Notte. 0.30 Gli anni luce (film).

tve Internacional

11.00 Concierto. 13.00 Arte y artistas flamencos. 13.30 Mediterraneo. 14.00 Linea 900. 14.30 Espacio 17. 15.00 Telediario-1. 15.30 Entornos naturales. 16.00 Prisma. 16.30 Ni en vivo ni en directo. 17.00 Aera deportiva. 19.00 El duende magico. 19.30 Juego de niños. 20.00 Espacio 17. 20.30 Telediario-2. 21.00 Informe semanal. 22.00 Maria Dolores (film). 23.30 Noticias en la 2.

Fréquence Jura

8.10 Animation. 8.30 Revue de presse. 8.45 Lettre ouverte. 9.00 Infos. 9.15 Le zappeur fou. 9.45 Sur le pont Moulinet. 10.00 Infos. 10.05 Le joker. 11.00 Infos. 11.05 Le joker (suite). 11.45 Jeu. 12.15 Info JU. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 18.45 Le magazine des sports. 19.30 Les clés du succès. 21.00 Animation. 23.00 Flash sportif. 23.05 Bal du samedi soir. 1.00 Couleur 3.

Radio Jura bernois

9.05 Joie de vivre. 9.35 Caféine et agenda. 10.30 Les dédicaces. 11.30 Mémento sportif. 12.00 Commentaire boursier. 12.45 Activités villageoises. 13.00 La bonn' occase. 13.30 Cocktail populaire. 14.30 Gag à gogo. 15.30 Disco box. 17.00 Football: NE Xamax-Lugano; hockey: Moutier – La Chaux-de-Fonds; Tramelan-Court; Fribourg-Berne; Franches-Montagne – Serrières.

tv5 europe

7.20 Journal canadien. 8.00 Le club de l'enjeu. 8.30 Nord-/Sud. 9.05 F comme français. 9.30 Objectif. 10.00 Ouradour. 11.00 Des trains pas comme les autres. 12.00 Flash. 12.05 Reflets. 13.00 Journal français. 13.15 Horizon 93. 13.45 Ramdam. 14.20 Hôtel. 14.30 Mozart (1). 16.05 Journal. 16.15 Kim et Clip. 18.55 Clin d'œil. 19.00 Europe. 19.30 Journal belge. 20.00 Thalassa. 21.00 Journal. 21.30 Mozart (2), la vie du compositeur. 23.00 Journal. 23.20 Caractère.

Eurosport

9.00 International Motorsport. 10.00 Athletics: from Albertville. 10.30 Equestrian: Int. Volvo Cup, Dressage, from Amsterdam. 11.30 Magazin Sport. 12.00 Catch: from Blois. 13.30 Saturday Alive: Motorcycling; Table-Tennis, from Liège; Equestrian, from Millstreet; Climbing, from Frankfurt; Mountain-Bike: Worldchampionship. 19.30 International Motorsport. 20.30 Motorcycling: Supercross from Paris. 0.00 Boxen.

Suisse romande

9.35 **Zorro** (série)
10.00 **Musiques, musiques**
100e anniversaire de Carnegie Hall.
11.00 **Tell quel**
11.30 **Table ouverte**
12.45 **TJ-midi**
13.05 **21, Jump Street** (série)
Un toit d'étoiles.
13.55 **Agence tous risques** (série)
Condamnation.
14.40 **Côte ouest** (série)
Nouveau départ.
15.00 **Cérémonie de clôture du 700e**
(Chaîne alémanique).
15.30 **Sherpa Tensing, voyageur solitaire**
Documentaire.
16.15 **Fête des vendanges de Neuchâtel**
17.00 **Lance et compte** (série)
Le crime de Lulu.
17.10 **Football**
(Suisse italienne).
18.10 **TJ-flash**
Elections fribourgeoises.
18.15 **Racines**
Le chant du muet.
18.30 **Fans de sport**
19.30 **TJ-soir**
20.00 **Météo**

A 20 h 05

Nous y étions

Cette semaine, c'est M. Jacques de Montmollin, directeur du Forum culturel et économique des régions et également député au Grand Conseil neuchâtelois, qui tentera de gagner dix mille francs pour la société de musique L'Avenir.

20.50 **Inspecteur Derrick** (série)
L'affaire Druse.
21.50 **Bleu nuit**
Chroniques hongroises.
22.40 **Le fond de la corbeille**
23.00 **TJ-nuit**
23.10 **Table ouverte**
0.25 **Bulletin du télétexte**

France 1

7.20 **Les trotteurs à la Une**
7.35 **Club Mini**
8.05 **Le Disney club**
10.05 **Club Dorothée**
11.00 **Y'a pas d'lézard**
11.30 **Vidéogag**
10.50 **Millionnaire**
12.05 **Tournez... manège**
12.25 **Le juste prix**
12.55 **Météo - Journal**
13.20 **Hooker** (série)
14.15 **Rick Hunter** (série)
15.10 **Columbo** (série)
16.50 **Disney parade**
18.20 **Téléfoot**
19.00 **Loto sportif**
19.05 **7 sur 7**
Avec Jean-Claude Gaudin.
20.00 **Journal**
20.35 **Tiercé-quarté+-quinté+**
20.40 **Météo - Tapis vert**

A 20 h 50

Pinot, simple flic

Film de Gérard Jugnot (1984), avec Gérard Jugnot, Pierre Mondy, Jean-Claude Brialy.
De nos jours à Paris, les aventures d'un flic ordinaire et maladroit, pris de tendresse pour une jeune délinquante.
Durée : 90 minutes.

22.25 **Les films dans les salles**
22.30 **Le clan des irréductibles**
Film de P. Newman (1971), avec P. Newman, H. Fonda, L. Remick.
Dans l'Oregon. Une famille de bûcherons, qui a décidé de ne pas s'associer à un mouvement de grève, doit affronter les hommes et les éléments pour assurer son travail.
Durée : 110 minutes.
0.25 **TF1 dernière - Météo**
0.45 **Mésaventures** (série)
1.10 **Intrigues** (série)
1.40 **Mésaventures** (série)
2.05 **Ernest Léardée**
3.05 **Histoires naturelles**
3.30 **L'homme à poigne** (série)

Antenne 2

7.00 **Debout les petits bouts**
8.35 **Knock knock**
8.45 **Emissions religieuses**
12.00 **L'heure de vérité**
Avec Helmut Kohl.
13.00 **Journal - Météo**
13.20 **Dimanche Martin**
13.25 **Le monde est à vous**
15.00 **Mac Gyver** (série)
L'échappée belle.
15.50 **L'école des fans**
Avec Maurice André.
16.40 **Ainsi font font, font**
17.45 **L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde**
Indonésie : le dernier refuge.
18.30 **1, 2, 3, théâtre**
18.40 **Stade 2**
19.30 **Maguy** (série)
Ecrin total.
20.00 **Journal - Météo**

A 20 h 45

Nestor Burma

Les cadavres de la plaine Monceau, téléfilm de Claude Grinberg, avec Guy Marchand, Nathalie Presles, Nicolas Silberg.
Un double meurtre, une affaire de chantage, de sosie et d'enlèvement, tels sont les ingrédients de l'enquête musclée menée par Nestor Burma dans les beaux quartiers de Paris.

22.15 **Bouillon de culture**
23.35 **Les derniers Far West**
0.30 **Ecrire contre l'oubli**
0.35 **Journal - Météo**
0.55 **1, 2, 3, théâtre**
1.00 **L'heure de vérité**
1.50 **24 heures d'info**
2.20 **La nuit des héros**
3.55 **Double jeu**
4.55 **Félix le chat**
5.05 **24 heures d'info**
5.35 **Le pont sur la Moselle** (feuilleton)

France 3

7.30 **L'heure du golf**
8.00 **Jef**
11.00 **Mascarines**
Spécial francophonies.
12.00 **Les titres de l'actualité**
13.00 **Expression directe**
13.20 **D'un soleil à l'autre**
13.50 **Faut pas rêver**
14.45 **Sports 3 dimanche**
Spécial automobile.
17.15 **Montagne**
Chamonix sous réserve.
17.45 **Jef**
18.15 **A vos amours**
Avec Jacques Villeret.
19.00 **Le 19-20 de l'information**
20.05 **Fables géométriques**
20.10 **Benny Hill**
20.45 **Le grand cirque Scott à Stockholm**

A 22 h 05

Le divan

Avec Benoîte Groult.
Ecrivaine née en 1920, elle est l'auteur de, notamment, *La part des choses, Ainsi soit-elle, Le féminisme au masculin,* etc.

22.25 **Soir 3**
22.45 **Ecrire contre l'oubli**
22.50 **La porte du paradis**
Film de M. Cimino (1980), avec K. Kristofferson, I. Huppert, C. Walken et J. Hurt.
2.15 **Carnet de notes**
Märchenerzählungen N° 3, opus 132, de R. Schumann, interprété par M. Portal, G. Pludermacher et G. Causse.

Lundi à la TVR

9.05 Top models
9.25 A cœur ouvert
9.55 Vive les animaux
10.20 Musiques, musiques
10.55 Inspecteur Derrick
11.55 La famille des collines
12.45 TJ-midi

La Sept

10.00 et 12.00 **Espagnol**
Méthode Victor 5 et 6.
15.30 **Sur l'autre rive**
Des chantiers navals à Othello (1990 – 52').
16.30 **Richard Krautheimer**
Journées romaines.
Documentaire réalisé par Philippe Colin (1990 – 43').
17.15 **Aqua**
Court métrage documentaire de Samba Ndiaye (1989 - 12').
17.30 **Liens étroits**
Téléfilm réalisé par Adrian Shergold (1990 – 75').
18.45 **L'apparition**
Court métrage de Pascal Aubier (1986 – 12').
19.00 **Maintenant après tant d'années**
Documentaire allemand de Pavel Schnabel et Harald Lüders (1981 – 1 h).
20.00 **L'héritage de la chouette**
11. Mysoginie ou les pièges du désir.
20.25 **Le courrier des téléspectateurs**

A 20 h 30

Rembetiko

Film grec réalisé par Costas Ferris (1983 – 2 h).
Avec: Sotiria Leonardou, Nikos Kalogeropoulos, etc.
La vie d'une grande chanteuse de rembetiko, de 1917, quand elle est née à Smyrne, à 1955 à sa mort à Athènes.

22.10 **Musiques méditerranéennes**
Musiques rébétiques.
22.35 **Skinoussa**
Film de Jean Baronnet (1979 – 1 h 50).
Skinoussa est une île des Cyclades échappée à l'industrialisation de ce siècle.
0.15 **Crime parfait**
Court métrage grec d'Evris Papanicolas (1986 – 12').
Un croquemort réalise que son client n'a pas franchement rendu l'âme...

RADIO

RTN

8.00 Contre toute attente. 9.00 Infos SSR. 9.10 Jazz Cocktail. 11.00 L'apéro franglais. 12.30 Infos SSR. 12.45 Accordéon. 13.15 Fanfares. 14.00 Fréquence dimanche. 15.00 Infos SSR. 15.05 Fréquence dimanche. 17.00 Infos SSR. 17.05 Rock'n'roll. 18.00 Infos SSR. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 Nostra realta. 23.00 Relais SSR.

La Première

8.00 Infos RSR 1. 8.15 Animation-Les dédicaces, avec Jean-René, Angela, Monique, Vicky, etc. 9.00 Infos. 9.05 Les dédicaces. 11.00 Infos. 11.05 Animation. 12.00 Les ablutions de Paul-Albert. 12.15 Jura midi. 12.25 Animation. 12.30 Infos RSR 1. 18.40 Animation. 19.00 Jura soir; animation. 19.15 Le journal des sports. 20.00 Couleur 3.

Espace 2

6.10 Climats. 9.10 Messe transmise de l'Abbaye de Saint-Maurice/VS. 10.05 Culte transmis du Temple de Fleurier/NE. 11.05 L'éternel présent, et si c'était vrai. 12.05 Concert Euroradio (UER): Virtuoses de Moscou. 14.05 Fenêtre sur nos soirées. 16.05 Des notes pour le dire. 17.05 L'heure musicale: F. Schubert: Winterreise. 19.05 Résonances. 20.05 Théâtre: La maison d'os, Dubillard. 22.00 Musique de chambre. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

6.00 Mattinata. 6.05 G.-F. Händel, CPE Bach, A. Vivaldi, etc. 7.10 C. Stamitz, F. Schubert, etc. 8.10 Besinnung am Sonntag. 9.00 J.-S. Bach, J. Rheinberger, etc 9.30 Röm.-kath Predigt. 9.45 Ev.-ref. Predigt. 10.00 F. Schubert. 10.30 Passagen 52. 11.00 W.-A. Mozart. 12.40 Klassik à la carte. 14.00 Hörspiel. 15.45 Evang. Kirchenmusik. 16.30 J. Haydn, F. Schmitt. 17.30 G. Merkel. 18.30 Abendjournal. 19.30 Franz Tischhauser. 21.00 Konzerten.

France musique

7.02 Dans le jardin des Strauss. 8.30 Feuilleton Mozart. 9.07 Musiques sacrées: W. Byrd, J. Taverner, Th. Tallis. 10.30 Feuilleton: Stravinski tel qu'en lui-même. 12.00 Avis aux amateurs. 13.00 Les riches heures. 16.00 La clé des sentiments. 18.00 Jazz vivant. 19.00 Avis de recherche. 20.30 Concert: Akademischer Chor Riga. Orch. du Gewandhaus de Leipzig. B. Britten, W. Lutoslawski, S. Prokofiev. 23.05 Poussières d'étoiles.

TCR Téléciné

9.15 **Jeunesse**
Les Bébés. Décode pas Bunny, Tiny Toons, Dinky Dog, Moomins, Pinocchio.
11.15 **La rivière sans retour**
Film d'aventures américain d'Otto Preminger, avec Marylin Monroe et Robert Mitchum (1954 – 91').
12.50 **Windy City**
Film américain de Armyan Bernstein, avec John Shea, Kate Capshaw et Josh Mostel (1984 – 102').
14.35 **M.A.S.H.**
Comédie de mœurs américaine de Robert Altman, avec Donald Sutherland, Robert Duvall, Jo Ann Pflug et René Auberjonois (1970 – 113').
16.30 **Milou en mai**
Comédie dramatique française de Louis Malle, avec Michel Piccoli, Miou-Miou et Michel Duchaussoy (1989 – 102').
18.10 **Ciné-journal suisse (en clair)**
18.25 **Femmes au bord de la crise de nerfs**
Comédie espagnole de Pedro Almodovar, avec Carmen Maura, Antonio Banderas et Julieta Serrano (1988 – 85').
19.50 **Ma sorcière bien-aimée**
20.15 **Gremlins**
Film fantastique américain de Joe Dante, avec Zach Galligan, Phoebe Cates et Hayt Axton.
21.55 **Ciné-journal suisse**
(2e diffusion en clair).
22.05 **Cinéma scoop / Avant-première**
22.35 **Les Comancheros**
Le dernier western de Michael Curtiz, avec John Wayne et Lee Marvin (1961 – 105').

La Cinq

6.30 **Le journal permanent**
7.30 **C'est pour rire**
7.40 **Le jardin de Nicolas**
8.00 **Youpi**
10.00 **Babylone**
10.35 **Superchamps**
11.10 **Tarzan**
12.00 **Les roucasseries du midi**
12.45 **Le journal**
13.20 **Inspecteur Morse**
Le dernier ennemi
15.10 **En direct des courses**
15.50 **Un privé nommé Stryker**
«Un gamin insupportable»
17.25 **Dimanche et la belle**
19.00 **Dimanche Elkabbach**
20.00 **Le journal**
20.40 **Le journal des courses**

A 20 h 50

Rambo

Film américain réalisé par Ted Kotcheff (1982 – 95').
Avec: Sylvester Stallone, Richard Crenna, Brian Dennehy, David Caruso, etc.
Rambo, un ancien combattant du Vietnam, cherche un de ses anciens camarades de combat. Ce dernier est mort. Rambo repart sur la route. Il arrive près d'une petite ville, où le shérif, choqué par son attitude et son aspect vestimentaire, lui interdit l'entrée, en l'accompagnant à ses portes.

22.35 **Ecrire contre l'oubli**
22.40 **Tennis**
Finale des Masters de Francfort
0.35 **Le journal de la nuit**
0.45 **Le club du télé achat**
1.05 **Voisin, voisine**
2.05 **Tendresse et passion**

La Six

6.00 **Boulevard des clips**
8.30 **Kromatik**
9.00 **Clip champion**
10.00 **Nouba**
10.30 **Ciné 6**
11.00 **La tête de l'emploi**
11.30 **Turbo**
12.00 **Culture pub**
12.30 **Papa Schultz**
13.00 **Mission impossible, vingt ans après**
14.00 **Flash Back**
14.50 **Multitop**
16.20 **Clair de lune**
Les jeux sont faits
17.15 **Hong Kong Connection**
18.05 **Les routes du paradis**
19.54 **6 minutes**
20.00 **Cosby show**

A 20 h 35

L'amour en sursis

Téléfilm américain de Hary Winner.
Avec: Susan Dey, Anthony John Denison, Alley Mills, David Wilson.
A une étape essentielle de sa vie sentimentale, une femme découvre qu'elle a été victime d'une erreur médicale susceptible de lui être fatale.

22.25 **Capital**
22.35 **Sport 6**
22.40 **Félicitie ou le canapé rouge**
Téléfilm italien d'Alex Damiano
0.25 **6 minutes**
0.35 **Métal express**
2.25 **Le Mississippi et la musique noire**
3.35 **La 6e dimension**
4.00 **Culture rock**
4.25 **La face cachée de la Terre**

Suisse alémanique

8.30 Degrassi Junior High. 9.00 Telekurse. 10.05 Horizonte. 11.00 Die Matinee. 12.30 Das Sonntagsinterview. 13.00 Entdecken + Erleben. 13.45 Telesguard. 14.05 Symposium Lugano. 15.00 Schlussfeier 700 Jahre Eidgenossenschaft. 17.15 Sport. 18.00 Svizra rumantscha. 18.45 Sport am Wochenende. 19.30 Tagesschau. 19.50 Vor 25 Jahren. 20.05 Polizischt Wäckerli (film). 21.50 Film top. 22.15 Tageschau. 22.30 Sport in Kürze. 22.40 Die Bilder des Adrian Marthaler.

Suisse italienne

12.30 Telesettimanale. 13.00 TG-Tredici. 13.10 Teleopinioni. 14.10 Superflip. 14.25 Piedone l'Africano (film). 16.10 Superflip. 16.35 Cuori senza età. 16.50 Superflip. 17.10 Calcio: Campionato svizzero. 17.55 Notizie sportive. 18.00 Natura amica. 18.35 La parola del Signore. 18.45 A conti fatti. 19.00 Domenica sportiva. 19.45 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Perversione. 22.00 Ordine e disordine. 22.30 TG-Sera. 22.40 Weekend sport. 22.50 Telopinioni. 23.50 Piaceri della musica.

Allemagne 1

13.15 Musikstreifzüge. 13.45 Wuff! 14.15 Die Eisprinzessin. 15.05 ARD-Sport extra. 16.30 Laudate. 17.00 Gedenkfeier. 18.10 Sportschau. 18.40 Lindenstrasse. 19.10 Weltspiegel. 20.00 Tagesschau. 20.15 Die Deutsche oder Interessieren Sie sich eigentlich für Geschichte. 21.50 Heimatlos. 23.30 Tennis. 24.00 Die besten Jahre.

Italie 1

7.30 Sceneggiato. 9.00 Disney club. 10.00 Parola e vita. 10.25 Santa messa. 12.20 Parola e vita. 13.30 Telegiornale. 14.10 Film. 20.00 Telegiornale. 20.40 Sceneggiato. 22.10 La domenica sportiva. 24.00 TG 1-Notte.

Allemagne 2

13.15 Damals. 13.30 Siebenstein. 13.55 Werner Fendt: mein Dschungelbuch. 14.15 Karim und Sala. 14.45 Ganz persönlich. 15.15 Die pikanten Kahre einer Frau (film). 16.45 Danke schön. 17.05 Die Sport-Reportage. 18.10 ML – Mona Lisa. 19.10 Bonn direkt. 19.30 Terra-X. 20.15 Martha und ich. 21.55 Heute - Sport. 22.10 Die zwölf Geschworenen (film). 23.45 Jazz on Tour.

Internacional

11.30 Campo y mar. 12.00 Parlamento. 12.30 Un, dos, tres. 14.45 Por las rutas del vino. 15.00 Telediario-1. 15.30 Las aventuras de Bor. 16.00 Rock canario. 16.30 Supertren. 17.00 Area deportiva. 19.00 El duende magico. 19.30 El tiempo es oro. 20.30 Telediario-2. 21.00 Siete dias de España. 21.30 El alcalde de zalamea (film). 23.00 Deportes. 23.30 Días de cine. 24.00 Noticias en la 2.

Fréquence Jura

9.10 Brunch. 11.05 5 sur 7. 12.05 Brunch. 12.30 Journal de midi. 13.00 Comme si nous y étions! 13.30 Sport et musique. 17.05 Café du Commerce. 18.00 Journal du soir. 18.30 Journal des sports. 19.05 Prélude. 20.05 Migrations. 21.05 Les rois du vert-de-gris. 22.05 Tribune de première. 22.25 Et pourtant... elle tourne. 23.05 Carnets de vie. 0.05 Télédiffusion.

Radio Jura bernois

Boulevard du théâtre, à 20 h 05. *La maison d'os,* de Roland Dubillard. Roland Dubillard, auteur ô combien malicieux, nous fait assister à l'agonie d'un vieillard riche entouré d'une myriade de domestiques aussi serviles qu'inutiles. Sujet macabre? Pas vraiment, car le style de l'auteur, les bizzarreries de construction, engendrent plutôt le trouble ou le rire.

Allemagne 3

15.00 Das Geheimnis der grauen Limousine (film). 16.35 Eisenbahnromantik. 17.00 Terror unter Stalin und Ulbricht. 17.45 Die sechs Siebeng'scheiten. 18.30 Nachrichten. 18.33 Treffpunkt. 19.00 Prominenz im Renitenz. 19.45 Gaudi Max. 20.15 Giovanni Segantini. 21.00 Nachrichten. 21.05 Shamrock and Roll. 22.00 Berichterstattung vom Parteitag der Grünen. 22.10 Sport

tv5 europe

7.35 Corps accord. 7.50 Envoyé spécial. 9.05 Bienvenue. 9.30 Feu vert. 10.00 Musicales. 11.00 Concert. 12.05 Sindbad. 12.30 Référence. 13.10 L'école des fans. 14.00 Trente millions d'amis. 14.30 La louve. 16.05 Journal. 16.15 Correspondances. 16.25 Sports loisirs. 17.30 Jours de guerre. 18.55 Clin d'œil. 19.00 Nord/Sud. 19.30 Journal belge. 20.00 7 sur 7. 21.00 Journal. 21.30 Haïtian Corner, film. 23.00 Journal. 23.20 Léardée ou le roman de la biguine.

Eurosport

9.00 Nec Transworld Sport. 10.00 Tennis: Weekly Magazin Ladies Tenis. 10.30 Carate. 11.30 Track Action. 12.00 Boxing. 13.00 Motorcycling: from Monaco. 13.30 Sunday Alive: Motorsport; Figure Skating, RWE nations Cup; Equestrian; Motorcycling: Supercross from Paris; Pentathlon: Worldchampionship, ladies, from Sydney. 21.00 Table-Tennis: Eurochamps «Super Division», from Liège. 22.00 Motorcycling: Supercross from Paris. 23.00 Figure Skating.

Médecins sans frontières

A cœur, à corps, à cris

Christophe de Ponfilly et Frédéric Laffont forment équipe depuis longtemps. Avec leur société de production, ils s'octroient une denrée souvent fort rare à l'intérieur d'une chaîne de télévision, le temps. A ce film sur «Médecins sans frontières» (MSF), ils pensaient depuis 1984, sans avoir trouvé de partenaires pour leur passer commande. Mais c'est le vingtième anniversaire de MSF: l'élan fut donné pour «commémorer»!

Après six mois de préparatifs, ils se rendirent séparément dans une vingtaine de pays où MSF agit, tournèrent près de cent vingt heures de matériel, réduites finalement à trois. Ces informations numériques permettent d'affirmer que le montage final proposé en trois parties indépendantes n'est pas le fruit du hasard. Il procède même de choix éthiques.

À CŒUR

Dans la première partie, on évoque la naissance et l'histoire de MSF. Tout commença au Biafra en 1969, de jeunes médecins employés du CICR ayant, devant les horreurs, rompu la règle du silence pour informer l'opinion mondiale, en donnant ainsi l'amorce du «devoir d'ingérence». Depuis lors, Kouchner et Emmanuelli se sont disputés. «A cœur» décrit aussi les élans du cœur de membres du MSF, parfois contradictoires.

À CORPS

Il s'agit, dans la deuxième partie, de suivre, dans différents pays – Somalie, Ethyopie, Liban, Thaïlande, Suisse (mais au CICR), Mozambique, Soudan, Malawi, Sri-Lanka, Afghanistan, Salvador, des équipes de MSF prenant à bras le corps contact avec les réalités. Que de surprises, souvent mauvaises, pour les volontaires, la mort d'un logisticien par assassinat en Afghanistan racontée par une infirmière qui ne s'en remet pas, l'horreur d'un choix à faire au Soudan quand une mission ne dispose de vivres que pour deux mille personnes et qu'elle se trouve face à cinq mille affamés, obligée de décider de laisser mourir enfants et vieillards.

À CRIS

Si les deux premières parties sont descriptives, mais dans toute la force des engagements et parfois de l'horreur souvent crosée, ou des doutes, **A cris** évoque un autre problème, déjà en filigrane dans les deux premiers, les effets de la «médiatisation» souvent outrancière des grandes croisades de secours. Plusieurs exemples y sont cités: les parachutages au Kurdistan irakien, les interventions dans des asiles pour enfants abandonnés en Roumanie, le renvoi des «boat-people» parqués à Hong-Kong dans leur pays d'origine, la prostitution des enfants en Thaïlande.

Certes, il s'agit de suivre MSF, mais aussi de porter la polémique contre certains accusés de mieux «faire-savoir» une action que de «savoir-faire» dans l'action. Ainsi s'en prend-on sèchement à Bernard Kouchner, auteur de quelques coups médiatiques tonitruants. Mais la vérité commande aussi de reconnaître que Kouchner n'a pas tort d'affirmer que l'on n'ose plus massacrer devant les caméras.

«MISÈRE-SPECTACLE»

Il y a même un brin d'ambiguïté dans cette dernière partie, qui pousse de vrais cris de colère contre la «misère-spectacle», l'équipe ayant filmé ceux qui filment ces «spectacles», faisant à sa manière la part belle au spectacle filmé.

Il est vrai que certaines actions discrètes peuvent être efficaces. MSF en fit récemment l'expérience. Alors que la presse mondiale était inutilement concentrée dans le Golfe pour le «feuilleton» que l'on sait, tout allait mal en Somalie, abandonnée de tous, sauf de MSF. Un appel privé à cinq cent mille membres-donateurs en France rapporta en quelques jours près de quinze millions de francs français, un record pour MSF, dans la plus grande discrétion.

ÉTRANGE PROGRAMMATION

La TSR a présenté d'abord **A cris,** deux fois (jeudi 7 novembre à 20 h 10, puis samedi 9, à 15 h 55), puis **A corps**, plutôt confidentiellement (samedi 9 à 9 h 30), enfin **A cœur** (aujourd'hui, tout aussi confidentiellement à 10 h 20 – après l'avoir annoncé pour le samedi précédent dans l'après-midi, selon le service de presse).

C'est encore plus aberrant en France, puisqu'il a fallu choisir FR3 le 13 novembre pour voir **A corps** (20 h 40 dans «La marche du siècle»), qu'il fadra passer sur A2 (le 20 à 22 h 20) pour **A cris** et attendre **A cœur** sur FR3 (23 h 30, le 27 novembre, à une heure aussi fort confidentielle).

Etrange, tout cela? Mais comment expliquer ces aberrations? Elles doivent bien cacher quelque chose, comme si ce triple document était «gênant»...

Freddy LANDRY

L'aventure de «MSF»

Au secours de la dramatique misère sanitaire dans le tiers monde. (a-RTSR)

CHRONIQUES HONGROISES

Les télévisions francophones ont donné large place à certains pays de l'ex-Est, l'URSS, l'Allemagne, la Pologne, déjà un peu moins à la Tchécoslovaquie, la Roumanie (hors actualité), à la Bulgarie, se faisant fort discrètes sur la Hongrie.

Voici cette discrétion partiellement éliminée, une fois de plus grâce à «La Sept». Gyula Gazdag signe quatre portraits, destins individuels qui éclairent admirablement l'histoire du pays entre les deux pôles de 1956 et de 1989, d'une révolte matée dans le sang à une autre, pacifique, menant à la démocratie.

Gazdag a réalisé plusieurs documents, certains longtemps interdits, et six longs métrages de fiction. Il est actuellement directeur du département de cinéma et télévision d'une Académie multimédias à Budapest.

Et il construit ses témoignages dans des formes soignées. Il suffit de se référer aux deux premiers portraits présentés dimanche dernier à «Bleu nuit».

Istvan Szucs était apprenti en 1956. Il fut «fusillé» avec huit de ses camarades par un peloton d'exécution d'un régiment hongrois. Seul, il en réchappa et peut aujourd'hui se rendre sur les lieux du drame, puis dans son village natal où il rencontre une ancienne connaissance n'ayant pas été dans le même camp que lui.

Gazdag le suit humblement, le laissant conduire l'entretien où apparaissent des souvenirs contradictoires et révélateurs. C'est assez classique de forme, mais efficace pour donner force au témoignage.

Mme Papp fut bien sagement membre des Jeunesses communistes, qui parfois déconcertèrent les «autorités» par une certaine fantaisie. Son mari, militaire et patriote, secrétaire du PC au sein de l'armée, s'est peut-être laissé mourir à la suite des bouleversements de 1989.

Elle témoigne dans l'atelier d'art floral de son entreprise désormais privée, image souvent saisie dans le reflet d'un miroir. Elle pleure encore son mari, couve son fils unique. L'esthétique délicate et très «hongroise» de l'image renforce ici, par la beauté, le témoignage. FyLy

● **«Les portraits d'Istvan Bajsci», de Rudolf Ungvary, sont présentés par «Bleu nuit» (TSR) demain dimanche à 21 h 50. «La Sept» propose le film d'un seul tenant le 20 novembre 1991 à 21 h, le 23 à 21 h (La Sept sur FR3), le 26 à 17 h 20.**

Disque et spectacle

Jean-Marie Vivier

La production phonographique de Jean-Marie Vivier est l'une des plus intéressantes que puisse souhaiter l'amateur de belle chanson française. Une raison à cela: Vivier ne chante que des poètes de qualité, dont lui-même et Yannick Mathias, notamment.

Le dernier disque compact qu'il propose contient quatorze titres qui sont autant de petites merveilles. Il faut relever tout d'abord la perfection de l'enregistrement, qui met la voix en valeur, et celle de l'accompagnement musical, original et jamais envahissant arrangé par Serge Lelièvre, qui laisse goûter la beauté des textes.

On se délectera donc de «Parler juste comme ça», «C'est fou comme à quinze ans», «Yannaki», «La vie entre deux chaises», «C'que j'te dis pas», «Les plus belles moissons», «Chanter» ou «Chanson pour Alekos», entre autres ou fraîcheur, tendresse et délicatesse forment un envoûtant mélange auquel la voix de Vivier ajoute un charme particulier.

L'humour n'est pas absent de ce disque. Un humour clin d'œil que l'on appréciera particulièrement dans «Faut fair'quelque chose», «Déluge» ou encore «La nuit au Louvre». Sourire et poésie font ici excellent ménage!

Aux côtés de ces onze titres signés Yannick Mathias et Jean-Marie Vivier, prennent place trois œuvres de la même veine dues à Félix Leclerc, «Races du monde»; Jean-Pierre Ferland, «La ville», une chanson bouleversante de vérité; et Calixte Dugay, «Pitt à Johnny», insolite dans ses mots canadiens, mais si belle.

Vivier poursuit ainsi sa démarche de propager la chanson française (ou francophone) dans ce qu'elle a de plus authentique, de plus merveilleux. Avec les trois récents disques compacts diffusés sous le label du Petit véhicule, «La Manic», «Mon copain de la Lune» et «Sur les traces d'un prince», ce sont ainsi plus de 80 chansons que Vivier marque de sa chaleureuse personnalité, de son talent. Quatre-vingts chansons qui disent la vie, l'amour, la tendresse ou la révolte, qui sont l'expression même de la chanson française.

Malheureusement, ces disques ne bénéficient pas d'une distribution en Suisse*. Ah! show bizz, quand tu nous lâches!

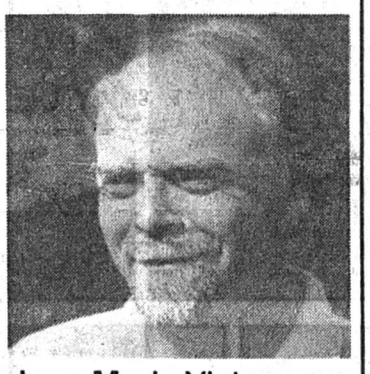

Jean-Marie Vivier

Une certaine idée de la chanson française. (sp/EPV)

TOURNÉE DANS LA RÉGION

Une raison supplémentaire d'aller applaudir Jean-Marie Vivier lors de sa prochaine tournée dans la région et ailleurs en Suisse romande. Grâce à une collaboration Comoedia-La Grange, trois spectacles se dérouleront au Locle, dans cette dernière salle, vendredi 29 et samedi 30 novembre à 20 h 30 et dimanche 1er décembre à 17 h 30.

Précédemment, Morteau aura eu sa visite au Théâtre municipal, vendredi 22 novembre à 20 h 30.

Autres dates: 16 et 17 novembre, Lausanne, Espace Barré; 21 novembre, Plateau de Diesse; enfin Yverdon l'accueillera le 12 décembre à l'Echandole. (dn)

*** Disques chez D. Droxler, 55 rue des Envers, Le Locle.**

Concert de l'OCN

Jeunes solistes à la clé

Le deuxième concert de la saison anniversaire de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel, accueille les premiers prix du 8e concours d'exécution musicale de l'UBS. Les œuvres au programme font partie des pièces maîtresses du répertoire pour violon et basson, les instruments lauréats, individuellement.

En octobre dernier, l'Orchestre de chambre de Neuchâtel, fondé par Ettore Brero, a marqué le 25e anniversaire de sa constitution, en 1966, en formation professionnelle.

Dimanche 17 novembre, l'OCN, dirigé depuis 1983, par Jan Dobrzelewski, présentera deux jeunes musiciens, Bettina Sartorius, violon, Beat Briner, basson, l'un et l'autre lauréats du récent concours UBS. Chaque année les joutes, intitulées «Promotion de jeunes musiciens», consacrées à des instruments différents, invitent des artistes, âgés de moins de 28 ans et ayant terminé leurs études professionnelles de musique, à se présenter devant un jury qualifié. Outre le concert de Neuchâtel, accompagnés par l'OCN, les deux interprètes donneront six concerts dans d'importantes villes suisses.

Bettina Sartorius, née en 1970 dans le canton de Soleure, est entrée au Conservatoire de Winterthour en 1984, où elle a poursuivi ses études supérieures. Prix culturel du canton de Soleure, la jeune musicienne entame une carrière de soliste.

Beat Briner, né en 1964 sur les bords de la Limmat, a obtenu le diplôme de concertiste «avec distinction» en 1988 au conservatoire de Zurich. Il travaille également le basson baroque à la Schola cantorum de Bâle.

Au programme: Rossini, troisième sonate pour ensemble à cordes; Mozart, concerto KV 191 pour basson et orchestre; Heinz Marti (compositeur suisse, né en 1934 à Berne) «Aurora e danza a Marena» pour cordes et percussion; Mozart, concerto KV 218 pour violon et orchestre.

D. de C.

● **Temple du Bas, Neuchâtel Dimanche 17 novembre, 17 h.**

Bettina Sartorius

Premier prix de violon du concours UBS 1991. (sp - Pierre-W. Henry)

BILLET

Et vous, ça va?

Ils l'ont eue, ils l'ont, ils l'auront. Sacrée grippe, tenace, accrocheuse, et qui fait mal un peu partout. Le Louis, il en sait quelque chose. Avec sa Louise, ils font depuis quelques semaines une grippe yoyo: un jour tout mal fichus, le lendemain, ça va mieux, et trois jours plus tard, zut de zut, ça recommence. Des hauts et des bas qui fatiguent et agacent!

Le Jules, lui, avec sa Thérèse, c'est plutôt une grippe ping-pong. Ils se la passent et se la repassent comme des volants de badminton: un jour c'est lui, un autre jour c'est elle, et ils sont rarement peu bien en même temps. Une sorte de balançoire qui les rend l'un et l'autre tout grincheux.

Le Théo, lui, il arrive pas à s'en dépêtrer de tous ces microbes qui l'ont insidieusement envahi. Depuis quelques jours, ça va de mal en pis: la tête en miettes, le souffle court, et mal partout, vraiment partout: les mollets en feu, les orteils retroussés par de petites crampes, les oreilles brouillardeuses, la gorge roucailleuse, la voix éteinte, des raideurs dans la nuque, une colonne vertébrale toute piquée de pointe de feu, des muscles super-douloureux. «A croire qu'on m'a passé à la moulinette», qu'il dit, chaque fois qu'il se lève de son fauteuil ou de son canapé, et qu'il reçoit comme des coups de couteau dans les reins. On dirait, dit-il encore, que tout se déglingue en moi, que mes tripes se nouent, que mon nez s'est transformé en fontaine, que je suis en train de devenir un paquet de vieilles pattes molles, de chiffons entortillés, prisonnier d'un réseau serré de fils de fer barbelés...

C'est pas marrant du tout. Et ça ne le console pas tellement de savoir qu'ils sont légion, ici et ailleurs, ceux qui souffrent des même maux que lui. Il considère que ce supplice grippal auquel il est soumis, c'est tout simplement une atteinte à son intégrité, à sa dignité. Décidément un crâne fendillé en étoile, ça couve de bizarres idées. JEC

LUNDI:
l'Afrique,
constat d'un échec
et
d'un espoir naissant

BULLES

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel: séances de dédicaces supprimées

Lax (voir article ci-contre), qui a dessiné les deux tomes des ***Oubliés d'Annam*** *sur un scénario de Giroud, et a obtenu pour cette remarquable et réaliste évocation d'une période méconnue de l'histoire française (en Indochine) le prix Canard de la presse au dernier festival de Sierre, ne sera malheureusement pas ce matin à la librairie Apostrophes de Neuchâtel ni cet après-midi à la librairie homonyme de La Chaux-de-Fonds, comme cela avait été préalablement annoncé. Pour une raison indépendante de la volonté des organisateurs, ces séances ont du être supprimées.*

Philippe Berthet et Dominique David dédicacent à La Chaux-de-Fonds

Compagnons à la ville, il leur arrive de collaborer: le court récit dessiné par Philippe Berthet, ***La dame d'épée****, a été écrit par Dominique David. Mais pour le reste, le duo poursuit parallèlement ses propres séries: Phillipe Berthet, avec le* ***Privé d'Hollywood*** *et surtout ses albums uniques, dont le dernier, remarquable,* ***Sur la route de Selma*** *écrit par Tome; Dominique David, avec la nouvelle et très jolie série* ***Jimmy****, aventures d'un orphelin dans les années de la Dépression aux Etats-Unis. Ces amoureux de l'Amérique (et de la BD) seront jeudi 21 novembre à la librairie La Bulle de Fribourg, vendredi 22 (dès 16 h) à la librairie Apostrophes de La Chaux-de-Fonds et samedi 23 (dès 14 h) à la librairie homonyme de Lausanne.*

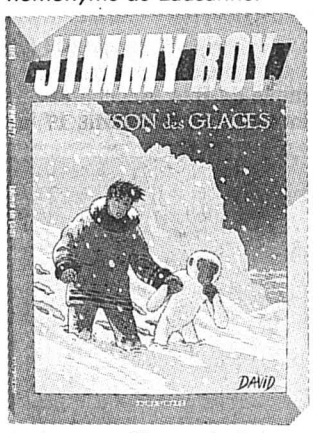

Valence, ville capitale

En 1992, toute l'Espagne sera sens dessus dessous: Barcelone célébrera les jeux olympiques, Séville accueillera l'exposition universelle, Madrid sera la capitale culturelle d'Europe... et Valence se transformera, d'avril à novembre, en ***capitale européenne des arts graphiques et de la bande dessinée****. Des expositions, des colloques et de nombreux autres événements se succéderont pendant ces 8 mois, dont la réalisation de la plus longue BD du monde (3 km) sur les rives du fleuve Turia.*

Du réel à la fiction: *Les oubliés d'Annam*, de Lax et Giroud

Les héros ambigus

La bande dessinée aime reproduire l'actualité; mais il est plus rare que la fiction précède le réel. C'est pourtant ce qui est arrivé: *Les oubliés d'Annam*, de Lax et Giroud, a révélé à ses lecteurs un pan d'histoire oubliée qui n'allait que plus tard ressurgir devant les caméras de l'actualité sous le nom «d'affaire Boudarel».

La chronique de **Frédéric MAIRE**

Il y a une année exactement, paraissait chez Dupuis le premier tome d'un récit en deux parties, *Les oubliés d'Annam*. Derrière l'histoire d'un journaliste vieillissant qui flairait un véritable «scoop», se cachait un long travail d'enquête et de recherche réalisé par deux auteurs, à partir, justement, d'un événement d'actualité. Un album qui a obtenu, très logiquement, le prix «Canard» de la presse au Festival de Sierre.

LE DÉCLIC DE LA FICTION

En octobre 1986, à la suite d'un accord entre Paris et Hanoï, les corps de soldats français morts en Indochine sont enfin rapatriés. A la télé, Frank Giroud, le scénariste, est intrigué par cet étrange ballet d'avion et de cercueils. Il décide de s'y intéresser... jusqu'à en faire le sujet d'une BD qui sera dessinée par Lax (de son vrai nom Christian Lacroix).

Quatre ans plus tard, le tome 1 des *Oubliés d'Annam* révèle à ses lecteurs un pan oublié (pour ne pas dire soigneusement caché) de l'histoire de France, l'histoire tragique des «Ralliés».

LES RALLIÉS, LES DÉSABUSÉS

A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, de nombreux anciens maquisards de la Résistance, désœuvrés, en quête d'idéal et peut-être aussi d'actions violentes, entrent dans l'Armée. Leur but? Rejoindre les soldats français en Indochine, pour – croient-t-ils – libérer cette colonie des méchants japonais qui s'y terrent encore.

Bien vite pourtant, ces anciens résistants, souvent communistes de cœur, comprennent qu'ils sont là surtout pour défendre les intérêts de la France face à l'armée révolutionnaire et nationaliste de Hô Chi Minh. Les rôles se sont inversés, les résistants sont devenus occupants...

LES POLICIERS DE LA FRANCE

Ecœurés par le rôle de policiers qu'on leur fait jouer, de nombreux soldats reprennent le maquis et s'en vont rejoindre les rangs du Viet-Minh. «Ralliés» pour les uns, «soldats blancs de Hô Chi Minh» pour les autres, ces traîtres (à la patrie française) deviennent des parias.

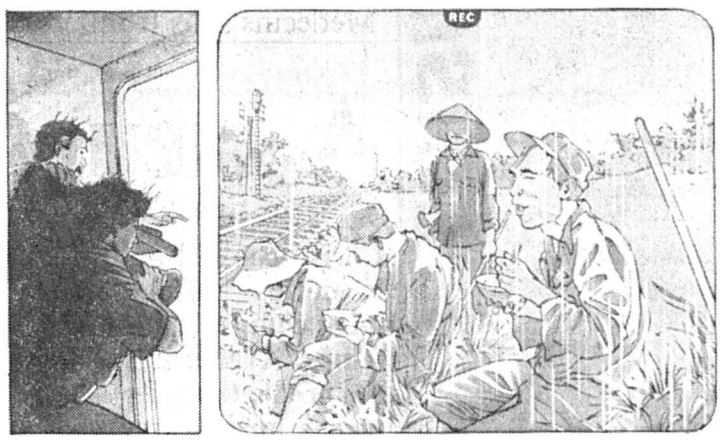

Officiellement, pour Paris, pas question d'admettre une quelconque vague de désertion... ces hommes sont simplement «portés disparus» – même s'ils restent inscrits, dans le secret des registres militaires, comme condamnés à mort!

Après les accords de Genève, les survivants osent rentrer, mais restent longtemps considérés comme traîtres – avant d'être oubliés par l'histoire. Et les autres, beaucoup d'autres, ne rejoindront Paris-Roissy que dans une caisse en bois, ce jour d'octobre '86. Sauf un: Henri Joubert, dont la mère n'a plus rien su depuis la guerre, et dont le journaliste de télé Nico Valone va s'acharner à retrouver la trace.

LA FICTION DU RÉEL

Personnage de fiction, Joubert n'en est pas moins le reflet d'une histoire réelle, dont *Les oubliés d'Annam* a éveillé la mémoire. L'enquête de plus en plus périlleuse de Valone révèle, par flash-backs interposés, des plaies mal refermées qui vont lui valoir bien des ennuis.

Mais, finalement, la fiction – tendue et efficace – de l'album devient vite secondaire quand éclate, en mai de cette année, l'affaire Boudarel... l'histoire d'un ancien rallié, vivant paisiblement sa retraite en France, que l'on accuse d'avoir collaboré avec le Viet-Minh jusqu'à torturer ses propres compatriotes français dans les geôles de la «révolution».

L'AFFAIRE AMBIGUË

Quelle que soit sa vérité, l'affaire Boudarel met à son tour en lumière ce pan d'histoire... et en pose toute l'ambiguïté. Car que faut-il penser de ces hommes pris au piège de leur idéal (ou de leur révolte)? Traîtres ou héros?

La réponse se cache, un peu, dans le deuxième tome des *Oubliés d'Annam*, qui vient de paraître. En effet, la suite et la fin de ce récit nous tracent par touches successives le portrait (honnête) de Joubert... et force est de constater, une fois la lecture achevée, que tout homme moralement conscient de ses actes aurait pu, là-bas, passer de l'autre côté. Mais cela est une question que chaque lecteur devrait se poser lui-même.

CHANGEMENT DE GENRE

L'album, jusque-là strictement «informatif» se mue sur la fin en «thriller politique», ce qui désamorce quelque peu la valeur historique du propos... Par delà la fiction-documentaire, Lax et Giroud prennent alors une position qui transforme l'enquête journalistique en «commentaire engagé».

A l'évidence, Lax et Giroud défendent leur «rallié» imaginaire, Henri Joubert, et choisissent de l'absoudre. C'est leur choix, il est respectable, mais il occulte la valeur de l'album en dirigeant ainsi le lecteur dans leur propre analyse de l'affaire.

Présentant un personnage trop idéal pour être parfaitement crédible, Lax et Giroud innocentent ainsi également, à leur corps défendant, Bouderel et les autres dont les crimes restent pourtant terribles (comme ceux de l'Armée française, d'ailleurs).

- *Les oubliés d'Annam*, tomes 1 et 2, par Lax et Giroud, éditions Dupuis, coll. Aire Libre.

Le petit Spirou N° 2

Tu veux mon doigt

par Tom et Janry

Copyright Editions Dupuis